UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

JEAN-CHARLES HARVEY, DÉFENSEUR DES LIBERTÉS ${\it ET PROMOTEUR DE LA MODERNITÉ:} \\ {\it LE JOUR (1937-1946)}$

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE

PAR
DAVID ÉRIC SIMARD

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je désire d'abord remercier Axel Harvey, fils de Jean-Charles, qui, en plus de s'être rendu disponible pour répondre à mes questions, a aussi généreusement mis à ma disposition la collection intégrale du *Jour* ayant appartenu à son père, ce qui m'a considérablement facilité la tâche, tout en me gratifiant de nombreuses et stimulantes soirées de lecture.

J'assume évidemment les lacunes qui peuvent être présentes dans mon mémoire. Cependant, je tiens à partager le succès que constitue pour moi l'aboutissement de cette démarche avec des gens qui ont cru en moi et qui m'ont accompagné tout au long de cette aventure, et qui aussi m'ont soutenu avec fidélité durant les moments de lassitude et de découragement : mon directeur de mémoire, Jean-Marc Piotte, dont les conseils et les critiques, exigeantes et judicieuses, m'auront permis de naviguer en évitant certains récifs périlleux ; mon compatriote franco-manitobain David Lemay, qui m'a épaulé durant mes années de premier cycle au collège universitaire de Saint-Boniface. Enfin, je dois souligner le soutien indéfectible de mon ami Daniel Laprès qui, en plus de m'appuyer constamment dans cette démarche, a toujours su m'encourager à creuser davantage le monde stimulant des idées.

Je remercie aussi ma copine, Maxine, pour sa patience, et en terminant, je tiens à rendre hommage à mes parents, Rachel et Benoît Simard, qui, toujours, m'ont encouragé à aller de l'avant dans tous mes projets même les plus téméraires, et qui ont été les premiers à me transmettre l'esprit de ténacité nécessaire à affronter mon existence.

À tous les autres que je n'ai pu nommer, je ne vous oublie pas non plus : merci.

CHAPITRE III DANS LE VIF DES COMBATS		
3.1	Presse canadienne française : moderniste c . traditionalistes	58
3.2	La Patente c. Le Jour (1941-1945)	62
3.3	Harvey c. Duplessis	64
3.4	La Guerre et le Canada français	68
3.5	La Résistance c. Vichy	71
3.6	Libéralisme économique c. corporatisme	74
3.7	Unité canadienne c. séparatisme	76
CHAPITRE IV LES IMPACTS D'UNE ŒUVRE		
4.1	Une éclaircie empreinte de modernisation : le gouvernement libéral de	
	Godbout	82
4.2	Les conditions de la liberté	85
4.3	Liberté d'expression et de presse	87
4.4	L'humanisme c. La « Race »	90
4.5	La laïcisation de la société	93
4.6	L'éducation gratuite et obligatoire	95
4.7	La modernisation de l'économie	97
4.8	Combats pour la langue française	98
4.9	Unité canadienne c. ethno-nationalisme	101
CON	NCLUSION	105

TABLE DES MATIÈRES

RÉS	UMÉ	V
INTI	RODUCTION	1
LE C	APITRE I CANADA FRANÇAIS DES ANNÉES DU JOUR (1937-1946) : ADITIONALISME CONTRE MODERNITÉ	15
1.1	L'avenir c. le retour en arrière	18
1.2	Jean-Charles Harvey c. Lionel Groulx	24
1.3	L'élection du gouvernement Godbout	31
	APITRE II IOUR : UN JOURNAL DE COMBAT	33
2.1	Libéralisme et liberté	34
2.2	L'inspiration des Lumières	35
2.3	La liberté dans les arts et la création	37
2.4	La liberté de la femme	38
2.5	Liberté c. le cléricalisme	40
2.6	L'éducation obligatoire laïque et universelle	42
	2.6.1 Appel à surmonter l'infériorité économique des Canadiens	
	français	44
	2.6.2 Liberté c. étatisme	46
2.7	Liberté c. ethno-nationalisme	49
2.8	La Deuxième guerre mondiale et la défense de la liberté	52
29	Liberté, identité nord-américaine et unité canadienne	5/

RÉSUMÉ

Notre essai critique se penche sur la contribution de Jean-Charles Harvey à la lutte pour les libertés et la modernisation du Canada français, et cela tout au long de l'existence de son journal de combat, *Le Jour*, qu'il dirigea de 1937 à 1946. Libre penseur aux idées empreintes de l'esprit des Lumières, Harvey fut le principal porte-voix du libéralisme moderne du Canada français durant une époque marquée par l'influence de l'idéologie traditionaliste et cléricale.

Nous soulignons notamment le contexte et la nature des combats d'Harvey contre les tenants du traditionalisme, parmi lesquels nous avons pu identifier Lionel Groulx en tant que l'un des principaux adversaires idéologiques d'Harvey. Notre recherche nous a permis de constater que l'idéologie traditionaliste constituait un frein à l'avènement de la modernité au Canada français, devant quoi nous avons voulu cerner le rôle d'aiguillon que jouait Jean-Charles Harvey en tant que précurseur important de la modernisation que le Québec a fini par embrasser lors de l'avènement de la Révolution tranquille.

Nous entendons également mesurer la contribution de Jean-Charles Harvey vis-à-vis les principaux enjeux et causes dont il fit du *Jour* un véhicule privilégié : l'éducation laïque, gratuite et obligatoire, le suffrage féminin, la laïcité, la lutte contre le traditionalisme – y compris le type de nationalisme instillé par ce dernier, la participation canadienne à la Deuxième guerre mondiale et l'unité canadienne. Nous abordons donc globalement l'héritage de Harvey en tant que précurseur de la modernisation de la société québécoise, de même que les interprétations émises par certains auteurs quant à l'œuvre d'Harvey durant l'époque du *Jour*. Enfin, nous livrons l'évaluation que l'ensemble de notre recherche nous a permis de tirer quant à son bilan et à son impact sur la société québécoise telle qu'elle aura évolué après l'époque du *Jour*.

Introduction

Écrivain, polémiste et journaliste, Jean-Charles Harvey fut un acteur important, sinon marquant de la scène politique et intellectuelle du Québec de son temps, et cela plus particulièrement au cours des décennies 1930 et 1940, période au cours de laquelle parut, de 1937 à 1946, l'hebdomadaire qu'il fonda et dirigea, *Le Jour*.

Si elle reste encore assez peu connue de nos jours, la contribution de Jean-Charles Harvey au développement et à la modernisation de la société québécoise se révèle néanmoins significative, Harvey ayant notamment été l'un des rares esprits ouvertement dissidents dans un contexte sociétal dominé par l'idéologie cléricale et traditionaliste. Harvey incarna une voix forte pour la défense des libertés, de la laïcisation des institutions publiques et de l'ouverture du Québec sur le Canada et sur le monde, en plus d'avoir appuyé le camp de la démocratie durant la Deuxième Guerre mondiale. Il fut ainsi parmi la poignée de libres penseurs qui, au cours de l'histoire du Québec d'avant la Révolution tranquille, se sont opposés au traditionalisme clérical tout en défendant les libertés individuelles.

Les ouvrages dédiés à l'œuvre littéraire et politique d'Harvey, et plus précisément à sa défense des libertés, sont peu nombreux. Nous pouvons cependant souligner huit travaux portant spécifiquement, ou en grande partie, sur Harvey et son journal *Le Jour*. Le premier, de Pascale Dumont, décrit l'importance du *Jour* dans la société canadienne-française du temps, tout en relevant son combat pour la défense des libertés: « L'insistance sur la liberté revient constamment [dans *Le Jour*]. Non seulement est-elle appliquée à la presse, mais aussi, à l'éducation, à la religion et à la démocratie. \(^1\) »

La première biographie complète consacrée à Harvey fut publiée en 1970 par Marcel-Aimé Gagnon: Jean-Charles Harvey, précurseur de la Révolution tranquille. Elle constitue un point de départ essentiel à la compréhension de la trajectoire de notre sujet. Il fallut attendre trois décennies pour qu'une seconde œuvre biographique soit dédiée à Harvey: en 2000, Yves Lavertu, dans Jean-Charles Harvey, Le Combattant²,

¹ Pascale Guimont, « *Le Jour (1937-1946)* », in *Idéologies au Canada français 1930-1939*, Fernand Dumont (dir.), Montréal: Boréal, 1971, p.135.

² Yves Lavertu, Jean-Charles Harvey: Le Combattant, Montréal: Boréal, 2000, 401 p.

nous présente le libre penseur qu'était Harvey, tout en portant un éclairage sur ses prises de position durant la Deuxième Guerre mondiale, notamment en faveur de la France libre et contre une France pétainiste qui recevait l'appui d'une élite clérico-nationaliste alors très influente dans la société québécoise.

L'ouvrage de Victor Teboul, Le Jour : Émergence du libéralisme moderne au Québec³, se penche quant à lui sur le libéralisme du Jour et de son équipe de collaborateurs, qu'il présente globalement en tant que contre-courant au cléricalisme et au traditionalisme. Cet ouvrage couvrant l'ensemble des thèmes abordés dans Le Jour offre de nombreux angles d'analyse qui se sont révélés essentiels à notre démarche.

La thèse de doctorat de Sylvianne Savard-Boulanger, La pensée politique de Jean-Charles Harvey, journaliste⁴, se révèle également pertinente à notre sujet, son auteure ayant dédié un chapitre substantiel aux textes publiés par Harvey dans Le Jour, en plus d'analyser l'ensemble de ses positions politiques. Cependant, le thème de la défense des libertés dans l'œuvre d'Harvey, sur lequel nous avons choisi de mettre l'accent, ne constitue que l'un des angles d'analyse de cette thèse.

Le mémoire de maîtrise de Yves Bégin, Raison et sentiment: Nationalisme et antinationalisme dans le Québec des années 1935-1939⁵, établit une comparaison entre le nationalisme de Lionel Groulx et l'antinationalisme de Jean-Charles Harvey. L'analyse de l'auteur quant à la pensée de Jean-Charles Harvey est essentiellement puisée à partir des articles publiés par ce dernier dans Le Jour.

Enfin, Gérard Bouchard, dans *La pensée impuissante*⁶, se penche lui aussi sur Jean-Charles Harvey, à qui il consacre le tiers de son ouvrage, dont le principal intérêt consiste en un jugement très sévère, voire implacable sur l'ensemble de l'œuvre et des

³ Victor Teboul, *Le Jour : Émergence du libéralisme moderne au Québec*, Montréal: Hurtubise-HMH, 1984, 407 p.

⁴ Sylvianne Savard-Boulanger. « La pensée politique de Jean-Charles Harvey, journaliste », Thèse de doctorat, Sherbrooke: Université de Sherbrooke, 1985, 281 p.

⁵ Yves Bégin, « Raison et sentiment : Nationalisme et antinationalisme dans le Québec des années 1935-1939 », Mémoire de maîtrise, Montréal: Université de Montréal, 2001, 138 p.

⁶ Gérard Bouchard, La pensée impuissante, Montréal: Boréal, 2004, 319 p.

positions d'Harvey. Ainsi, Bouchard diffère de la plupart des autres auteurs que nous avons parcourus, lesquels projettent un regard moins polémique sur l'œuvre d'Harvey.

En somme, le présent mémoire a pour but d'approfondir le thème des libertés chez Jean-Charles Harvey, tel qu'il est perceptible dans les articles qu'il publia dans *Le Jour*, ainsi que dans les quelques ouvrages qu'il fit paraître durant l'existence du même journal. Le thème de la défense des libertés est certes évoqué dans tous les travaux que nous venons de mentionner, mais nous sommes d'avis que l'accent sur ce sujet n'y a pas été suffisamment mise. À notre avis – et suite à notre lecture attentive de tous les textes publiés par Jean-Charles Harvey dans *Le Jour*, la défense des libertés caractérise l'essentiel de sa pensée et de son œuvre, en plus de déterminer la vocation même qu'il voulut accorder à son journal et qu'il assuma tout au long de l'existence de ce dernier.

I. LE SUJET ET LA PROBLÉMATIQUE

Jean-Charles Harvey (1891-1967) œuvra comme écrivain, conférencier et journaliste durant plus de cinquante ans, soit de 1915 jusqu'à sa mort en 1967. Sa carrière journalistique débute à *la Patrie* (1915), pour se poursuivre à *La Presse* (1916-1918). Il devient ensuite gérant de la publicité pour *La Machine agricole nationale limitée*, une entreprise de Montmagny (1918-1921). Les problèmes subis par cette entreprise marquent définitivement le jeune intellectuel, en le sensibilisant aux déficiences du secteur industriel et de l'économie du Canada français.

Harvey l'écrivain publie en 1922 son premier roman, *Marcel Faure*, suivi d'un recueil de critiques littéraires, *Pages de critiques*, qui paraît en 1926. En reconnaissance de ses efforts visant à promouvoir la qualité du français au Canada, il reçoit en 1928 la médaille d'officier de l'Académie française. L'année suivante, son recueil de nouvelles *L'Homme qui va...* lui vaut le prix David. Cependant, la renommée de Harvey en tant qu'homme de lettres repose surtout sur son roman *Les Demi-civilisés* (1934), condamné dès sa parution par l'archevêque de Québec, le Cardinal Jean-Marie Rodrique Villeneuve, à cause des critiques qu'il contient à l'égard du cléricalisme et du conservatisme de la société canadienne-française. Cette condamnation coûta à Harvey son poste au quotidien *Le Soleil* de Québec, dont il était le rédacteur en chef. Après l'affaire des *Demi-civilisés*, il fit un bref passage au sein de la fonction publique provinciale mais, encore une fois, Harvey se vit écarter de son poste pour ses convictions idéologiques : dès l'arrivée au

pouvoir, en 1936, de Maurice Duplessis, ce dernier s'empressa de le congédier, obtempérant ainsi à la volonté cléricale. C'est au cours de l'année suivante, à Montréal, que Harvey fondit un hebdomadaire qu'il nomma *Le Jour* et qu'il dirigea tout au long de la durée de vie du journal (1937-1946).

Notre premier chapitre sera consacré à une description de l'époque et du contexte social, culturel et politique dans lesquels baigna Le Jour, tout en présentant les principaux débats politiques et idéologiques qui faisaient alors rage au sein de la société canadienne-française. Nous pourrons ainsi cerner la position idéologique nettement minoritaire de ce journal, lequel incarnait à nos yeux l'aspiration de la société québécoise à la modernité et la résistance au traditionalisme ambiant. Nous relèverons notamment le rôle de Lionel Groulx — principal adversaire idéologique d'Harvey — en tant que figure de proue du traditionalisme, puis nous nous pencherons sur les thèmes promus par les franges traditionaliste et cléricale de l'élite canadienne-française qui s'opposaient virulemment à l'idéologie promue par Harvey.

Notre deuxième chapitre sera consacré à la pensée des libertés chez Harvey. Nous soulignerons son adhésion aux idéaux des Lumières, tout en illustrant les fondements de sa conception des libertés et du libéralisme pour montrer comment Harvey l'appliquait aux arts et à la culture, de même qu'à sa lutte en faveur du suffrage féminin, de l'éducation obligatoire, de la laïcité, de l'universalisme, de la participation à la guerre et du libéralisme économique. Nous illustrerons aussi comment cette même conception des libertés inspirait Harvey dans son opposition au fascisme, aux idéologies et régimes autoritaires – dont Vichy – et au traditionalisme.

Notre troisième chapitre sera consacré aux polémiques et combats principaux du *Jour* et de son directeur. Ceux-ci se profilent dans le cadre d'une lutte plus générale entre la presse libérale d'un côté – soit essentiellement *Le Canada* et *Le Jour* – et, de l'autre, la presse d'obédience traditionaliste – représentée surtout par *Le Devoir* et *L'Action catholique*. Aussi, Harvey s'étant rapidement rangé contre le régime de Maurice Duplessis, nous soulignerons la nature et les raisons de ce combat. Nous analyserons également les fondements de la lutte de Harvey contre les traditionalistes dans le contexte particulier de la Deuxième Guerre mondiale. Enfin, nous nous pencherons sur la conception du Canada qu'avait Harvey, sur son refus du nationalisme tel qu'il était

véhiculé de son temps, sur les valeurs qui lui étaient fondamentales ainsi que sur les principales motivations idéologiques qui l'animaient.

Notre quatrième et dernier chapitre a pour objectif d'évaluer les impacts des combats de Jean-Charles Harvey sur la société québécoise. Pour ce faire, il nous est paru incontournable de mesurer comment les valeurs démocratiques, libérales, universalistes et humanistes, qui ont pris plus d'importance dans la société québécoise d'après la Révolution tranquille, s'inséraient dans les grands thèmes mis de l'avant par Harvey dans Le Jour. Harvey ayant été, sur plusieurs fronts, un précurseur de la Révolution tranquille, nous examinerons donc sa contribution au progrès social, économique et politique du Québec, ainsi qu'à l'avènement d'une éducation publique dégagée de la tutelle de l'Église – celle-ci ayant d'ailleurs été l'un de ses principaux chevaux de bataille. Pour conclure, nous dresserons notre propre bilan de l'héritage de Jean-Charles Harvey, tout en discutant les principales thèses qui subsistent de nos jours quant à la valeur et la portée de ce même héritage.

II. MÉTHODOLOGIE

Pour les fins du présent mémoire, nous nous sommes concentré sur les articles publiés par Jean-Charles Harvey dans chacune des 459 parutions du *Jour*, de même que sur les quelques ouvrages qu'il fit paraître durant l'existence de ce journal. Il s'agit là selon nous de la période de production et de combats intellectuels la plus intense et la plus cohérente qu'Harvey ait connue au cours de sa longue carrière et qui, pour cette raison, rend le mieux compte des traits essentiels de sa pensée politique. Nous avons également choisi de procéder par la méthode d'analyse traditionnelle de contenu, car elle nous est apparue la plus propice à l'exercice de production d'un essai critique, ce dernier s'étant imposé à nous en tant que cadre le plus adéquat pour l'élaboration de l'analyse de notre sujet.

Nous avons également parcouru plusieurs œuvres historiographiques consacrées à la société canadienne-française de l'époque, afin de pouvoir mieux saisir les points saillants du contexte historique à partir duquel *Le Jour* a émergé ainsi que les raisons objectives des combats idéologiques d'Harvey. Ainsi, nous pourrons illustrer comment le contexte sociopolitique, culturel et idéologique de cette période de l'histoire du Québec rendait difficile l'épanouissement des objectifs émancipateurs pour lesquels Jean-Charles

Harvey a dû se battre farouchement, cela au point d'être devenu un aiguillon poussant la société canadienne-française du temps à faire éclater les obstacles importants qui entravaient sa marche vers la modernité.

III. CADRE THÉORIQUE

À l'époque dont nous traitons dans ce mémoire, les francophones résidant au Ouébec se définissaient en tant que Canadiens français. Il nous paraît donc approprié pour les fins du présent mémoire de recourir à ce terme, de même qu'à celui de société canadienne-française, l'usage du terme Québécois n'étant pas encore courant. En ce sens, ce serait selon nous commettre un anachronisme que de se référer à la société québécoise ou aux Québécois dans le traitement de notre sujet. De fait, que ce soit dans Le Jour, nettement opposé à la forme principale de nationalisme qui prévalait au cours de cette époque, ou encore dans les périodiques et publications clairement nationalistes, voire ultranationalistes qui, sous la houlette des traditionalistes, se situaient à l'extrême opposé du journal d'Harvey, tous les acteurs se référaient et s'adressaient à la société canadienne-française et aux Canadiens français. Il nous apparaît cependant nécessaire d'ajouter que s'il n'en demeure pas moins que ces mêmes courants incluaient dans leurs conceptions - du moins jusqu'à un certain point - les francophones des autres provinces canadiennes, Le Jour ne jouissait toutefois pas d'une diffusion importante chez ces derniers, et son influence n'a dû y être que très marginale, pour ne pas dire inexistante. Par conséquent, le public canadien-français auquel s'adressaient Harvey et ses opposants par l'entremise de leurs publications respectives était en réalité essentiellement confiné aux frontières du Québec.

Dans un ouvrage récent, le politologue et philosophe Pierre-André Taguieff définit le *traditionalisme* dans les termes suivants:

Désir, plutôt que *volonté* ou *projet*, d'un retour à l'ordre ancien, d'avant la rupture révolutionnaire, perçue comme une parenthèse «satanique» (Joseph de Maistre). Dans la doctrine traditionaliste, la conception organiciste et hiérarchique de la société est inséparable [...] d'une nostalgie de la «civilisation chrétienne», impliquant un total rejet de la démocratie libérale/pluraliste comme régime et comme système de valeurs, ainsi qu'une disqualification de la modernité comme décadence, laquelle est souvent conçue comme le résultat d'une conspiration (jacobine, maçonnique ou judéo-maçonnique). Forme de pensée politique, le traditionalisme se présente sous deux figures distinctes, et à certains égards antithétiques: d'une part, le traditionalisme lié à une orientation universaliste,

qu'elle soit chrétienne — et plus particulièrement catholique — ou non ; d'autre part, le traditionalisme ayant fusionné avec le nationalisme, à la fin du XIXe siècle, pour engendrer une nouvelle figure de la pensée réactionnaire, expressément antidémocratique et antilibérale, illustrée en France par l'Action française dont Charles Maurras fut le chef incontesté.

Compte tenu des liens étroits tissés entre les milieux traditionalistes canadiens français et ceux de France (par exemple la correspondance étroite entretenue entre les revues L'Action française de Charles Maurras et L'Action nationale de Lionel Groulx), et aussi de la fusion opérée à la fin du XIXe siècle entre le traditionalisme et le nationalisme, fusion effective tant en France qu'au Canada français, nous jugeons que cette définition de Taguieff permet de saisir de manière adéquate et précise les caractéristiques principales du courant idéologique auquel Jean-Charles Harvey, en tant que penseur d'esprit libéral et promoteur de la modernité, était le plus fréquemment et le plus virulemment opposé.

Harvey était aussi aux prises avec le *cléricalisme*. Suivant la définition du traditionalisme de Taguieff, et à la lumière des luttes d'Harvey lui-même dans *Le Jour*, nous pouvons comprendre le cléricalisme comme signifiant la domination de l'Église sur la société, ainsi que l'ingérence de celle-ci dans la sphère publique, voire politique. Bien qu'il ne s'affirmait pas publiquement anticlérical, Harvey s'opposait dans les faits ouvertement à la mainmise de l'Église sur les secteurs clés de la vie collective – particulièrement dans le domaine de l'éducation, et il dénonçait la soumission des esprits aux diktats du clergé. En ce sens, Harvey peut être défini comme un *libre-penseur*, la *libre-pensée* consistant à refuser tout dogmatisme religieux et à promouvoir l'usage de la raison.

Harvey revendiquait, par exemple, le droit de débattre librement de tout sujet, y compris du pouvoir de l'Église et, s'il reconnaissait au clergé une légitimité dans le domaine spirituel, il lui contestait cependant son pouvoir de bâillonner la société et de s'ingérer dans des domaines qui outrepassaient sa mission spirituelle. D'ailleurs, la séparation de l'Église et de l'État, que revendiquait Harvey, est une autre revendication essentielle des Lumières que les penseurs libéraux ont reprise. Officiellement, cette séparation existait déjà au Québec de l'époque, compte tenu de la nature de son régime

⁷ Pierre-André Taguieff, Les Contre-Réactionnaires : le progressisme entre illusion et imposture, Paris: Denoël, 2007, pp. 374-76.

démocratique et parlementaire. Néanmoins, l'Église exerçait toujours une emprise importante sur la société, contrôlant plusieurs domaines névralgiques de la vie sociale, notamment bon nombre d'institutions publiques.

H.G. Fichte, philosophe allemand des Lumières, affirmait que « l'expression de la liberté dans le penser est, tout comme son expression dans le vouloir, une composante intime de [la] personnalité [de l'individu], elle est la condition nécessaire à laquelle seulement il peut dire : je suis un être autonome⁸ ». Si Harvey s'opposait aux excès de la domination cléricale, c'est précisément parce que, pour lui, celle-ci empêchait cette autonomie de l'individu dans sa pensée à laquelle appelait Fichte, pour qui aussi « tout édit de religion paralyse l'activité autonome de la réflexion, empêche chacun d'être l'auteur de ce qu'il faut intimement croire, et doit, à ce seul titre, être rejeté⁹ ». Le terme « édit » fait ici référence à l'imposition par des gouvernants faisant office de bras séculier de l'Église d'un règlement entraînant un effet sur les affaires publiques. Nous pouvons ainsi prendre comme exemple les conséquences pour Harvey de la parution de son roman Les Demi-civilisés : le gouvernement Duplessis, en congédiant Harvey de la fonction publique, fit alors œuvre de «bras séculier» en appliquant jusqu'à ce point la persécution décrétée par l'Église contre un écrivain.

Fichte soutenait également que « c'est la destination de sa raison [celle de l'individu] que de ne reconnaître aucune limite absolue, et ce n'est que par là qu'elle est raison, et lui [l'individu] un être autonome, libre, raisonnable. Par conséquent, pousser ses recherches jusque dans l'illimité est un droit inaliénable de l'être humain. Harvey reconnaissait lui aussi l'importance pour l'individu de pouvoir questionner toute autorité et tout dogme, faute de quoi c'eût été pour lui renoncer à sa propre autonomie. Par exemple, il croyait que la création artistique nécessitait une liberté dégagée de toute borne dogmatique.

Notre essai critique se donnera donc notamment pour objet de cerner les *libertés* prônées Harvey dans *le Jour*, soit la *liberté de pensée*, la *liberté d'expression*, la *liberté de la presse*, la *liberté de religion*, la *liberté économique* et la *liberté politique*, libertés

⁸ Fichte, Revendication de la liberté de penser, Paris: Le Livre de Poche, 2003, p. 89.

⁹ Ibid., p. 48.

¹⁰ Ibid., p. 102.

découlant toutes du *libéralisme* auquel adhérait Harvey, et dont la promotion caractérisait la mission de son journal.

Le libéralisme définit la nature de l'homme en lui attribuant essentiellement la liberté comme état premier. Système économique, politique et social fondé sur le progrès économique et social, de même que sur la libre concurrence, le libéralisme est basé sur la propriété privée et sur la liberté individuelle. À partir des efforts et profits individuels, il est censé favoriser un équilibre susceptible d'élever la richesse de l'ensemble de la collectivité. Deux courants principaux se manifestent dans le libéralisme politique : un courant conservateur, qui mise davantage sur la responsabilité individuelle, et un courant progressiste, pour lequel l'État doit intervenir pour corriger les injustices socio-économiques causées par l'accumulation inégale des capitaux¹¹. En ce sens, le libéralisme compose aussi avec la nécessité de la vie en société, et c'est pourquoi de nombreux théoriciens libéraux conjuguent la liberté de l'individu avec l'État, la collectivité et les lois. Le libéralisme désigne également une certaine attitude visant à limiter le pouvoir de l'État pour protéger la liberté, et aussi une philosophie politique qui voit dans les droits des individus le fondement du bien politique et du « contrat social » 12.

Harvey, dont la pensée accordait une très haute importance à l'initiative individuelle, partageait pleinement le point de vue libéral selon lequel la société est un cadre où l'individu peut arriver à améliorer sa vie par la voie du travail et de l'apprentissage. À cet égard, nous pouvons relever, encore une fois, la proximité de la pensée de Harvey avec celle de Fichte sur la question des libertés individuelles. Pour Fichte, « notre seule félicité pour cette terre est l'activité par soi-même libre et sans obstacle, l'agir par sa propre force en vue de buts propres, accompagné de travail, de labeur et d'effort.

13 » Harvey adhérait en somme à une vision de la société fournissant un cadre constitué de lois protégeant les libertés et les droits fondamentaux des individus, tout en encourageant l'esprit d'initiative et l'émulation par la concurrence.

¹¹ Paul -André Linteau (et al.), Histoire du Québec contemporain, Montréal: Boréal, 1989, p. 109.

¹² Sylvie Mesure et Patrick Savidon (dir.), *Le dictionnaire des sciences humaines*, Paris: PUF, 2006, p. 700.

¹³ Fichte, Revendication de la liberté de penser, Paris: Le Livre de Poche, 2003, p. 108.

La liberté de religion assure à chaque individu le droit de pratiquer la religion de son choix, de changer de religion ou de ne pas avoir de croyance religieuse. Elle évoque aussi la liberté de conscience, thème également cher à Harvey, que nous pouvons également associer à la liberté de pensée, celle-ci consistant à la fois au droit de croire ce que l'on veut et supposant aussi l'usage libre de la raison. La liberté d'expression implique que tout individu a le droit d'exprimer son opinion, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété dans cet exercice et aussi celui de chercher, de recevoir et de répandre librement les informations et les idées, et cela par quelque moyen d'expression ou de diffusion que ce soit. Enfin la liberté de presse relève de la liberté d'expression, incluant le droit de recourir à tout moyen de diffusion écrit et oral.

Harvey était aussi un ardent promoteur de la *modernité*. Selon Jean-Marc Piotte, la modernité trouve son mythe fondateur dès le moment où, au XVIIe siècle, « l'autorité politique ne vient plus de Dieu. [...] Les modernes partent donc de l'individu, que d'autres appelleront personne ou sujet, pour comprendre le monde. Penseur accordant la primauté à l'individu et à ses libertés fondamentales, refusant aussi tout assujettissement aux dogmes religieux, la compréhension du monde de Harvey est fondée sur l'individu, ce qui fait de lui un moderne. De son côté, tout en reconnaissant la difficulté de définir théoriquement la modernité, Yvan Lamonde voit en celle-ci « surtout un mode de civilisation qui s'oppose au mode de la tradition, une logique mais surtout un processus idéologique. Suivant un tel propos, il nous paraît adéquat, ici encore, de voir en Harvey, qui était nettement opposé au traditionalisme, un porte-étendard de la modernité.

¹⁴ Jean-Marc Piotte, Les Neuf clés de la modernité, Montréal: Québec Amérique, 2001, p. 12.

¹⁵ Yvan Lamonde et Esther Trépanier (dir.), *L'avènement de la modernité culturelle au Québec*, Québec: Les éditions de l'IQRC, 2007, p. 13.

Aussi, par rapport à l'histoire de l'avènement de la modernité au Québec, Lamonde souligne le fait que :

Si c'est au XIXe siècle que se réalise pleinement dans les formations sociales européennes cette démarche idéologique et critique de la modernité, elle est au Québec, pour des raisons historiques spécifiques, plus tardive. Elle se fait de surcroît dans un contexte particulier qui met en jeu, parfois de manière contradictoire, le nationalisme et l'internationalisme, les idéologies sociales et les projets scientifiques, le traditionnel et le moderne, etc. 16

Cette remarque au sujet du retard pris par le Québec quant à sa modernisation est d'ailleurs ce qui nous amène à considérer que Jean-Charles Harvey était, au cœur de ce même contexte historique, un véritable aiguillon tendant à pousser la société canadienne-française vers la modernité.

Jean-Charles Harvey critiquait les idéologies autoritaires dans *Le Jour*, avec une très forte emphase sur les idéologies fascisantes et d'extrême-droite, auxquelles il opposait le libéralisme et la démocratie. Mais Harvey s'opposait aussi aux doctrines de gauche, et cela en raison de sa profonde méfiance à l'égard de l'étatisme bureaucratique qui, à ses yeux, leur était consubstantiel. On le voit ainsi pourfendre le *socialisme*, qui est à la fois une « doctrine d'organisation sociale qui entend faire prévaloir l'intérêt, le bien général, sur les intérêts particuliers, au moyen d'une organisation concertée¹⁷ » et un « ensemble de doctrines visant à réformer les sociétés humaines par la mise en commun des moyens de production et d'échange sous le contrôle de l'État¹⁸ », de même que le *communisme*, organisation économique et sociale fondée sur la suppression de la propriété privée au profit de la propriété collective¹⁹ et aussi « doctrine sociale préconisant la mise en commun de tous les biens et l'absence de toute propriété privée. ²⁰ » Cependant, les attaques d'Harvey contre les idéologies de gauche – chez les

¹⁶ Yvan Lamonde et Esther Trépanier (dir.), *L'avènement de la modernité culturelle au Québec*, Québec: Les éditions de l'IQRC, 2007, p. 15.

¹⁷ André Lalande, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris: Quadrige, 1926, p. 998.

¹⁸ Dictionnaire de la philosophie, Paris: Larousse, 2001, p. 262.

¹⁹ André Lalande, Vocabulaire technique et critique de la philosophie, Paris: Quadrige, 1926, p. 417.

²⁰ Dictionnaire de la philosophie, Paris: Larousse, 2001, p. 262.

adeptes desquelles il percevait de bonnes intentions, ayant même été jusqu'à flirter avec celles-ci au milieu des années 1930 – se faisaient bien moins systématiques et virulentes que celles qu'il réservait aux idéologies fascisantes et d'extrême-droite, compte tenu du fait qu'il percevait ces dernières comme étant beaucoup plus menaçantes, voire nocives pour la démocratie et les libertés.

Le fascisme, que Harvey dénonce de manière constante dans Le Jour, est surtout associé au régime établi par Benito Mussolini en Italie à partir de 1922, et qui visait à instaurer un État autoritaire, nationaliste et totalitaire²¹. Pour les tenants de cette idéologie, croire, obéir et combattre deviennent des valeurs auxquelles doit adhérer chaque citoyen, tandis qu'analyser et critiquer deviennent de l'insubordination. Une telle idéologie ne pouvait que susciter le rejet radical de la part d'un Harvey qui était à la fois libre-penseur, libéral et démocrate. Harvey condamnait également le nazisme, idéologie d'Adolf Hitler et du Troisième Reich allemand. Pour les adeptes du nazisme, la race «aryenne» est considérée comme «supérieure» et doit être protégée de toute contamination par toute autre « race » jugée «inférieure». Aux yeux d'un Harvey qui avait le racisme en horreur, les libres-penseurs, les libéraux et les démocrates se devaient de combattre l'idéologie nazie sans concessions ni répit, d'autant plus que, tout comme pour le fascisme, elle se réclamait de conceptions antiparlementaires, anti-égalitaires et antidémocratiques²².

Enfin, il nous paraît important, dès cette introduction, de préciser notre perception quant à la pensée de Harvey au sujet du *nationalisme*. Que l'on soit pour ou contre, le nationalisme reste aujourd'hui un sujet par rapport auquel il est difficile de porter un regard objectif, sinon serein, particulièrement lorsqu'on aborde l'histoire du Québec. Harvey était certes un ardent critique du nationalisme, mais il ne faut par perdre de vue le fait qu'il s'agissait du nationalisme tel que les traditionalistes de son temps en imposaient la perception. Que, depuis l'époque traitée dans le présent mémoire, le discours nationaliste québécois ait – selon plusieurs du moins – évolué vers des positions et des principes dans lesquels ne se reconnaîtraient que très peu les traditionalistes que combattait Harvey, cela est selon nous probable. Mais il n'appartient strictement pas au

²¹ Le Nouveau Petit Robert, Paris, 1993, p. 895.

²² Le petit Robert : Dictionnaire universel des noms propres, Paris, 1996, p. 1468.

présent mémoire d'en débattre, puisqu'il se penche *exclusivement* sur le contexte historico-idéologique propre à la société canadienne-française des années 1937 à 1946.

Ce qui nous paraît toutefois évident à la lumière de nos lectures, y compris celle des œuvres historiographiques que nous avons parcourues, c'est le nationalisme duquel Jean-Charles Harvey s'opposait à l'époque du *Jour* était essentiellement celui prôné par les traditionalistes. Il s'agissait en fait d'un *ethno-nationalisme* que, à la lumière du contexte historico-idéologique qui nous intéresse, le politologue Paul Zawadzki définit dans les termes suivants:

« Les pratiques de l'ethno-nationalisme, telles que l'entre-deux guerres européen nous les montre à l'œuvre²³, visent à réintroduire une dimension hétéronome, anti-juridique, et plus largement négatrice du sujet dans l'espace politique moderne. Refusant d'abandonner la substance à l'artifice, la cohésion ethnique à la volonté démocratique d'autodétermination, le nationalisme [...] évacue la démocratie au profit de l'«ethnocratie», et il valorise l'ethnolâtrie au détriment de l'universalisme des droits de l'homme et de la citoyenneté. ²⁴»

C'était donc essentiellement au caractère *ethniciste* du nationalisme promu par les traditionalistes que s'en prenait Jean-Charles Harvey. Dans le contexte de la société canadienne-française des années 1937 à 1946, s'opposer au nationalisme, c'était dans les faits s'opposer à cet ethno-nationalisme qu'évoque Zawadzki, et aussi à cette *ethnolâtrie* dont Harvey était le témoin et qu'il rejetait, compte tenu de son adhésion indéfectible à l'universalisme des droits de l'homme et de la citoyenneté.

C'est pourquoi, à la lumière de la définition de Pierre-André Taguieff à laquelle nous avons recouru plus haut, nous avons choisi de désigner le *traditionalisme* en tant que principal courant idéologique auquel Harvey était opposé. Une certaine forme de nationalisme en était certes une dimension caractéristique, mais elle était loin d'en être la seule : non seulement l'*ethnolâtrie*, mais aussi de très perceptibles tendances fascisantes, d'extrême-droite, cléricales et autoritaires y occupaient également une large part.

²³ Note de l'auteur : c'est nous qui soulignons.

²⁴ Paul Zawadzki, in *Nationalismes en perspectives*, Gil Delannoi et Pierre-André Taguieff (dir.), Paris, 2001, Berg international éditeurs, p. 289.

Il nous paraît donc éminemment opportun d'appeler le lecteur à ne pas aborder les références au nationalisme incluses dans le présent mémoire à la lumière du nationalisme québécois tel qu'il croit le percevoir en ce début de XXIe siècle, mais plutôt bel et bien à la lumière du contexte historico-idéologique propre à notre sujet. Autrement, ce serait commettre un anachronisme de perception qui ne serait susceptible que d'obstruer l'analyse, voire la compréhension de notre sujet.

CHAPITRE I

Le Canada français des années du $\it Jour$:

Traditionalisme c. modernité

Périssent les hommes plutôt que les traditions! Comme si les hommes n'étaient pas tout, car ils sont la vie, et comme si les traditions, la plupart du temps, n'étaient pas le sentiment de la mort.

- Jean-Charles Harvey, Le Jour, 2 octobre 1937

Jean-Charles Harvey est le principal polémiste d'esprit libéral au sein d'une société canadienne-française sur laquelle, au cours des années 1930 et 1940, l'idéologie traditionaliste exerce une très forte emprise. Dans ce contexte, *Le Jour* de Jean-Charles Harvey se situe dans une position idéologique nettement minoritaire – ce qui provoque d'ailleurs, comme nous le verrons, d'importantes difficultés à la diffusion de ce journal. La version canadienne-française du traditionalisme comprend un fort attachement à la domination de l'Église catholique, de même que, au sujet de l'identité culturelle et linguistique, qu'une méfiance à l'égard des influences étrangères.

Le nationalisme traditionaliste tend à voir les Canadiens français comme un peuple - « une race », dit-on alors - dont la spécificité, voire la supériorité, provient d'abord, sinon exclusivement, de leur attachement aux traditions reçues du passé : leur origine française paysanne, leur langue, leur religion, ainsi qu'aux institutions vouées à la conservation de cet héritage : la famille, la paroisse, la vie rurale. Tout ce qui risque de porter atteinte à ces valeurs, qu'il s'agisse de l'urbanisation, de l'intervention de l'État ou des nouveaux modèles culturels en provenance des États-Unis, est perçu comme une menace qui doit être combattue.²⁵

D'après Victor Teboul, le traditionalisme canadien-français tient lieu de conscience collective, en plus d'être essentiellement conservateur: « La conscience collective des Canadiens français, ou en d'autres termes l'esprit de cohésion qui définit leur identité durant les années trente et quarante, est constituée, en plus de la langue et de la religion, d'une idéologie conservatrice. Celle-ci définit leur présent et leur avenir en

 $^{^{25}}$ Paul -André Linteau (et al.), $\it Histoire~du~Qu\'ebec~contemporain.$ Montréal: Boréal, 1989, p. 114.

fonction d'un passé mythique et elle est prépondérante sur tous les plans de la vie sociale.²⁶ »

Le Canada français de cette époque est donc loin de favoriser les idéaux des Lumières auxquels s'identifiait Jean-Charles Harvey. Au sein de la fédération canadienne, le Québec se distingue « non seulement en raison de sa langue qui est française dans un État majoritairement anglophone, mais à cause surtout d'une mentalité d'Ancien Régime préservée par l'Église. T' » L'idéologie traditionaliste est véhiculée par un clergé ayant la haute main sur bon nombre d'institutions publiques, notamment dans les domaines de l'éducation et des services sociaux.

Cependant, si le traditionalisme est prédominant, d'autres courants idéologiques, bien que minoritaires à divers degrés, sont aussi présents durant cette même époque. En premier lieu, nous pouvons désigner le fascisme, dont on retrouve les principales figures du côté de la revue *La Nation* et du mouvement des *Jeunesses patriotes*, qui promeut la soumission de l'individu à l'État en plus de s'opposer à la démocratie libérale. Les sympathisants fascistes adoptent le corporatisme comme système social et économique. L'Église catholique promeut elle aussi une forme de système corporatiste²⁸. Même s'il diffère du corporatisme promu par le régime mussolinien en Italie, le corporatisme promu par l'Église au Canada français vise tout de même à contrecarrer le libéralisme économique qu'elle juge trop matérialiste²⁹. C'est pourquoi les traditionalistes font du corporatisme un pilier pour le type de société auquel ils aspirent. Enfin, le nazisme, propagateur d'un antisémitisme qui est aussi repris – quoique de manière moins virulente – par les traditionalistes, est aussi présent, quoique à une bien moindre échelle, avec le Parti national social chrétien dirigé par Adrien Arcand.

²⁶ Victor Teboul, Le Jour : émergence du libéralisme moderne au Québec, Montréal: Hurtubise-HMH, 1984, 436 p.

²⁷ Jean-Paul de Lagrave, *Liberté et servitude de l'information au Québec (1867-1967)*. Longueuil: Éditions de Lagrave, 1978, p. 182.

²⁸ Encyclique Quadragesimo anno, 1931.

²⁹ Paul-André Linteau (et al.), Histoire du Québec contemporain, Montréal: Boréal, 1989, p. 108.

Les diverses mouvances de la gauche communiste et socialiste sont quant à elles farouchement combattues par les traditionalistes. C'est d'ailleurs avec l'appui indéfectible des traditionalistes que le gouvernement Duplessis impose, en 1937, la *Loi du cadenas*, qui interdit toute publication et distribution de littérature communiste. De ce fait, le parti communiste du Canada, et même le CCF (*Canadian Commonwealth Federation*) d'inspiration sociale-démocrate mais que les traditionalistes ont tendance à amalgamer au premier, voient leurs positions et leur influence nettement fragilisées et amoindries³⁰.

Le libéralisme, surtout véhiculé par *Le Jour* de Jean-Charles Harvey, se situe lui aussi dans une position nettement minoritaire, d'abord à cause de l'érosion de la confiance générale envers le libéralisme économique provoquée à la fois par la crise économique ayant durement frappé les années 1930 et par une mouvance traditionaliste qui retrouve une nouvelle vigueur en exploitant le mécontentement général de la population. Ayant fondé son journal dans un contexte idéologique où de larges franges de l'élite canadienne-française embrassent le traditionalisme et son antilibéralisme, Harvey, pour établir la base de son lectorat, en est réduit à ne pouvoir compter que sur un groupe plutôt restreint d'individus partageant sa vision du monde, et dont la plupart proviennent de la liste d'abonnés de périodiques contestataires tels *L'Ordre* et *La Renaissance* d'Olivar Asselin³¹.

Les idéologies autoritaires d'extrême-droite, inspirées surtout des régimes de l'Italie de Mussolini et du Portugal de Salazar, sont récupérées par les traditionalistes, qui jouissent alors d'un poids important au Canada français³². Les traditionalistes recourent aussi au nationalisme pour exalter auprès du peuple un sentiment d'appartenance aux traditions collectives et ancestrales. La forme de nationalisme brandie par les traditionalistes se revêt à la fois d'une conception mythique de l'histoire, d'une exaltation de l'origine ethnique, de la promotion du thème de la survivance nationale, de même que

³⁰ Paul-André Linteau (et al.), *Histoire du Québec contemporain*, Montréal: Boréal, 1989, p. 110.

³¹ Yves Lavertu, Jean-Charles Harvey: Le combattant. Montréal: Boréal, 2000, p. 44.

 $^{^{32}}$ Mason Wade, Les Canadiens français : de 1760 à nos jours, tome II (1911-1963), 2 t. Ottawa: Le Cercle du Livre de France, 1963, p. 325.

d'une forte affirmation de la prédominance de la collectivité sur l'individu³³. Une telle idéologie s'oppose de plein fouet au libéralisme individualiste et aux idéaux universalistes promus par le *Jour*.

Dans les faits, le nationalisme canadien-français tel que promu par les traditionalistes peut être identifié à « une doctrine qui revendique pour la nationalité le droit de former une nation, suscitant parfois, dans ses débordements, l'exaltation du sentiment national et un attachement passionné à la nation, pouvant parfois être accompagné de xénophobie et d'une volonté d'isolement.³⁴ » Ce nationalisme est également associé au cléricalisme, la religion catholique et le nationalisme étant considérés comme indissociables aux yeux des adeptes du traditionalisme. De plus, le cléricalisme, qui se définit comme la volonté d'imposer à l'ensemble de la population les règles de l'Église concernant les mœurs et la vie quotidienne, est alors nettement dominant au sein de la société canadienne-française, avec un clergé qui intervient régulièrement de tout son poids dans le débat politique et social³⁵. Comme le souligne Guy Rocher : « Le cléricalisme fait en effet partie de l'histoire canadienne-française et québécoise. Le fait paradoxal de la fin du XIXe siècle et du début du XXe siècle, c'est que, au moment où le Québec s'industrialisait et s'urbanisait toujours davantage, le cléricalisme parut l'emporter. 36 »

1.1 L'avenir c. le retour en arrière

Les influences idéologiques d'extrême-droite en provenance d'Europe, dont nous avons plus haut signalé l'influence, conjuguées aux effets de la Grande dépression, ont contribué à radicaliser les mouvances traditionalistes canadiennes-françaises : « Devant la gravité de la situation et le désarroi idéologique ambiant, les milieux cléricaux et les élites traditionnelles se lancent dans une vaste campagne de réactivation et de mise à jour du

³³ Alain Gélédan (dir.), Dictionnaire des idées politiques, Paris: Sirey, 1998, p. 248.

³⁴ Philippe Boudreau et Claude Perron, 350 mots clés de science politique, Montréal: Chenelière-McGraw-Hill, 1998, p. 120.

³⁵ Mouvement laïque de Belgique, *La laïcité de A à Z : Cléricalisme*, Centre d'action laïque, 2003, http://www.ulb.ac.be/cal/laiciteAZ/clericalisme.html

³⁶ Meisel, John et Guy Rocher et al., Si je me souviens bien ; As I recall : Regards sur l'histoire, Montréal: IRPP, 1999, p. 16.

nationalisme traditionaliste, à laquelle se rallient bientôt une majorité d'intellectuels, d'étudiants, de penseurs politiques et de spécialistes des sciences humaines.³⁷ »

Dans un tel climat idéologique, ceux qui préconisent la libre pensée, les libertés individuelles et la modernisation de la société s'inscrivent en faux par rapport à l'idéologie dominante. Le Jour n'y manque d'ailleurs pas. Face à un cardinal Villeneuve qui, en tant que primat de l'Église catholique, affirme que « la liberté de parole n'est pas la liberté d'injure à notre conception sociale, la liberté d'insulter nos traditions, nos mœurs et notre religion³⁸ », Le Jour « dresse contre le clergé et les tenants de l'idéologie traditionnelle [...] une remise en question profonde et collective de la condition des Canadiens français.³⁹ » La défense des libertés et l'opposition catégorique à l'idéologie traditionaliste caractérisent la contestation entreprise par Harvey. Avec les modernistes, ce dernier s'oppose à la domination du clergé sur la société et promeut la laïcisation des institutions publiques, particulièrement dans le domaine de l'éducation. Dans ce combat, Harvey se trouve aux prises avec les traditionalistes, qui veulent maintenir, voire consolider la position dominante du clergé.

Pour Harvey, l'avènement de la modernité nécessite la rupture avec le traditionalisme. En ce sens, Harvey et *Le Jour* incarnent l'aspiration vers cette modernité qui incarne « dans le présent le choc du futur [et qui] pressent ce qui sera tout autant qu'elle dénonce ce qui n'est plus. 40 » De fait, Harvey dévoile dans ses écrits du *Jour* une très perceptible tendance à appeler les Canadiens français à se tourner résolument vers l'avenir, tandis que les traditionalistes valorisent des conceptions passéistes.

L'influence du traditionalisme canadien-français est cependant antérieure à la crise économique. En effet, malgré certains progrès, les tentatives de renouveau suscitées

 $^{^{\}rm 37}$ Paul-André Linteau (et al.), Histoire~du~Qu'ebec~contemporain, Montréal: Boréal, 1989, p. 116.

³⁸ Cardinal Villeneuve, cité dans Jean-Paul de Lagrave, *Liberté et servitude de l'information au Québec (1867-1967)*. Longueuil: éditions de Lagrave, 1978, p. 69.

³⁹ Victor Teboul, *Le Jour : émergence du libéralisme moderne au Québec,* Montréal: Hurtubise-HMH, 1984, p. 128.

⁴⁰ André Lalande, Vocabulaire technique et critique de la philosophie, Paris: Quadrige, 1926, pp. 522-523.

par les gouvernements libéraux au pouvoir à Québec durant l'époque de grande prospérité des années 1920 sont toujours restées cantonnées dans un contexte sociétal traditionaliste. Comme le souligne Pascale Ryan, « les années 1930 sont caractérisées sur le plan idéologique par ce mélange d'ancien et de nouveau, ces tentatives de renouveau qui restent malgré tout inscrites dans la tradition canadienne-française. 41 »

Au tournant du siècle, des centaines de milliers de Canadiens français s'étaient expatriés vers les usines de Nouvelle-Angleterre. Cet exode s'est considérablement estompé au moment où l'industrialisation s'est mise, au cours des années 1920, à rattraper le Québec. Les valeurs traditionalistes se trouvèrent alors confrontées à l'attrait pour de nouveaux modes de vie, de même qu'au développement dans les grandes villes d'une culture de masse fortement influencée par les États-Unis : « Le cinéma et le théâtre populaire attirent les foules, les loisirs s'étendent rapidement, et les citadins, surtout Montréalais, en profitent largement, et cela en dépit des sermons du clergé. 42 » Les progrès liés à cette modernisation de la société sont toutefois largement compromis par la grave crise économique qui éclate en 1929, et dont les incidences se répercutent jusque dans le domaine de l'éducation : « Dans l'ensemble du monde de l'éducation au Québec, la crise a pour effet d'interrompre l'annonce de modernisation entreprise durant les années vingt. 43 » De fait, malgré leur long règne – de 1897 à 1936 – les gouvernements libéraux au pouvoir à Québec ne contesteront que très peu la domination du clergé sur la société et, de ce fait, ne contribueront pas à diminuer l'influence du traditionalisme. Ainsi, loin d'adopter résolument la modernité, les timides réformes des libéraux ne mettront pas le système d'éducation à jour, et ils n'accorderont pas non plus le droit de vote aux femmes, et cela même si de telles mesures sont adoptées par les autres provinces canadiennes.

Avec l'avènement de la crise économique, les traditionalistes redoublent d'ardeur et accroissent leur audience en dénonçant le capitalisme libéral au nom de la lutte contre la domination économique de l'étranger. Pour contrer cette dernière, les traditionalistes

⁴¹ Pascale Ryan, La Ligue d'action nationale 1917-1960, Montréal: Leméac, 2006, p. 87.

⁴² Fernande Roy, *Histoire des Idéologies au Québec aux XIX et XX siècles*, Montréal: Boréal, 1993, p. 82.

 $^{^{43}}$ Paul-André Linteau (et al.), $\it Histoire~du~Qu\'ebec~contemporain$, Montréal: Boréal, 1989, p. 105.

lancent une campagne prônant « l'Achat chez nous », en appelant particulièrement au boycott des entreprises et commerces juifs et anglo-saxons⁴⁴. Jean-Charles Harvey s'oppose résolument à une telle campagne; en plus d'en dénoncer la nature xénophobe, il affirme qu'elle n'est qu'un remède illusoire qui détourne l'attention vis-à-vis des causes réelles des problèmes sociaux et économiques des Canadiens français. Harvey dénonce donc « [ceux qui érigent en dogme] l'Achat chez nous, c'est-à-dire, chez des Canadiens français à l'exclusion des autres», car pour lui, « ce serait un principe bien dangereux que de croire que le salut d'un peuple réside dans ces étroites opérations de comptoir.⁴⁵ »

Les gouvernements libéraux au pouvoir à Québec depuis 1897 appliquent, comme nous l'avons évoqué, des politiques assez conservatrices. Ils se contentent d'initier certaines mesures visant à faire cesser l'exode canadien-français vers les usines des États-Unis, notamment en favorisant la création d'emplois par le développement industriel et par l'exploitation des richesses naturelles⁴⁶. Mais cette industrialisation est essentiellement enclenchée à l'aide de capitaux en provenance des milieux d'affaires anglophones issus à la fois du Québec, des autres provinces canadiennes et des États-Unis. À partir de 1920, le gouvernement dirigé par Louis-Alexandre Taschereau tente certes d'enclencher certains changements timides dans le système d'éducation, par exemple en favorisant le développement de l'École des Hautes Études Commerciales, ceci afin d'encourager la formation des Canadiens français en science économique. Mais Taschereau et son gouvernement prennent toutefois garde de ne pas froisser la susceptibilité du clergé en ne remettant nullement en cause la haute main de ce dernier sur l'éducation.

Ainsi, au moins depuis la défaite des Patriotes en 1837-38, le libéralisme se trouve endigué par le traditionalisme clérical.⁴⁷ D'après Jean-Paul de Lagrave, l'Église joue depuis ce temps un rôle idéologique prédominant tout en consacrant « une grande

⁴⁴ Fernande Roy, *Histoire des Idéologies au Québec aux XIX et XX siècles,* Montréal: Boréal, 1993, p. 86.

 $^{^{45}}$ Jean-Charles Harvey, « L'absurdité de l'achat chez nous », $\it Le Jour, Montréal, 28 mai 1938, p. 8.$

⁴⁶ Paul-André Linteau (et al.), Histoire du Québec contemporain, Montréal: Boréal, 1989, p. 15.

⁴⁷ Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec (1896-1929)*, Montréal: Fides, 2004, p. 278.

partie de son énergie [...] à lutter contre la liberté de penser. L'Église déploie en fait des efforts soutenus dans la lutte contre les revendications modernistes que sont l'éducation publique neutre, gratuite et obligatoire, contre le suffrage des femmes et contre la séparation de l'Église et l'État. Elle s'attache aussi à maintenir le *statu quo*, voire à retourner en arrière, c'est-à-dire à l'époque d'une Nouvelle-France dominée par un catholicisme intransigeant et prémunie contre la « dégénérescence » d'une culture nord-américaine « matérialiste » et « athée ».

Isolationniste, le traditionalisme appelle les Canadiens français à se considérer en tant que « peuple à part » en Amérique. Mais il exprime aussi la crainte du clergé de voir s'éroder son statut dominant, d'où son opposition virulente à la marche de la société canadienne-française vers la modernité. Le clergé se montre également hostile à la notion de liberté individuelle⁴⁹. De plus, la domination de l'idéologie traditionaliste instille un climat de peur au sein la société canadienne-française : ceux qui osent critiquer la domination cléricale sont férocement attaqués, sinon dénigrés; devenus des parias dans leur propre société, leurs possibilités de gagner leur vie au sein de la société canadiennefrançaise se voient souvent compromises. Devant quoi Jean-Charles Harvey s'érige non seulement contre ceux qui suscitent et alimentent cette peur, mais aussi contre la tendance qu'ont plusieurs à céder en renonçant à l'expression de leurs idées au grand jour. Pour Harvey, « vivre dans la peur, c'est vivre sans liberté. [...] Les plus condamnables sont ceux d'entre nous qui nourrissent une peur superstitieuse et qui, par cette peur même, fortifient sans cesse les positions déjà trop fortes de leur classe.⁵⁰ » Tout en affrontant résolument ce climat de répression intellectuelle, Harvey donne au Jour la mission d'incarner un contre-courant progressiste et porteur des valeurs de liberté, en plus d'affirmer ouvertement la nécessité de dégager la société canadienne-française de l'emprise du clergé.

Le libéralisme de Harvey et le traditionalisme s'opposent donc de plein fouet. *Le Jour* exige des réformes dont chacune va à l'encontre des vues traditionalistes, et dont les

⁴⁸ Jean-Paul de Lagrave, *Liberté et servitude de l'information au Québec (1867-1967)*, Longueuil: Éditions de Lagrave, 1978, p. 164.

⁴⁹ Paul-André Linteau (et al.), Histoire du Québec contemporain, Montréal: Boréal, 1989, p. 347.

⁵⁰ Jean-Charles Harvey, La Peur. Montréal: Boréal, 2000, p. 37.

principales sont la modernisation de l'éducation, la laïcisation des institutions publiques, le suffrage féminin, l'opposition aux tendances autoritaires et fascisantes, la participation des Canadiens français au fédéralisme canadien et la participation active du Canada à la Deuxième Guerre mondiale. En contrepartie, les tenants du traditionalisme mettent en doute la démocratie libérale; ils sont contre l'école gratuite et obligatoire; ils sont aussi opposés à la modernisation du statut de la femme; ils s'opposent à la participation à la guerre contre le fascisme; ils sympathisent ouvertement avec les régimes autoritaires européens d'inspiration fasciste et, comme nous l'avons vu, ils veulent aussi maintenir le caractère catholique de l'identité canadienne-française.

Victor Teboul atteste du fait que *Le Jour* et son directeur se situent à contrecourant des tendances idéologiques dominantes de l'époque. De ce fait, leur position s'avère fragile, et cela non seulement au Québec: « Si les idéologies traditionnelles ont des raisons de se sentir menacées par *Le Jour*, le libéralisme, lui se retrouve dans une position de faiblesse non seulement au Québec, parmi les nationalistes et les milieux cléricaux où le fascisme a bonne presse, mais aussi dans le monde. 51 »

Devant les conséquences sociales de la crise économique et le mécontentement populaire qu'elles génèrent, Jean-Charles Harvey se décide à fonder *Le Jour* car il refuse de laisser les traditionalistes tirer profit de la situation. Dès la première parution du journal, il affirme vouloir combattre les illusions qu'il perçoit dans les solutions traditionalistes : « Proposer à nos maux des remèdes empiriques comme le séparatisme, le fascisme, la xénophobie, le sectarisme et autres ismes, c'est être dupe de soi-même ou bien mentir. ⁵² » Harvey aura maintenu cette ligne de pensée tout au long de l'existence du *Jour* ; soulignant le neuvième anniversaire de la création de son journal – donc peu avant la fin de celui-ci, il réaffirme cette même volonté tout en rappelant le contexte idéologique ayant à ses yeux justifié la création du *Jour* :

Nous nous engagions, par notre programme, à défendre une cause impopulaire. C'était l'époque où les ennemis de la liberté semblaient triompher partout. Mussolini, en mobilisant tout l'héroïsme italien, à l'abri des tanks, des avions et

⁵¹ Victor Teboul, *Le Jour : Émergence du libéralisme moderne au Québec.* Montréal :Hurtubise-HMH, 1984, p. 64.

 $^{^{52}}$ J.-C. Harvey, « Un peu de franchise et de courage », Le Jour (Montréal), 16 septembre 1937, p. 1.

des canons contre les redoutables flèches et fers de lances des nègres, était devenu l'idole et le modèle d'une partie de la Laurentie. En Espagne, Franco recevait les bénédictions dûes au chef des Croisés pour avoir levé l'étendard sacré contre le diable républicain. Sur les deux rives du Saint-Laurent, on ne parlait que de Salazar et du corporatisme. On maudissait la démocratie. On s'apprêtait à refouler vers la misère ou la servitude tous les partisans de la librepensée. 53

Dans leurs efforts d'expression et de diffusion de leurs idées, les libres penseurs et les démocrates comme Harvey doivent surmonter d'importants obstacles. La force des traditionalistes est telle que les campagnes de discrédit et de boycott qu'ils organisent réussissent à nuire considérablement à la diffusion du journal de Harvey, qui fut par surcroît non seulement accusé par *Le Devoir* d'être communiste, mais aussi d'avoir les mains liées vis-à-vis la communauté juive⁵⁴.

Il est vrai toutefois que, du moins formellement, la liberté de presse et d'expression existe bel et bien dans la société canadienne-française : à preuve le fait que Harvey était tout de même en mesure de publier *Le Jour*. De fait, la presse francophone à grand tirage est surtout reliée aux partis politiques d'obédience libérale. Cependant, la classe politique libérale, tant fédérale que provinciale, n'ose pas s'attaquer de front à la domination du clergé, de crainte de subir ses foudres. Ainsi, les journaux d'obédience libérale comme *La Presse* de Montréal et *Le Soleil* de Québec prônent un libéralisme plutôt timide, tout en se gardant d'effaroucher le clergé et ses alliés traditionalistes. Déplorant leur manque d'audace, c'est donc par les idées diffusées dans *Le Jour* qu'Harvey s'efforce de pallier à cette situation.

1.2 Jean-Charles Harvey c. Lionel Groulx

Il nous faut maintenant comparer la pensée de Jean-Charles Harvey à celle de celui que nous considérons comme son grand opposant, l'abbé Lionel Groulx, principale figure de proue du traditionalisme des années 1930-40. L'influence de Groulx sur les organes et mouvements traditionalistes est considérable. Par sa participation à des mouvements et revues comme la Ligue d'Action française, la Ligue d'Action canadienne-

⁵³ J.-C. Harvey, « Neuvième anniversaire de la fondation d'une œuvre d'émancipation humaine et nationale : On a la vie dure », *Le Jour* (Montréal), 1 septembre 1945, p. 1.

⁵⁴ Yves Lavertu, Jean-Charles Harvey: Le Combattant. Montréal: Boréal, 2000, p. 121.

française, L'Action catholique, L'Action Nationale, etc., et aussi comme tribun, historien, enseignant et écrivain, Groulx marque de tout son poids le climat idéologique qui entoure l'avènement du *Jour*.

Les positions affichées par Harvey dans *Le Jour* effarouchent les traditionalistes non seulement parce qu'elles promeuvent la modernisation de la société canadienne-française, mais aussi parce qu'elles combattent l'idée selon laquelle la « race » – selon le terme généralement employé à l'époque – serait un facteur déterminant pour l'édification de la société. Comme le souligne Sylvianne Savard-Boulanger, « si *Le Jour* est contre le racisme, c'est tout simplement par devoir d'humanité. D'est pour Harvey en effet, « les intérêts de l'humanité éclipsent le sentiment de race et de souveraineté nationale, les droits essentiels de l'individu en tant qu'homme sont infiniment plus importants que maints prétendus droits sociaux qui ont nourri trop souvent l'oppression, l'esclavage, la persécution et la guerre. Avec un Harvey qui est ainsi attaché aux valeurs universelles ainsi qu'aux droits et libertés individuels, on ne s'étonnera pas du fait que cette position l'oppose de front à un Lionel Groulx qui promeut la prédominance de la collectivité sur l'individu et de l'identité ethnique et religieuse sur les valeurs universelles.

Harvey ne manque d'ailleurs pas d'exprimer son hostilité aux thèses de Groulx : « On sait que l'influence de cet abbé a contribué puissamment à créer, chez plusieurs, une tendance au séparatisme et à la xénophobie⁵⁷ ». Ce que Groulx et Harvey ont en commun s'arrête au fait qu'ils croient tous deux en l'importance d'assurer la préservation et le rayonnement de la langue et de la culture françaises en Amérique du Nord. Mais les moyens prônés par chacun pour y arriver diffèrent au point d'aboutir à des visions nettement antagonistes. Pour Harvey, l'avenir du Canada français nécessite non seulement une approche progressiste, démocratique et libérale, mais il passe aussi par l'ouverture à l'égard de l'Amérique du Nord. La vision de Groulx, au contraire de celle d'Harvey, est surtout fondée sur la quête d'un retour à une Nouvelle-France catholique et ethniquement pure et, « doctrinaire d'une Nouvelle-France à reconstituer sous forme d'un

⁵⁵ Sylvianne Savard-Boulanger, *La pensée politique de Jean-Charles Harvey, journaliste*. Thèse de doctorat, Sherbrooke: Université de Sherbrooke, 1985, p. 139.

⁵⁶ J.-C. Harvey, « Humanité et Race », *Le Jour*, Montréal, 22 décembre 1945, p. 1.

⁵⁷ J.-C. Harvey, « Fanatisme nationaliste », Le Jour, Montréal, 4 décembre 1943, p. 8.

État catholique et français 58 », Groulx appelle à la glorification du passé et au culte des ancêtres :

Par l'histoire nous éprouverons, en nous-même, comme dirait Charles Maurras, que "nulle réalité précise ne vaut l'activité et le pouvoir latent de la volonté collective de nos ancêtres"; et ce sont leurs impulsions, leurs directions impérieuses qui nous pousseront vers notre avenir [...] Par l'histoire enfin restera mêlé à nos âmes l'ensemble de nos traditions, celles du moins qui contiennent de la vie et qui ne sont que le prolongement de l'âme des ancêtres. ⁵⁹

De plus, Harvey prône l'établissement d'un système scolaire obligatoire, laïc et universel. Groulx, en plus de s'opposer à une telle idée, prêche en faveur d'une éducation soumise à la tutelle du clergé, tout en la voulant plus « nationale » : « Seule véritable formation patriotique, l'éducation nationale dispensée dans la famille et à l'école, est à même de former un citoyen canadien français conscient de sa nationalité et de ses devoirs envers celle-ci. 60 »

Pour Harvey, l'approche générale de Groulx est à combattre : « M. l'abbé Groulx semble croire que le sentiment nationaliste, il faudrait dire racique (sic), n'a pas été assez fort, assez éclairé, assez complet, et que c'est de là que provient l'état d'infériorité matérielle qui nous caractérise. Selon lui, les retards sociaux, culturels et économiques du Canada français sont directement liés à l'état pitoyable du système scolaire, et il fait de son analyse un autre motif d'opposition aux thèses de Groulx:

M. Groulx se demande pourquoi l'exploitation de nos mines, de nos forêts, de nos forces hydrauliques, de la finance et du grand commerce nous ont échappé. Sans doute, des raisons historiques expliquent partiellement ce phénomène. [...] La vraie raison de notre infériorité économique, vous savez où elle se trouve, cher M. Groulx. Nos écoles et nos collèges dirigés comme ils le sont par des

⁵⁸ Jean-Paul de Lagrave, *Liberté et servitude de l'information au Québec (1867-1967)*. Longueuil: Éditions de Lagrave, 1978, p.11.

⁵⁹ Lionel Groulx, cité dans Mason Wade, Les Canadiens français : de 1760 à nos jours, tome II (1911-1963). 2 t. Ottawa: Le cercle de livre de France, 1963, p. 293.

⁶⁰ Pascale Ryan, Penser la nation, Ottawa: Leméac, 2006, p. 116.

 $^{^{61}}$ J.-C. Harvey, « Les directives de l'abbé Groulx », Le Jour (Montréal), 11 décembre 1937, p. 1.

personnes ignorantes de la vie réelle, ne peuvent pas nous donner beaucoup de chefs d'entreprises et de créateurs. Là est notre grande faiblesse. 62

Selon l'historien Mason Wade, « une certaine tendance raciste du nationalisme canadien-français avait été accentuée pendant vingt ans par l'enseignement de l'abbé Groulx. 63 » Dans une œuvre récente, l'historien Marcel Trudel accrédite cette thèse de Wade:

Que Groulx ait donné au mot race un sens absolu ou seulement celui de peuple ou de groupe, n'est pas le problème qui nous retient, mais c'est chez Groulx l'affirmation sans cesse répétée d'une vocation privilégiée qui est celle du groupe canadien-français en Amérique, d'un destin hors du commun, au-dessus d'autres nations qui en sont exclues. Les affirmations de cette thèse sont tellement fréquentes dans l'œuvre très variée de Groulx [...] que se perdrait probablement celui qui tenterait d'établir une évolution dans tous ces témoignages de racisme. 64

De son côté, Harvey voit dans le discours de Groulx sur la «race» une tentative de diversion par rapport aux causes réelles des problèmes sociaux et économiques de la société canadienne-française :

La Race, encore la Race, toujours la Race; on ne sait rien de ce qui se passe dans le monde, on pense qu'à la Race. [...] Pendants ce temps, personne ne parle d'améliorer vraiment le sort des Canadiens de langue française. Dans nos écoles aux instituteurs et institutrices mal formés, mal payés et mécontents, écoles où le mysticisme hallucinant s'est substitué à l'enseignement des choses pratiques et de l'art de vivre, on forme en série des milliers de malheureux que l'on jettera sans préparation sur le marché de travail. 65

Harvey dénonce aussi en Groulx un semeur de haine dont l'idéologie pose un danger pour la fragile unité des deux peuples fondateurs du Canada. Pour Harvey, qui considère l'ensemble du territoire canadien comme sa patrie, Groulx est un fossoyeur pour son pays:

 $^{^{62}}$ J.-C. Harvey, « Les demi-vérités de l'abbé Groulx », Le Jour (Montréal), 28 décembre 1940, p. 8.

⁶³ Mason Wade, Les Canadiens Français : de 1760 à nos jours, tome II (1911-1963), Ottawa: Le cercle de livre de France, 1963, p. 341.

⁶⁴ Marcel Trudel, *Mythes et réalités dans l'histoire du Québec : tome II*, Montréal : Hurtubise-HMH, 2004, p. 156.

 $^{^{65}}$ J.-C. Harvey, « Lâches et cabotins », Le Jour (Montréal), 24 mars 1945, p. 1.

C'est par la poésie d'un tel langage que l'abbé Groulx s'est imposé, non pas à la raison, mais à la sensiblerie des jeunes. C'est par là aussi qu'il a fini par détacher nombre de nos compatriotes de la vraie nation canadienne, celle qui va de l'Atlantique au Pacifique et qui, en abandonnant les stériles luttes de races, peut devenir l'une des grandes civilisations du monde.⁶⁶

Prônant un patriotisme canadien biculturel, Harvey s'oppose donc à l'ethnonationalisme de Groulx, qu'il qualifie de « nationaliste outrancier »: « Je veux citer un passage relatif au nationalisme outrancier. M. l'abbé Groulx prononçait, ces jours derniers, un vibrant discours visant à réchauffer chez les jeunes les ardeurs raciales. On sait que l'influence de cet abbé a contribué puissamment à créer, chez plusieurs, une tendance à la xénophobie. 67 »

Dès le premier numéro du *Jour*, Harvey, qui se considère Canadien plutôt que « Laurentien », dénonce autant le séparatisme que le traditionalisme de Groulx : « Il [Groulx] voit dans la confédération les germes de notre désintégration, et il voudrait, sinon séparer Québec du reste du pays [...] une sorte d'État français exclusivement français et fortement traditionaliste. ⁶⁸ » Il s'oppose aussi au type de nationalisme promu par Groulx parce qu'il s'agit à ses yeux d'un culte de la collectivité qui entrave les libertés individuelles.

Harvey s'oppose également à la sympathie affichée par Groulx à l'égard des leaders autoritaires d'extrême-droite et fascistes d'Europe. Dans un article de septembre 1934 consacré à la langue et la survivance, Groulx appelle en effet l'avènement au Canada français d'un « Chef national » qui soit à l'exemple de certains dictateurs d'extrême-droite, et qu'il invoque d'ailleurs nommément: « Le de Velara, le Mussolini, dont on peut discuter la politique, mais qui, en dix ans, ont refait psychologiquement une nouvelle Irlande et une nouvelle Italie, comme un Dollfuss et un Salazar sont en train de

⁶⁶ J.-C. Harvey, « M. Lionel Groulx, Premier ministre », Le Jour (Montréal), 16 septembre 1937, p. 8.

⁶⁷ J.-C. Harvey, « Fanatisme nationaliste », Le Jour (Montréal), 4 décembre 1943, p. 8.

 $^{^{68}}$ J.-C. Harvey, « Les directives de l'abbé Groulx », Le Jour (Montréal) 11 décembre 1937, p. 1.

faire une nouvelle Autriche et un nouveau Portugal.⁶⁹ » Harvey, qui avait fondé son journal notamment pour combattre l'idéologie de ces dictateurs tout en leur opposant les valeurs démocratiques et libérales, ne pouvait que s'ériger en porte-à-faux à l'égard de tels propos. Sa dénonciation sans concessions du fascisme en témoigne sans ambiguïté:

Au point de vue humain, le fascisme a fait de la masse qu'il comprime des êtres qui ont perdu contact avec le monde extérieur et qui n'y comprennent plus rien. On a vidé les cerveaux de leur meilleur contenu pour n'y faire entrer qu'une religion de « Crois ou meurs! » On veut faire perdre au peuple le sentiment même de la saine liberté qui est le plus grand de tous les biens. L'idée démocratique est bannie en Italie. Les Italiens ne savent plus ce qui se passe hors de chez eux. 70

Harvey se démarque également au sujet de l'antisémitisme, qu'il condamne clairement, et cela contrairement à Groulx et ses alliés traditionalistes qui non seulement ne le dénoncent pas à leur tour, mais qui font également preuve de complaisance à son égard:

Plusieurs de mes amis sont des antisémites ardents. Je le regrette pour eux. Je n'ai jamais compris qu'un homme de cœur, un chrétien surtout, pût porter la férocité jusqu'à approuver et même applaudir les atrocités commises contre tout un peuple. Ces mêmes amis, que j'estime malgré tout, pour les beaux côtés de leur caractère, me reprocheront de prendre, aujourd'hui, la défense d'une minorité opprimée; mais j'ai la certitude que l'avenir me donnera raison, quand leurs yeux se seront ouverts.⁷¹

De plus, Harvey va jusqu'à affirmer que « les Canadiens d'origine juive constituent, dans l'ensemble, un élément d'activité, d'intelligence et de progrès dans notre jeune nation. Je m'honore de l'amitié d'un grand nombre d'entre eux et je n'ignore nullement qu'ils ont fourni à la civilisation moderne des hommes et des femmes remarquables dans tous les domaines. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'on ne peut trouver de tels propos ni chez Groulx ni chez ses alliés traditionalistes, ceux-ci voyant surtout les Juifs comme une menace posée à l'intégrité de la société canadienne-française.

⁶⁹ Mason Wade, Les Canadiens Français : de 1760 à nos jours, tome II (1911-1963), Ottawa: Le cercle de livre de France, 1963, p. 328.

 $^{^{70}}$ J.-C. Harvey, « Mystique fasciste ou exploitation des masses », Le Jour (Montréal), 2 octobre 1937, p. 2.

⁷¹ Paul Riverin (pseudonyme de Jean-Charles Harvey), « La charité chrétienne et les Juifs », *Le Jour* (Montréal), 5 août 1939, p. 2.

⁷² J.-C. Harvey, « Les Canadiens d'origines juives », *Le Jour* (Montréal), 21 avril 1945, p. 1.

Le Jour combat également l'idée que le Canadien français serait «supérieur» à cause de son sang, de sa «race» et de sa religion. Dès 1926, l'Action catholique établit les lignes directrices du mouvement traditionaliste, que Pascale Ryan résume ainsi: « La nation canadienne-française repose sur un « construit » historique et culturel. Elle est catholique et française, et elle doit lutter pour le maintien de son intégrité ethnique et religieuse » L'Action catholique est, comme le souligne Jean-Paul de Lagrave, l'un des organes parmi les plus influents auxquels Le Jour se trouve opposé : « À l'époque où Le Jour était dans sa plus grande force, L'Action catholique régnait sur les consciences des bien-pensants de Québec. 74 »

L'Action française, fondée en France en 1898, est quant à elle un mouvement royaliste, nationaliste et réactionnaire centré autour d'une revue qui porte le même nom et qui est dirigée par Charles Maurras, Léon Daudet et Jacques Bainville. La religion catholique y est considérée comme étant détentrice des valeurs traditionnelles, et le fascisme italien réunit selon eux les principes et les méthodes de ce qui pourrait être un fascisme français⁷⁵. Mais la grande influence de ce mouvement sur la jeunesse catholique, de même que son exaltation de la violence, attirent l'attention du Vatican, qui condamne la revue en 1927.

L'Action française du Canada français est calquée sur sa consœur française : « Les affinités idéologiques entre les deux périodiques sont patentes, à un point tel qu'on peut dire que l'Action française est une adaptation québécoise de l'Action française. 76 » Durant les années 1920, cette revue est l'organe de l'idéologie traditionaliste au Canada français. En 1928, suite à la condamnation de Maurras et de L'Action française par l'Église, la revue change de nom et devient L'Action Canadienne-française. Mais avec la prospérité des années 1920, les idéologues traditionalistes canadiens français perdent une

⁷³ Pascale Ryan, *Penser la nation*, Montréal: Leméac, 2006, p. 89.

⁷⁴ Jean-Paul de Lagrave, *Liberté et servitude de l'information au Québec (1867-1967)*, Longueuil: Éditions de Lagrave, 1978, p. 142.

⁷⁵ Catherine Pomeyrols, Les intellectuels québécois : Formation et engagements 1919-1939, Montréal : L'Harmattan, 1996, p. 293.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 291.

large part de leur lectorat, et la publication cesse de paraître en décembre de la même année⁷⁷.

Les idéologies traditionalistes retrouvent cependant, comme nous l'avons déjà mentionné, un auditoire élargi au lendemain de l'éclatement de la crise économique de 1929. L'Action canadienne-française renaît en janvier 1933 sous le nom de L'Action nationale. Les membres fondateurs, Esdras Minville, Joseph-Papin Archambault, Anatole Vanier, Lionel Groulx et Harry Bernard, avaient d'ailleurs tous participé à la Ligue d'Action française. Il est à signaler que Groulx se retrouve aussi au sein de l'équipe de direction. Le premier numéro de la revue est entièrement consacré au catholicisme et aux traditions canadiennes françaises⁷⁸.

À Montréal, Camillien Houde est réélu en 1938 comme maire de la ville. Houde est lui aussi un sympathisant fasciste qui s'affiche ouvertement comme tel. Il l'affirme d'ailleurs clairement lors d'une conférence prononcée en 1939 : « Les Canadiens français dans la province de Québec, sont fascistes par le sang sinon de fait. [...] si l'Angleterre entre en guerre contre l'Italie, leurs sympathies seront du côté des Italiens. Pour Harvey, Houde est porteur de tout ce qui est détestable dans le populisme, et il exprime ouvertement son mépris dans un article où il commente ce même discours: « Ce courtisan de la foule souffre le martyre quand personne ne pense à lui. [...] Au cours de mes vingt-cinq années de journalisme je n'ai jamais vu, en dehors des asiles d'aliénés, un tel acte de démence. On le proposition de la foule souffre le martyre quand personne ne pense à lui. [...]

1.3 L'élection du gouvernement Godbout

Au lendemain de l'avènement de la Deuxième Guerre mondiale, le Parti libéral d'Adélard Godbout inflige une défaite sévère au gouvernement Duplessis. Harvey ne

⁷⁷ Pascale Ryan, Penser la nation, Montréal: Leméac, 2006, p. 95.

⁷⁸ Ibid.

⁷⁹ Jacques Lacoursière, *Histoire populaire du Québec (1896-1960)*, Sillery: Septentrion, 1997, p. 238.

⁸⁰ J.-C. Harvey, « Notre Bouffon est en voyage », Le Jour (Montréal), 10 août 1940, p. 1.

manque pas de célébrer ouvertement cet événement, tout en insistant sur le caractère indépendant de son journal :

M.Godbout, qui est l'honnêteté même, saura mettre de l'ordre dans la maison saccagée. Nous lui offrons nos félicitations et exprimons l'espoir qu'il trouve, dans la députation nouvelle, un concours loyal et désintéressé. Dans tous les cas, il fera un contraste frappant avec M. Duplessis. Celui-ci était ignorant, grossier, gaffeur, superficiel, crue et impulsif. M.Godbout a de la culture, de la réflexion, du calme et de la pondération. Ce n'est pas lui qui déshonorera sa province. Notre journal reste tout de même indépendant des partis. Il se réjouit ce soir, au nom de l'unité canadienne et de l'honneur canadien-français, mais il se fera toujours un devoir de la vie publique avec justice et objectivité.⁸¹

Harvey souhaite ardemment que le nouveau gouvernement libéral, maintenant dirigé par un progressiste et un esprit éclairé tel Godbout, aura l'audace d'imposer enfin l'éducation obligatoire et universelle et que, pour ce faire, il saura défier l'opposition des traditionalistes. Aux yeux de Harvey, « M. Adélard Godbout est honnête et progressif. Il connaît nos besoins et nos lacunes. [...] Les éléments qu'il a battus sont justement ceux-là qui, en 1936, usant indûment de leur influence, se sont toujours montrés réfractaires au progrès de l'instruction publique. 82 »

Mais en réalité, malgré cette apparence de triomphe des idées qu'il a jusqu'alors le plus ardemment défendues dans son journal, les combats de Jean-Charles Harvey ne font alors que commencer...

 $^{^{81}}$ J.-C. Harvey, « L'honneur canadien-français enfin vengé », Le Jour (Montréal), 28 octobre 1939, p. 1.

⁸² J.-C. Harvey, « Aurons-nous finalement un ministère d'instruction publique? », Le Jour (Montréal), 4 novembre 1939, p. 1.

CHAPITRE II

Le Jour : un journal de combat

Le doute est à la base même du savoir, puisqu'il est la condition essentielle de la recherche de la vérité. On ne court jamais après ce qu'on croit posséder avec certitude.

- Jean-Charles Harvey, Les Demi-civilisés

Le Jour paraît pour la première fois le 16 septembre 1937. Dans son premier éditorial, Jean-Charles Harvey présente les grandes orientations de son journal, dont il entend faire un organe de combat. On y apprend donc que Le Jour a pour mission de combattre « le fascisme, le sectarisme, la xénophobie, le séparatisme et autres ismes⁸³ », et aussi de se démarquer d'une presse canadienne-française que Harvey juge « terrorisée, stipendiée, ou affamée, asservie au pouvoir, au parti, au public » et qui « a dû abandonner les luttes des idées pour se confiner à l'information⁸⁴ ». Pour mieux souligner son propos, Harvey, dans une rubrique nommée Avec le sourire, affirme qu'il « ne faut voir qu'une chose dans l'apparition du Jour : la renaissance de la presse libre.⁸⁵ »

Harvey entend donc se prévaloir pleinement de la liberté de presse pour critiquer l'état général de la société canadienne-française. Pour illustrer encore mieux la vocation critique qu'il attribue au *Jour*, Harvey accole à l'entête de son journal cette devise formulée par un polémiste et libre-penseur français du XIX^e siècle, Henri Rochefort : « Aussi longtemps que les choses iront systématiquement mal, je continuerai systématiquement à dire qu'elles ne vont pas bien⁸⁶ ». De plus, dès le numéro suivant, un dessin de la liberté sous forme humaine et s'extirpant d'un égout est incorporé à l'entête du journal. Ce symbole et cette citation seront ainsi un rappel permanent de la raison d'être du *Jour* : « Nous ne voulons pas avoir d'autres passions que celle du bien, d'autre

 $^{^{83}}$ Jean-Charles Harvey, « Un peu de franchise et de courage », Le Jour (Montréal), 16 septembre 1937, p. 1.

⁸⁴ Ibid.

⁸⁵ Ibid.

⁸⁶ Ibid.

violence que celle du droit outragé, d'autre but ultime que le progrès et le bonheur des nôtres dans la concorde, la tolérance et la liberté.⁸⁷ »

Il apparaît donc dès le départ évident que Harvey entend faire du *Jour* un organe dédié à la formation d'un authentique esprit critique au sein de la société canadienne-française : « *Le Jour* n'est pas un journal d'information, mais bien plutôt un journal de formation⁸⁸ », qui vise aussi à stimuler l'avènement de la modernité au Canada français.

2.1 Libéralisme et libertés

Le libéralisme politique, dont l'un des principaux postulats est la liberté de l'individu, est l'idéologie principalement véhiculée par *Le Jour*. Pour Harvey justement, la liberté est vitale à l'individu: « La liberté est la condition essentielle de l'épanouissement de votre être, de la révélation des véritables valeurs humaines, de ce qu'il y a de plus grand, de plus fort et de plus précieux en chacun de vous : [...] l'homme qui se laissait dégrader au point de bafouer la liberté était indigne de vivre, parce qu'il bafouait la vie elle-même.⁸⁹ »

Si, aux yeux de Harvey, l'État doit intervenir dans le domaine social, il doit cependant toujours garantir le respect des droits individuels et des principes de justice qui découlent de l'exigence de liberté pour tous. En ce sens, les institutions politiques doivent assurer à chacun, de manière équitable, la liberté de développer sa propre conception du bonheur, dans la limite cependant du respect d'une possibilité analogue chez les autres : « Dans les pays vraiment démocratiques, où le respect de l'homme va de pair avec la liberté, on ne demande à l'être humain que d'accomplir loyalement ses devoirs essentiels et de vivre au mieux de sa conscience et de son désir, sans nuire à la liberté du voisin. 90 »

 $^{^{87}}$ J.-C. Harvey, « Un peu de franchise et de courage », Le Jour (Montréal), 16 septembre 1937, p. 1.

⁸⁸ Pascale Guimont, *Le Jour (1937-1946)*, in *Idéologies au Canada français 1930-1939*, Fernand Dumont (sous la dir.), Montréal: Boréal, 1971, p. 133.

⁸⁹ J.-C. Harvey, « À nous les jeunes », Le Jour (Montréal), 9 octobre 1937, p. 1.

⁹⁰ J.-C. Harvey, « Nos sectaires et nos maîtres chanteurs », Le Jour (Montréal), 18 décembre 1937, p. 1.

Harvey promeut l'individualisme, parce qu'il s'agit selon lui d'une philosophie apte à favoriser l'épanouissement du potentiel créateur des individus. Il appelle la société canadienne-française à développer des mesures susceptibles de procurer à chacun les outils nécessaires à l'accomplissement de sa vie individuelle, tout en atténuant l'écart entre les classes sociales. Pour atteindre ce double objectif, le plus haut niveau possible de libertés individuelles s'avère selon lui nécessaire. C'est d'ailleurs pourquoi Harvey, en plus de combattre le fascisme, s'oppose aussi au socialisme et au communisme, qui n'accordent selon lui pas assez d'importance aux libertés démocratiques :

Je suis pour toutes les réformes, tous les changements compatibles avec la liberté humaine. Pas plus, pas moins. Si l'on arrive, sous prétexte de remédier à l'extrême inégalité des conditions humaines, à supprimer la liberté politique, la liberté de pensée, la liberté de parole et de critique, la liberté d'entreprendre, la liberté de créer, je m'insurge violemment, parce que je crois que la liberté est l'une des aspirations primordiales de l'homme.⁹¹

Harvey précise davantage sa pensée sur cette question dans un ouvrage qu'il fait paraître en 1943, *Les Grenouilles demandent un roi*, et dans lequel il élabore sa conception libérale de la justice sociale : « Les vrais libéraux sont socialisants et non pas socialistes ⁹² ». Pour Harvey, un homme socialisant, « c'est un homme qui croit au progrès social. ⁹³ »

2.2 L'inspiration des Lumières

Selon Sylvianne Savard-Boulanger, le libéralisme de Jean-Charles Harvey est issu de l'époque des Lumières, soit de cette période de l'histoire où l'absolutisme monarchique et la domination de la religion sur la société et les individus sont contestées par des philosophes comme Voltaire, Fichte, d'Holbach, Franklin, Paine, Kant, Diderot, etc.:

Le libéralisme est compris ici au sens large du mot, dans celui que lui donnait Lincoln et dont Harvey disait faire profession, c'est-à-dire le libéralisme fondé sur des notions de contrat et de droit naturels qui avaient été proposées d'abord

⁹¹ J.-C. Harvey, « 7^{ième} année, numéro I », Le Jour (Montréal), 11 septembre 1943, p. 1.

 $^{^{92}}$ Jean-Charles Harvey, Les Grenouilles demandent un roi, Montréal : éditions du Jour, 1943, p. 10.

⁹³ Ibid.

au XVIIIe siècle et exercées après la victoire de la Révolution française et dont les premiers objectifs traitaient de la liberté d'opinion et d'expression.⁹⁴

Dans un entretien qu'à la fin de sa vie il avait accordé à son biographe Marcel-Aimé Gagnon, Harvey réaffirme d'ailleurs clairement son adhésion aux Lumières : « J'ai voulu une liberté sans limite pour moi et pour les autres. J'ai voulu être un homme universel, j'ai appris à libérer mon propre esprit en compagnie de Voltaire, de Renan et de Balzac⁹⁵ » – Renan et Balzac ayant été, selon Harvey, des continuateurs des Lumières. De plus, l'esprit des révolutions française et américaine se révèle comme ayant été une grande source d'inspiration pour Harvey : « On n'a pas mesuré encore combien ont gagné en dignité, en joies spirituelles, en fierté intime, les hommes nés depuis la Révolution française et depuis le commencement de la merveilleuse aventure nord-américaine, sous le triple signe de la liberté, de l'égalité et de la fraternité. ⁹⁶ »

Kant avait écrit que, « pour propager ces Lumières, il n'est rien requis d'autre que la liberté⁹⁷ », et aussi : « J'entends présentement crier de tous côtés : Ne raisonnez pas! L'officier dit : ne raisonnez pas, exécutez! » Le percepteur dit : ne raisonnez pas, payez! Le prêtre : ne raisonnez pas, croyez! [...] Je réponds : l'usage public de notre raison doit toujours être libre. Harvey semble s'inspirer de ces propos de Kant lorsqu'il déplore l'engouement de tant de jeunes pour les idéologies d'extrême-droite : « Dans tous les pays du monde, il existe aujourd'hui des groupes de jeunes qui font cette prière quotidienne : Commandez et nous obéirons. Marchez et nous suivrons. Nous vous livrons notre pensée, notre idéal, notre conscience, notre esprit et notre corps en échange de la sécurité. P

⁹⁴ Sylvianne Savard-Boulanger, *La pensée politique de Jean-Charles Harvey journaliste*, Thèse de doctorat, Sherbrooke: Université de Sherbrooke, 1985, p. 179.

⁹⁵ Marcel-Aimé Gagnon, Jean-Charles Harvey : Précurseur de la Révolution tranquille, Montréal : Beauchemin, 1970, p. 357

⁹⁶ J.-C. Harvey, « Être libre ou esclave », Le Jour (Montréal), 23 août 1941, p. 1.

 $^{^{97}}$ Emmanuel Kant et Moses Mendelssohn, *Qu'est-ce que Les Lumières?*, Paris: Mille et une nuits, p. 15.

⁹⁸ Ibid., p. 15.

⁹⁹ J.-C. Harvey, « Éternelle bataille », Le Jour (Montréal), 21 novembre 1942, p. 1.

Toujours dans Les Grenouilles demandent un roi, Harvey énumère les éléments nécessaires selon lui à l'avènement d'une société libre et prospère. Il s'agit pour lui d'instaurer des mesures sociales comme l'instruction gratuite et obligatoire, l'assurance-chômage, les pensions de vieillesse, de même que la création d'un régime public de soins de santé. Aussi, la modernisation de la société, dans l'esprit de Harvey, suppose la reconnaissance des libertés du travail, d'entreprise et d'association, de même que celles de religion et d'expression. Ces principes, Harvey juge que seul l'État démocratique est capable de les accomplir, et que dans les régimes où les libertés sont bafouées, les conditions humaines ne peuvent vraiment s'améliorer que par la révolution.

En exprimant ouvertement de telles idées, Harvey doit faire face à une vive opposition des traditionalistes, qui exècrent la philosophie du libéralisme. Harvey riposte sans tarder, tout en profitant de l'occasion pour réitérer la nature du libéralisme dans lequel il croit :

La raison de l'ostracisme dont on a voulu nous frapper en certains cercles, la voici : nous sommes des libéraux. Par ce mot, je n'entends pas le parti politique qui porte ce nom et qui, au fond, est assez conservateur. Notre libéralisme est celui de Washington et de Lincoln; il est aussi celui de la Révolution française. Nous croyons qu'il est impossible de créer une civilisation, une science profonde, une littérature, un art, sans une pensée et une conscience libres, honnêtement et sincèrement libres, parce que l'homme doit puiser en lui-même et librement le meilleur de son être, s'il veut rendre à l'humanité les dons qu'il a reçus d'elle. 100

2.3 La liberté dans les arts et la création

Cette approche fondée sur les libertés individuelles se conjugue dans les pages du *Jour* avec un vibrant appel à la liberté dans la création artistique : « L'expression du beau n'est pas un produit de commande, [...]. Seule l'inspiration est créatrice, et celle-ci est personnelle. Or, pas de personnalité sans liberté. ¹⁰¹ » Pour Harvey, l'art n'émane pas d'abord de la collectivité, car il ne peut naître et croître qu'à partir d'une conscience individuelle libre. Intervenant dans le débat qui fait alors rage sur la création d'une « littérature nationale », il signale que, dans le domaine de la création, l'imposition d'une

¹⁰⁰ J.-C. Harvey, « L'idée ne meurt pas » Le Jour (Montréal), 13 septembre 1941, p. 8.

¹⁰¹ J.-C. Harvey, « En lettres, en Arts, être libre ou ne pas être », Le Jour (Montréal), 23 octobre 1937, p. 2.

conception « nationale » est potentiellement porteuse du danger d'entraver le développement de l'esprit créateur de l'individu : « Il serait inutile d'espérer créer une littérature nationale si nous tombions un jour sous une dictature de l'esprit, qui ferait la conscription de l'idée et du sentiment. Harvey veut certes voir advenir de grands écrivains canadiens français, mais selon lui, leur grandeur ne peut reposer sur le seul fait de leur appartenance à la société canadienne-française, mais plutôt sur leur capacité à créer une œuvre pouvant être admirée par le monde entier. Car aux yeux de Harvey, l'art n'est pas « national », mais universel.

Harvey voit en la démocratie libérale le régime le plus propice à la création, et tout régime appelant à la conscription des esprits met selon lui nécessairement en péril la création individuelle :

En me battant pour le libéralisme démocratique, je me bats avant tout pour la liberté des lettres et des arts. Je sais et tout le monde sait que les écrivains et les artistes ne feront jamais rien de bon sans être libres. À tous ceux de nos jeunes gens qui ont du talent et qui voudraient s'épanouir, le premier conseil que l'on puisse donner, après la formation première, c'est celui-ci : libérez-vous, c'est-àdire, soyez vous-mêmes! 103

Le lien entre l'art, la création et la liberté est donc essentiel chez Harvey. D'ailleurs, il fut lui-même écrivain avant de devenir journaliste, et la mise à l'index de son roman *Les Demi-civilisés*, suivie de la perte de son poste au journal *Le Soleil*, l'amena à réaliser le fait que l'exercice de la liberté d'expression et de création n'est pas sans entraves au Canada français. Il en a déduit que si l'individu se trouve soumis à l'emprise de l'Église ou d'une idéologie contraire à la liberté, il ne se retrouve alors pas dans un contexte propice à la création.

2.4 La liberté de la femme

Pour Jean-Charles Harvey, la liberté de la femme est tout aussi importante de la liberté de l'homme. Entre l'homme et la femme, l'exercice de la liberté doit donc être égal. Mais le Canada français catholique étant une société patriarcale, la femme s'y

¹⁰² J.-C. Harvey, « Littérature Nationale : Texte d'une causerie prononcée le 7 novembre dernier, au club Kiwanis de Montréal et le 26 novembre dernier au Club Rotary de Sherbrooke », Le Jour (Montréal), 28 décembre 1940, p. 7.

 $^{^{103}}$ J.-C. Harvey, « En lettres, en Arts, être libre ou ne pas être », Le Jour (Montréal), 23 octobre 1937, p. 2.

trouve soumise à l'autorité de son époux, la fille à celle de son père, etc. Victor Teboul souligne d'ailleurs que « l'être dont l'évolution sociale est particulièrement entravée par l'absence de liberté au Québec, c'est la femme. 104 » Durant les années 1930, le rôle de la femme est en effet encore particulièrement traditionnel, tournant surtout autour de la maternité et du foyer familial : « En fait, l'idéologie traditionaliste impose à la femme le rôle de gardienne de la foi et de transmettrice des valeurs sociales et nationalistes. La famille, institution très importante au Québec, est l'endroit spécifique où évoluent ces notions. 105 »

De ce fait, la femme n'occupe pratiquement aucune place dans les institutions publiques, quoique certaines fonctions traditionnelles lui restent dévolues – surtout celles d'infirmière et d'institutrice. C'est parce que « le travail féminin n'est pas bien vu partout; il est toléré et considéré comme inévitable dans certain cas. L'Église catholique, tout comme les milieux traditionalistes, y voit une menace pour les valeurs familiales et la stabilité de la société. ¹⁰⁶ »

Harvey se fait un ardent promoteur d'un rôle plus important pour la femme à l'extérieur du foyer. Pour lui, l'émancipation de la femme est d'une importance telle qu'il en fait un indice du niveau de liberté d'une société. Il va aussi jusqu'à affirmer : « Je sens bien que si je repoussais les tentatives d'émancipation féminine, je travaillerais contre moi-même. 107 » Il est fréquemment invité par des regroupements féministes, devant lesquels il présente des causeries en faveur des droits de la femme, en plus d'appuyer résolument le suffrage féminin. Harvey fait aussi la promotion de l'égalité de la femme en mettant en relief son esprit et son intelligence. Dans une causerie qu'il prononce en novembre 1937 devant l'Alliance canadienne pour le vote de la femme dans la province de Québec, il affirme que:

 $^{^{104}}$ Victor Teboul, Le Jour : Émergence du libéralisme moderne au Québec, Montréal: Hurtubise-HMH, 1985, p. 68.

 $^{^{105}}$ Jeanne Morazain. « De l'isoloir au pouvoir », La Gazette des femmes, 11, n° 6, mars-avril 1990, p. 11.

Paul-André Linteau (et al.), Histoire du Québec contemporain, Montréal: Boréal, 1989, p. 70.

 $^{^{107}}$ J.-C. Harvey, « Le droit démocratique de la femme », Le Jour (Montréal), 27 novembre 1937, p. 6.

Il n'y a pas deux justices, celle de l'homme et celle de la femme, il n'y a pas deux besoins humains, il n'y en a qu'un, celui de l'homme et de la femme; il n'y a pas deux facultés de souffrir, il n'y en qu'une, celle de l'homme et la femme. La femme pense, imagine, sent, se nourrit, se loge, s'habille et vit comme l'homme. La seule différence importante qui existe entre l'un et l'autre, c'est que la femme peut enfanter dans la douleur tandis que l'homme se porte bien. 108

Toutefois, malgré sa grande ouverture envers l'égalité entre l'homme et la femme, Harvey demeure un homme de son temps, puisqu'il reste de l'avis que l'homme doit demeurer aux commandes : « Il serait utopique, de la part de la femme, de proclamer son égalité absolue avec l'homme. Celui-ci restera le chef, en dépit de tout, mais il ne devra pas oublier que, si dans la plupart des champs d'action, le commandement lui est dévolu, les droits féminins sont égaux aux siens et qu'il n'y a pas deux humanités, mais une seule. 109 »

Malgré ce relent d'esprit patriarcal, les positions affichées par Harvey contribuent néanmoins à promouvoir l'idée que la femme est apte à exercer des professions qui débordent du cadre traditionnel dans lequel veulent la maintenir les adeptes du cléricalisme et du traditionalisme.

2.5 Liberté c. cléricalisme

Dans le premier numéro du *Jour* que nous avons précédemment évoqué, Harvey s'adresse également au clergé. Il veut dès le départ persuader ce dernier que son nouveau journal n'est pas anticlérical, et qu'en ce sens il ne compte pas remettre en cause la mission spirituelle du clergé. Mais cette prise de position s'avère davantage tactique que l'expression d'une soumission à l'autorité des clercs : Harvey sait fort bien que s'il s'affichait ouvertement anticlérical, il serait pourfendu avec davantage de vigueur par les porte-voix du cléricalisme et du traditionalisme et que, par conséquent, l'existence même de son journal se verrait rapidement compromise.

Néanmoins, cette prudente mise au point ne l'empêche en rien de mettre son talent littéraire au service de la critique de la domination de l'Église sur la société :

 $^{^{108}}$ J.-C. Harvey, « Le droit démocratique de la femme », Le Jour (Montréal), 27 novembre 1937, p. 6.

¹⁰⁹ J.-C. Harvey, « La Mission féminine », Le Jour (Montréal), le 10 décembre 1938, p. 5.

On peut se défendre des excès du cléricalisme sans être, pour cela, anticlérical. Chaque fois que nous dénonçons un de ces excès, on nous accuse non seulement de vouloir la destruction du sacerdoce, mais même la fin de la religion. [...] D'autres s'acharnent à vouloir prouver que le cléricalisme n'existe pas dans la province de Québec. Il faut voir les arguments que l'on sert au docile Baptiste. 110

En fait, dans les domaines économique, politique et social, Harvey se réserve toute la liberté requise pour discuter des questions et enjeux qui touchent l'ensemble de la société, y compris dans des secteurs où le clergé a des intérêts. Il n'hésite pas à critiquer les méfaits de la domination cléricale, dont le plus grand à ses yeux est l'atteinte que celle-ci porte à la liberté :

De toutes les provinces, Québec est la seule où toute l'instruction, primaire, collégiale et universitaire soit un monopole du clergé et des congrégations religieuses; où il soit à peu près impossible à un citoyen de gagner sa vie - du moins dans les professions libérales et même le petit commerce – du moment qu'il est publiquement marqué comme non-clérical; où les hommes les plus indépendants d'esprit sont tellement sous la terreur cléricale qu'ils se croiraient ruinés s'ils exprimaient tout haut leur pensée. 111

Si Harvey adopte donc à la surface un ton conciliant à l'égard du clergé, c'est à la condition toutefois que ce dernier se confine à sa mission strictement spirituelle. Au fur et à mesure qu'il poursuit son combat général en faveur des libertés, sa critique sur la prépondérance de la religion catholique au sein de la société canadienne-française s'aiguise de plus en plus, particulièrement à partir du moment où il prend à bras-le-corps l'enjeu majeur de l'éducation.

¹¹⁰ J.-C. Harvey, « Priest Ridden », Le Jour (Montréal), 27 octobre 1945, p. 1.

¹¹¹ Ibid.

2.6 L'éducation obligatoire, laïque et universelle

La résistance à l'établissement d'un système scolaire obligatoire émane des franges de l'élite les plus fermement attachées aux valeurs traditionalistes. Harvey considère que le relèvement de la société canadienne-française passe par l'éducation gratuite, obligatoire et universelle, celle-ci étant à ses yeux nécessaire pour la formation au Canada français d'individus pleinement libres : « Plus le peuple s'élèvera en intelligence, en pensée, en raison, en science, en beauté, en justice, plus la démocratie se rapprochera de l'idéal qu'avaient rêvé ses fondateurs, ces millions de héros obscurs, qui ont lutté pendant des siècles pour libérer des ténèbres l'avenir de l'espèce. Il appelle donc à une réforme radicale du système d'éducation. Sa revendication principale est centrée sur l'instruction obligatoire jusqu'à l'âge de 17 ans, car, comme il l'écrit, « toutes les grandes nations ont imposé au peuple l'obligation scolaire.

Dès la première année du *Jour*, Harvey ne manque pas d'identifier les principaux problèmes qu'il perçoit en matière d'éducation au Canada français :

La petite école, avec ses programmes en partie puérils, ses institutrices mal payées et ses manuels fabriqués souvent pour le commerce et non pour la formation du cœur et de l'esprit; une foule de couvents et de collèges ruraux, mieux outillés pour déraciner les jeunes et les transformer en commis ou sténos que pour alimenter le régiment des chefs de file; les petits séminaires, spécialisés, la plupart, dans la préparation aux carrières sacerdotales et demeurant incomplets, malgré leur nécessité; les universités, incapables de fournir – nous en appelons à l'expérience de tous nos hommes d'affaires – les spécialistes dont nous avons un besoin absolu dans l'exploitation de nos ressources, bref, du haut en bas, ces diverses institutions, inadaptées au temps, au lieu, aux circonstances et aux besoins impérieux, ont toutes plus ou moins contribué à faire, d'un peuple supérieurement doué, une collectivité d'espèce visiblement inférieure.

Il est évident aux yeux de Harvey qu'une grande partie de la population ne parvient pas à s'instruire convenablement dans le système d'éducation canadien-français. Même les collèges classiques, contrôlés eux aussi par le clergé, doivent être selon lui réformés, parce qu'ils ne réussissent pas à dispenser une éducation de qualité qui soit

¹¹² Jean-Charles Harvey, Les Grenouilles demandent un roi, Montréal: éditions du Jour, 1943, p. 117.

¹¹³ J.-C. Harvey, « Instruction obligatoire », Le Jour (Montréal), 8 janvier 1938, p. 1.

¹¹⁴ J.-C. Harvey, « Nos écoles, une pitié », Le Jour (Montréal), 16 octobre 1937, p. 1.

aussi suffisamment diversifiée et spécialisée pour doter les jeunes canadiens français des outils aptes à leur permettre de faire face aux défis du monde moderne :

On ne se demande pas si Québec a manqué de saine direction. On se garde de dire – car ce serait un aveu compromettant – que, par une éducation et un entraînement appropriés, les Canadiens de langue française auraient été mieux outillés pour profiter des ouvertures offertes dans l'industrie où ils auraient obtenu un succès équivalent à celui qu'ils ont réalisé dans d'autre sphères d'action. 115

Tout en prônant ainsi la nécessité de l'accès universel à l'éducation, Harvey souligne également la nécessité de refuser l'exclusion pour des raisons socio-économiques : « L'instruction de l'enfant ne doit pas dépendre du compte de banque d'un chef de famille : elle appartient à tous, comme la lumière de jour, et l'État doit la distribuer à tous les membres de la société, afin que tous entreprennent à chance égales le long voyage de la vie. 116 » Il est à noter que Harvey prête ici à l'État – vis-à-vis duquel son libéralisme le rend pourtant méfiant – une responsabilité sociale sur un enjeu qui revêt une très haute importance à ses yeux, et qu'en cela il tempère ses vues profondément libérales et anti-étatistes.

Harvey veut non seulement que l'enseignement soit complètement pris en charge par l'État, mais qu'il soit également laïque: « Enseigner, c'est la fonction de l'État : la formation de la jeunesse ne doit pas être le monopole d'un clan, d'une confession ou d'un parti : c'est d'abord et avant tout la chose du peuple. 117 ». Aussi, devant le fait que « l'enseignement sévère était basé sur le respect total dû à l'Église 118 », Harvey dénonce un régime scolaire qui n'a pas encore admis les droits de l'homme. La liberté de pensée, dit Harvey, ne doit plus être « considérée comme une abomination par nos maîtres. 119 »

¹¹⁵ J.-C. Harvey, « Le capital est l'ennemi numéro un », Le Jour (Montréal), 7 novembre 1942, p. 1.

¹¹⁶ Jean-Charles Harvey, *Les Grenouilles demandent un roi*, Montréal: éditions du Jour, 1943, p. 114.

¹¹⁷ J.-C. Harvey, « Enseigner, c'est la fonction de l'État », Le Jour (Montréal), 25 avril 1942, p. 8.

¹¹⁸ Jean-Paul de Lagrave, *Liberté et servitude de l'information au Québec (1867-1967)*, Longueuil: Éditions de Lagrave, 1978, p.13.

¹¹⁹ J.-C. Harvey, « Tout libéralisme absent de nos écoles », *Le Jour* (Montréal), 27 juin 1942, p. 8.

À force de marteler son message dans *Le Jour* et sur toutes les tribunes qui peuvent lui être offertes, il espère qu'à la longue l'opinion publique en sera influencée. De fait, il s'efforce de viser l'élite et non la masse du peuple, celle-ci représentant pour Harvey une majorité silencieuse qu'il perçoit comme étant d'accord avec la position qu'il promeut. C'est d'ailleurs pourquoi, dans son esprit, *Le Jour* ne fait qu'exprimer tout haut ce que plusieurs dans la société pensent tout bas.

La libération de l'éducation de la mainmise cléricale est d'ailleurs une conquête importante des Lumières et de la Révolution française. Harvey évoque souvent la France de Voltaire, cette France des libertés que rejettent les traditionalistes. Harvey constate qu'aux yeux des ces derniers, « la France a été blessée par Voltaire et achevée par Danton. Depuis elle a commis l'impardonnable crime de vouloir le triomphe des droits de l'homme. C'est pourquoi nos collèges ont plutôt une tendance vers l'enseignement monarchique. On a voulu préserver les Canadiens français des principes de 89. 120 » Il se réclame donc ouvertement de cette France des libertés, tout en mettant en relief son idéal d'émancipation et d'approfondissement de la démocratie par l'éducation : « L'un des premiers soucis de la France révolutionnaire fut l'éducation populaire, ainsi, il est impossible de réaliser une démocratie convenable dans l'ignorance générale. 121 »

2.6.1 Appel à surmonter l'infériorité économique des Canadiens français

À l'époque du *Jour*, les Canadiens français se trouvent encore enlisés dans une condition socio-économique nettement défavorisée par rapport aux Canadiens anglais, ne pouvant, entre autres, s'approprier les leviers de leur vie économique. Le développement industriel et l'exploitation des richesses naturelles du Québec sont, comme nous l'avons déjà souligné, majoritairement le fait de capitaux et de gens d'affaires anglophones. Dans une province où ils représentent plus de 80% de la population, les Canadiens français sont donc nettement minoritaires dans l'activité économique et industrielle.

¹²⁰ J.-C. Harvey, « What Quebec thinks of Canada », Le Jour (Montréal), 16 juillet 1938, p. 2.

¹²¹ Paul Riverin (pseudonyme de Jean-Charles Harvey), « Ère démocratique, ère de lumière », *Le Jour* (Montréal), 20 février 1943, p. 8.

Harvey s'insurge contre cet état de fait : « Resterons-nous d'un siècle en retard? Il nous faut coordonner notre système scolaire sur le plan anglo-canadien et américain, sous peine de maintenir notre nationalité dans un état d'infériorité. 122 » Il fait d'ailleurs de la nécessité pour les Canadiens français de s'investir dans le champ économique une raison supplémentaire pour revendiquer l'instauration de l'instruction obligatoire et universelle :

La question nationale est pour une bonne part une question économique...Que la conquête économique soit l'œuvre de demain. Elle nous donnera un élément d'égalité, sinon de supériorité, car nous resterons enclins par nature à cultiver la pensée, à rechercher l'expression, à répandre l'art. L'instruction assurera cette conquête... L'expérience a formé d'habiles praticiens; mais nous avons trop peu de spécialistes et trop peu d'hommes cultivés. 123

Victor Teboul souligne le fait qu'à travers son combat pour l'éducation, Harvey fut l'un des premiers à revendiquer la conquête des leviers économiques par les Canadiens français :

Le Jour ouvre ainsi la voie à l'idéologie individualiste. C'est ce qui explique l'importance accordée à l'éducation en tant qu'outil de réappropriation de l'industrie : la maîtrise par les Québécois des rouages de l'économie moderne passe en effet par l'acquisition et la diffusion des connaissances. L'idée de compétition et celle de conquête qui l'accompagne détermineront la critique de l'éducation et la conception que Le Jour se fera de la nation. 124

La réforme du système d'éducation se révèle donc nécessaire aux yeux de Harvey non seulement pour renforcer la liberté individuelle, mais aussi pour assurer la survie économique et culturelle des Canadiens français : « Il s'agit de la survie de notre peuple, car jamais le Canada français ne pourra résister à la concurrence nord-américaine s'il n'a pas armé puissamment son intelligence et sa volonté pour la conquête de la supériorité, non seulement spirituelle, mais aussi matérielle 125 ». Un système d'éducation modernisé

 $^{^{122}}$ J.-C. Harvey, « Resterons-nous un siècle en retard », Le Jour (Montréal), 26 juillet 1945, p. 8.

¹²³ J.-C. Harvey, « Ce peuple est-il menacé de mort », *Le Jour* (Montréal), 21 février 1942, p. 8.

¹²⁴ Victor Teboul, *Le Jour : Émergence du libéralisme moderne au Québec*, Montréal: Hurtubise-HMH, 1984, p. 1.

¹²⁵ J.-C. Harvey, « Aurons-nous enfin un ministre de l'instruction publique? », *Le Jour* (Montréal), 4 novembre 1939, p. 1.

représente la clef de voûte permettant la modernisation de l'économie et de l'enrichissement matériel des Canadiens français, en plus de permettre de combler les fonctions pratiques nécessaires à l'exploitation des ressources naturelles :

Si nous savons nous organiser de façon à répandre davantage la force matérielle dans les rangs des Canadiens français, nous aurons par le fait même les ressources voulues pour maintenir enrichir et perfectionner nos plus précieuses institutions. L'éducation y gagnera, une élite se formera, des générations se perfectionneront d'elles-mêmes, dans le sens de nos traditions, et alors, la survie des Canadiens français sera mieux assurée que jamais. 126

Harvey considère cependant que l'argent n'est pas tout : « L'homme normal aspire à l'infini. De là un élan vers le perfectionnement indéfini, de là aussi la possibilité du progrès. 127 » Il précise sa pensée à cet égard en allant jusqu'à affirmer que « ce qu'il faut déplorer dans le prétendu « ordre nouveau », c'est le matérialisme qui réduit le problème humain à une question de dollars et de cents. Le bonheur ne consiste pas à manquer de rien, mais à faire ce que l'on veut. 128 »

2.6.2 Liberté c. étatisme

Pour Harvey, une société qui respecte et promeut les libertés individuelles est plus apte à permettre à l'individu d'améliorer ses conditions d'existence par la voie du travail et de l'apprentissage : « Le salut de chaque individu se trouve dans le travail et l'effort¹²⁹ ». En cela, les conceptions libérales de Harvey sont nettement perceptibles. L'individu, à l'image de l'entreprise privée, doit se perfectionner et se spécialiser jusqu'à atteindre les niveaux de compétences qui lui permettront de se mesurer à la concurrence du marché. C'est pour cette raison que Harvey exprime sa méfiance à l'égard de l'étatisme, particulièrement dans le domaine économique : « J'ai toujours défendu le

¹²⁶ J.-C. Harvey, « Réponse à Madame Patricia Joseph », *Le Jour* (Montréal), 6 août 1938, p. 6.

 $^{^{127}}$ Jean-Charles Harvey, Les Grenouilles demandent un roi, Montréal: Les éditions du Jour, 1943, p. 36.

¹²⁸ Ibid., p. 54.

¹²⁹ Ibid.

principe de la concurrence, que je crois inséparable de la liberté et du progrès. C'est même pour elle que je m'insurge de toutes mes force contre les excès d'étatisation. 130 »

Face à ceux qui affirment que « l'étatisation des entreprises, même des services d'utilité publique, pourrait améliorer le sort de nos populations », Harvey voit dans l'étatisation « la plaie de la bureaucratie et un ralentissement considérable du progrès.

Sa profonde aversion pour le dirigisme bureaucratique s'exprime également lorsqu'il évoque « l'homme d'initiative, l'entreprenant, le conquérant du sol, de la mine, de la forêt, et autres ressources, ceux-là ne font de grandes choses que s'ils ne sont pas constamment entravés, dans leur action, par l'intervention d'un fonctionnaire ignorant et gagé, qui leur dictera une ligne de conduite parfois absurde

132. »

Non seulement Harvey se méfie de l'intervention de l'État dans l'économie, il ne trouve aussi que très peu de pertinence aux sociétés d'État, à moins qu'elles soient rentables et/ou efficaces. Pour lui, «le fonctionnarisme n'est pas un stimulant au travail et à l'initiative¹³³». Lorsqu'il se montre ouvert à l'idée d'un régulateur pour l'État dans l'économie, cela reste d'une manière très relative ; tout imprégné de ses convictions libérales, ce n'est donc que du bout des lèvres qu'Harvey affirme : « Nous sommes dans une certaine mesure pour l'économie dirigée, mais non pas au point de paralyser l'effort individuel. Nous ne concevons pas la démocratie sans une bonne dose de libéralisme, tant dans la pensée que dans l'entreprise d'ordre matériel¹³⁴ ». Il dédie d'ailleurs de nombreux articles à la dénonciation des « trusts » de l'État, contre lesquels il vante les mérites et les vertus qu'il prête au secteur privé : « Nous avons constamment sous les

¹³⁰ Jean-Charles Harvey, Les Grenouilles demandent un roi, Montréal: Les éditions du Jour, 1943, p. 129.

 $^{^{131}}$ J.-C. Harvey, « Entreprise privée, entreprise d'État », Le Jour (Montréal), 22 mai 1943, p. 1.

¹³² Paul Riverin (pseudonyme de Jean-Charles Harvey), « Responsabilité du Capital », *Le Jour* (Montréal), 2 avril 1938, p. 2.

¹³³ J.-C. Harvey, « Éternelle bataille », Le Jour (Montréal), 21 novembre 1942, p. 6.

¹³⁴ J.-C. Harvey, « Entreprise privée, entreprise d'État », Le Jour, 22 mai 1943, p. 1.

yeux, au Canada, des exemples qui nous démontrent la supériorité de l'administration privée sur l'administration publique. 135 »

Harvey se révèle aussi comme un ardent partisan de l'industrialisation et de la consommation de masse, celles-ci justifiant l'application des principes du libéralisme économique:

Savez-vous ce qu'il faut au monde, ce qu'il faut à nous? C'est l'industrie, la production active, l'augmentation de notre habilité technique, le désir pratique, chez tous et chacun, d'accroître son standard de vie, le labeur incessant et intelligent, la confiance en soi, l'imagination, l'éducation, l'épargne, la formation des capitaux de façon à créer de nouvelles machines, de nouveaux produits et de nouveaux besoins. Il nous faut tout cela. 136

Harvey souhaite que l'on parle davantage au Canada français de « la merveilleuse force de l'entreprise individuelle 137». Il voit chez l'entrepreneur libre un créateur qui puise en lui-même pour créer une œuvre, une œuvre commerciale certes, mais une œuvre qui contribue néanmoins à créer de la richesse, et qui peut aussi inspirer les Canadiens français à entreprendre leur rattrapage économique.

Cette promotion par Harvey du relèvement économique des Canadiens français se conjugue avec son profond attachement à la liberté de l'individu, celle-ci découlant intimement de sa vision de la nature de l'homme et de son pouvoir de création : « Nous avons appris depuis longtemps que le développement des sciences, des lettres et des arts, toutes choses essentielles à l'humanité, ne sauraient se développer sans liberté. [...] Il en est un peu de même, sans aucun doute, dans le domaine économique : il ne s'y fera rien de grand sans la liberté ¹³⁸ ».

¹³⁵ J.-C. Harvey, « Entreprise privée, entreprise d'État », Le Jour, 22 mai 1943, p. 1.

¹³⁶ J.-C. Harvey, « Réponse à une question », Le Jour (Montréal), 24 février 1945, p. 3.

¹³⁷ Jules Riverin (pseudonyme de Jean-Charles Harvey), « Les salaires raisonnables », *Le Jour* (Montréal), 8 janvier 1938, p. 6.

Paul Riverin (pseudonyme de Jean-Charles Harvey), « Responsabilités du Capital », Le Jour (Montréal), 2 avril 1938, p. 6.

2.7 Liberté c. ethno-nationalisme

L'attachement profond de Jean-Charles Harvey à la culture et à la langue françaises se révèle incompatible avec le nationalisme ethnique : « Entre le nationalisme comme on le pratique aujourd'hui¹³⁹ et le patriotisme, il y a toute la distance de la haine à l'amour¹⁴⁰ ». Il déplore notamment le fait que le nationalisme, tel que formulé par l'école de pensée dont Lionel Groulx est la principale figure de proue, est beaucoup trop appuyé sur le concept de « race », ce qui entraîne des dérives qu'il juge inquiétantes:

On a cru, et beaucoup croient encore, que les nationalités sont des créations divines qui possèdent des droits à l'éternité. Pour sauvegarder ces prétendus droits, on n'hésite pas à sacrifier des millions de vies, à entretenir dans un orgueil miséreux des masses fanatisées, à insuffler aux jeunes, sous prétexte de patriotisme, la mémoire tenace des injures et le désir de vengeance. 141

Harvey dénonce le culte de la « race » promu par Groulx et qui se situe au cœur de l'idéologie traditionaliste. Il s'y attaque donc résolument, tout en affirmant ses convictions universalistes :

Certaines légendes ont la vie dure. Il en est une entre autres qui fut propagée dans le monde plusieurs années avant le présent conflit et qui, malgré toutes les réfutations apportées par les faits, persiste parmi les faibles d'esprit, et c'est la légende des races. Il n'existe que la race humaine, qui embrasse tous les hommes dans une même fraternité, y compris les Nègres, les Peaux-Rouges, les Chinois, les Japonais, les Juifs et autres groupes de l'espèce. 142

À nos yeux, Harvey s'inspire ici directement de l'esprit du *Traité sur la Tolérance* de Voltaire, dans lequel ce dernier disait: « Je vous dis qu'il faut regarder tous les hommes comme nos frères. 143 » Pour Harvey, la version traditionaliste du nationalisme n'est qu'une branche de l'arbre du nationalisme exacerbé présent en

¹³⁹ C'est nous qui soulignons.

 $^{^{140}}$ J.-C. Harvey, « Quand se taira le cri de la race », Le Jour (Montréal), $\,25$ septembre $\,1937,\,p.\,1.$

¹⁴¹ J.-C. Harvey. « Nids de chicanes », Le Jour (Montréal), 7 octobre 1939, p. 1.

¹⁴² J.-C. Harvey, « La fable des races », Le Jour (Montréal), 29 août 1942. p. 1.

¹⁴³ Voltaire, Traité sur la Tolérance, Paris: Gallimard, 1975, p. 111.

Allemagne nazie et en Italie fasciste. C'est pourquoi il critique fortement l'enseignement véhiculé dans les écoles, les collèges classiques et même les universités, et qui inculque l'ethno-nationalisme dans l'esprit de la jeunesse :

Nos écoles sont racistes en général. On ne comprendrait pas autrement pourquoi l'immense majorité des jeunes gens qui ont fréquenté nos collèges pensent, parlent et agissent presque uniquement en fonction de la race. La plupart d'entre eux ne peuvent même pas nous donner une définition du mot nation. Pour eux, la nation est caractérisée par l'unité de langue, de foi, de traditions et de coutumes, ce qui est une hérésie et une abomination. C'est la conception nazie, dans son essence. 144

L'historien Marcel Trudel confirme d'ailleurs cette affirmation de Harvey quant au racisme alors véhiculé dans le système d'éducation : « Quoi qu'il en soit, ceux de ma génération, nés à l'époque de la Grande Guerre, ont reçu dans les collèges, sans alors s'en rendre compte, une éducation raciste. Nos professeurs n'avaient à la bouche que Garneau, Pâquet et Groulx ; nous les lisions comme une Bible. 145 »

Aux traditionalistes qui prônent le repli identitaire et la sacralisation de la «race», Harvey oppose un vibrant appel à l'ouverture à «l'Autre». Il s'efforce de convaincre ses compatriotes de l'idée que le Canadien français doit se considérer avant tout comme un humain. À cet égard, il peut être utile de souligner que le poète Hector de Saint-Denys Garneau, un contemporain de Harvey, exprimait en 1937 une sensibilité analogue dans son journal, tout en déplorant à son tour le genre d'enseignement dispensé sur cette question dans les écoles canadiennes françaises :

La culture a donc un sens de perfectionnement humain. Elle est essentiellement humaniste. Elle veut faire des hommes et non des Canadiens Français (C.F.). Il n'y a pas ici opposition, mais seulement une distinction de priorité de valeur, de direction. Faire des hommes avec des C.F. et non des C.F. avec des hommes. On prétend bien en faisant des C.F. faire des hommes plus hommes. Mais toute méthode qui n'est pas proprement dirigée vers l'humain a peine à n'être pas restrictive et de courte vue. Ainsi toute l'éducation historique et nationaliste. 146

¹⁴⁴ J.-C. Harvey, « Nation et race », Le Jour (Montréal), 13 mai 1944, p. 1.

¹⁴⁵ Marcel Trudel, Mythes et réalités dans l'histoire du Québec, Montréal: Hurtubise-HMC, 2004, p. 170.

¹⁴⁶ Hector de St-Denys Garneau, Journal, Montréal: Bibliothèque Québécoise, 1996, p. 324.

En parcourant minutieusement les pages du *Jour*, nous avons pu percevoir un persistant appel à l'universel. La liberté, si chère à Harvey, est selon lui nécessaire aux hommes et femmes de tous les peuples de la planète, et aucune nationalité ne la mérite ni plus ni moins qu'une autre. En ce sens, l'ethno-nationalisme est radicalement contraire à ses convictions les plus profondes :

Mieux vaut être des hommes que des nationaux. L'homme possède tout par nature. Tous ses besoins sont humains et non pas nationaux. Manger, boire, dormir, rêver, comprendre, aimer, créer, se reproduire, cela n'a rien de national, absolument rien: c'est tout simplement humain [...] Quand je dis à mes compatriotes d'être des hommes, j'ai bien conscience de leur manifester un amour plus pratique que les hypocrites scribes et journaleux qui leur prêchent « vive le Canayen » sans rien leur offrir de tangible ou de réalisable. 147

Aussi, puisqu'il voit en l'individu le seul créateur, donc le seul qui est réellement apte à exercer la liberté, Harvey considère que la liberté est en danger lorsque le culte de la nationalité fait oublier l'individu. De plus, Harvey croit que « tous ceux d'entre les hommes qui travaillent à la division des peuples et non à leur union, sont des ennemis de l'homme : ils préparent les guerres futures. Harvey ne peut concevoir aucun avenir viable à l'ethno-nationalisme véhiculé par les traditionalistes parce que celui-ci, selon lui, ne peut qu'entraîner la société canadienne-française vers la stagnation économique et culturelle, en soi il peut devenir fatal au Canada français lui-même :

Tout dans la doctrine de nos nationaleux conduit à l'isolement économique, social et culturel. On a pu déformer une partie de notre jeunesse au point de lui faire croire que nous sommes conduits vers une mission divine comme les Juifs dans le désert. On n'a pas exalté les vertus humaines : on a exaspéré les passions de consanguinité. On a présenté la race comme une chose immobile, fixée, qui ne doit jamais changer. Bref, on a proposé comme idéal, l'immobilité, c'est-à-dire la mort. 149

¹⁴⁷ J.-C. Harvey, « Pourquoi je hais le nationalisme », *Le Jour* (Montréal), 22 juillet 1939, p. 8.

¹⁴⁸ J.-C. Harvey, « Humanité et race », Le Jour (Montréal), 22 décembre 1945, p. 1.

¹⁴⁹ J.-C. Harvey, « Fanatisme nationaliste », Le Jour (Montréal), 4 décembre 1943, p. 8.

2.8 La Deuxième Guerre mondiale et la défense de la liberté

Harvey met en lumière le fait que « le principe de toutes les libertés individuelles est inséparable de l'idée démocratique.

Cette conviction l'incite à s'opposer avec une vigueur encore plus grande aux traditionalistes, dont les positions les dévoilent en tant qu'adversaires résolus des idéaux démocratiques. Pour Harvey, le régime démocratique est carrément essentiel à l'existence humaine :

Quelle est la fin dernière [de la démocratie], je dirais l'âme de ce régime? Est-ce le suffrage universel? Un peu. Est-ce la liberté? Oui sans doute. Est-ce le droit pour tous et chacun de partir dans la vie à chances égales? Oui, dans une large mesure. Mais qu'est-ce encore? A mon avis, c'est surtout la libération de l'individu dans toute la mesure permise par le bien commun, c'est l'homme rendu à lui-même. ¹⁵¹

Harvey, comme nous l'avons vu, est partisan d'une conception de la liberté et de la démocratie qui provient à la fois de l'époque des Lumières et des Révolutions française et américaine, celles-ci étant pour lui des références essentielles. À la toute veille de la Deuxième Guerre mondiale, il réaffirme cette conviction tout en opposant la démocratie et les libertés à la haine et au despotisme des idéologies d'extrême-droite :

C'est de nos jours surtout que nous voyons, à la lumière, jusqu'à quel point les démocraties sont supérieures en moralité, en bonheur, en liberté, à tous les autres régimes. La Révolution a tué le passé. Celui-ci veut renaître sous une forme horrible, mais les ferments de haine qu'il sème à torrents dans le monde moderne n'auront que la durée d'une maladie contagieuse, car les hommes de notre siècle en savent trop long sur les bienfaits de la parole libre, de la pensée libre, de l'intelligence libre, de l'art libre, pour en durer indéfiniment, fût-ce de la mitrailleuse, la perte des seuls biens qui rendent la vie digne d'être vécue. 152

Dès son éclatement, la Deuxième Guerre mondiale occupe évidemment une place d'importance dans les pages du *Jour*. Le journal de Harvey se retrouve parmi les rares publications au Canada français à appuyer ouvertement et fermement la participation du Canada à la guerre. Pour Harvey, il n'y a pas d'ambiguïté dans les raisons pour lesquelles le Canada doit défendre la liberté contre la montée agressive du fascisme. Il

¹⁵⁰ J.-C. Harvey, «Soyons des démocrates oui, mais non des imbéciles », *Le Jour* (Montréal), 24 février 1940, p. 1.

¹⁵¹ J.-C. Harvey, « L'âme de la démocratie », Le Jour (Montréal), 3 octobre 1942, p. 1.

¹⁵² J.-C. Harvey, « La Révolution française », Le Jour (Montréal), 15 juillet 1939, p. 1.

voit clairement que cette guerre est bien différente des autres, parce qu'elle oppose le totalitarisme à la démocratie, l'asservissement à la liberté :

Nous nous battons pour un idéal de vie, pour la liberté des peuples et des individus, pour les droits du faible, pour que chaque famille humaine garde le privilège de se gouverner elle-même et que chaque membre de cette famille reste en possession de son corps, de son esprit, de sa pensée, de son cœur, dans la mesure où son action libre ne lésera personne. Deux concepts de vie diamétralement opposés sont aux prises : l'un qui veut que l'État dispose de chaque particulier sans consulter ni ses goûts, ni son désir, ni sa volonté; l'autre qui pratique et veut pratiquer toujours cette vielle règle de gouvernement : l'État est fait pour les individus et non les individus pour l'État. 153

Harvey affiche aussi sa profonde aversion pour les régimes totalitaires, de quelque nature qu'ils soient :

Il n'existe aucune différence essentielle entre le nazisme, le fascisme, le communisme et même le socialisme. Par le fascisme et le nazisme, on institue le trust de l'État, on contrôle toute l'activité collective et individuelle, on installe la dictature, on crée une mystique politique, une religion dogmatique et impitoyable, on n'admet qu'un seul parti, on supprime les unions ouvrières, on fait disparaître, par l'assassinat ou le camp de concentration; tous ses ennemis; par le communisme, on fait exactement de même: on forme le trust d'État, on domine entièrement la vie collective et individuelle, on crée une dictature interminable, on ne reconnaît qu'un seul parti, on incorpore au régime toute l'organisation ouvrière, privée désormais de ses libertés syndicales, on supprime, violemment, tous ses adversaires. 154

Le venin idéologique répandu par Mussolini et Hitler, en plus d'exalter le côté le plus sombre et le plus funeste de l'être humain, justifie aux yeux des partisans du nazisme et du fascisme la violation du territoire de leurs voisins et la persécution de peuples entiers. Mais ce qui semble ameuter le plus Harvey est avant tout l'oubli de l'être humain et la monstruosité que recèlent ces idéologies : « On a oublié les droits de l'humanité. L'humain, qui est universel et éternel, et qui se rit des frontières comme des continents, est relégué au dernier plan, car l'humain procède de la saine raison et on doit abhorrer le rationnel chaque fois qu'on veut tromper les peuples et les faire servir à des ambitions monstrueuses. 155 »

¹⁵³ J.-C. Harvey, « L'homme, le robot », Le Jour (Montréal), 11 octobre 1941, p. 1.

¹⁵⁴ J.-C. Harvey, « Les dollars de la liberté », Le Jour (Montréal), le 28 octobre 1944, p. 1.

¹⁵⁵ J.-C. Harvey, « La semence maudite », Le Jour (Montréal), 1 octobre 1938, p. 1.

2.9 Liberté, identité nord-américaine et unité canadienne

Harvey souhaite voir évoluer les coutumes et les mentalités canadiennesfrançaises de sorte qu'elles accèdent enfin à la modernité. Pour cette raison, les Canadiens français ne peuvent selon lui s'abstraire de la réalité nord-américaine. Le modèle américain inspire grandement Harvey : en bien des manières, il se révèle en tant que partisan de l'*American Dream*, celui-ci consistant à encourager l'individu à travailler de toutes ses forces et avec audace pour améliorer son sort, voire pour se hisser au sommet de l'échelle sociale : « Ce que j'admire le plus, quand j'étudie la démocratie américaine, entre autres, c'est de voir le nombre imposant de présidents qui sont nés et ont été élevés dans de masures misérables et qui, par leur effort, par la liberté d'action que leur permettait le régime, ont su s'élever aux plus hauts postes de la nation et conduire les destinées de la République. 156 »

Le regard de Harvey quant au modèle américain nous paraît cependant d'un enthousiasme démesuré. Il semble ainsi oublier certains faits propres à modérer toute idéalisation à l'égard de ce même modèle. Par exemple, nous n'avons pu repérer dans *Le Jour* la moindre critique des conditions difficiles subies par les Afro-Américains en particulier, ou encore des classes sociales démunies en général. De fait, la vision de Harvey s'inspire essentiellement des principes de la constitution et la déclaration d'indépendance américaines, qu'il idéalise avec beaucoup d'emphase : « Que tous ces pays sachent s'inspirer de la constitution américaine, qu'ils respectent l'individu, qu'ils consacrent la dignité de la personne humaine, la liberté de penser, de croire, d'écrire, de travailler, de s'assembler, d'agir, de créer, et l'on verra tous les peuples renaître une vie nouvelle. ¹⁵⁷ »

L'unité canadienne, quant à elle, est un autre élément crucial dans la pensée de Jean-Charles Harvey. Le Canada est à ses yeux un pays où les deux principales communautés linguistiques sont appelées à se côtoyer. Dans son esprit, ce fait est susceptible de favoriser les valeurs universelles qui lui sont si chères, ainsi que la

¹⁵⁶ J.-C. Harvey « La Révolution française », Le Jour (Montréal), 15 juillet 1939, p. 1.

 $^{^{157}}$ J.-C. Harvey, « La confédération des honnêtes gens », Le Jour (Montréal), 20 avril 1940, p. 1.

construction d'un pays sur la base des libertés démocratiques, ceci en lieu et place des bases ethno-nationalistes qu'il abhorre:

Nous exprimions notre volonté de combattre pour l'unité canadienne et la concorde entre les deux principaux groupes ethniques de ce pays [...] Nous repoussons la mystique raciale qui s'oppose à la franche collaboration, à l'amitié, entre les groupes de diverses origines, et qui, dans un pays comme le nôtre, entrave très sérieusement l'unité et repousse même l'idée de nation. Cette mystique empêche aussi le peuple qui en est atteint d'élargir ses horizons et de s'élever à la hauteur d'un internationalisme sain, c'est-à-dire, des intérêts supérieurs de l'humanité. 158

Le Canada n'est devenu un pays réellement indépendant qu'en 1931, au moment de la signature du Statut de Westminster, lequel reconnut au Canada le droit de diriger sa propre politique extérieure. La notion d'une identité canadienne demeure à cette époque encore floue et peu présente, la plupart des Canadiens anglais s'identifiant toujours à l'Angleterre qu'ils considèrent comme leur mère-patrie, et les Canadiens français, de leur côté et sous l'influence des traditionalistes, étant attachés à leur religion et à leur « race ». Mais pour Harvey, l'avenir du Canada français se trouve néanmoins dans la fédération canadienne, dans ce pays qu'il espère voir devenir un jour prendre sa place au sein des grandes nations du monde. Pour favoriser l'atteinte de ce but, il s'efforce de promouvoir l'idée que « nous n'avons plus de mère-patries, ni les uns ni les autres. Notre patrie, c'est le Canada. 159 » Harvey tente ainsi de convaincre ses lecteurs de s'attacher à ce nouveau pays qu'il juge prometteur, tout en les appelant à s'élever au dessus des particularismes de « race » :

Avec toute l'affection que créent les liens du sang et l'esprit, nous voulons convaincre les Canadiens français que ce n'est pas en s'isolant dans la Confédération, pas en guerroyant contre des ennemis imaginaires, pas en creusant un abîme entre eux et les autres nationalités canadiennes, pas en sabotant la Constitution, pas en sacrifiant les libertés démocratiques à des lubies, pas en se jeanbaptisant par des congrès congratulants, pas en pratiquant la satisfaction de soi, pas en transformant en narcissisme les faits de l'histoire. 160

¹⁵⁸ J.-C. Harvey, « 7ième année, numéro I », Le Jour (Montréal), 11 septembre 1943, p. 1.

¹⁵⁹ J.-C. Harvey, « À nous les jeunes », Le Jour (Montréal), 9 octobre 1937, p. 5.

 $^{^{160}}$ J.-C. Harvey, « Un peu de franchise et de courage », Le Jour (Montréal), 16 septembre 1937, p. 1.

Puisque le Canada favorise selon Harvey l'esprit de compromis entre ses deux peuples fondateurs, il pense de ce fait que le pacte fédératif est propice à la promotion des valeurs universelles en lesquelles il croit :

Il est souverainement important que les Canadiens de langue française comme ceux de langue anglaise s'attachent à la conception humaine de la société ou de la nation, se dépouillent de leur sectarisme, favorisent les associations honnêtement neutres, où les hommes s'affrontent et se comprennent par ce qu'ils ont de meilleur, c'est-à-dire l'humain. Tous les esprits vraiment libéraux comprendront ce que je veux dire. L'espoir de la patrie repose sur eux. S'ils font leur devoir, le reste du troupeau les suivra. 161

Cela, Harvey l'exprime à quelques mois de la fin de la Deuxième Guerre mondiale, donc au moment même où s'effondraient les régimes totalitaires et racistes du nazisme et du fascisme. À ses yeux, c'était là non seulement le triomphe de la démocratie et des libertés, mais aussi celui de l'humanisme auquel il appelle les Canadiens français à adhérer.

¹⁶¹ J.-C. Harvey, « Le Drame national », Le Jour (Montréal), 3 mars 1945, p. 1.

CHAPITRE III

Dans le vif des combats

On parle souvent de sacrifier la liberté de chacun à la liberté collective. Stupidité! Il n'y a pas de liberté collective: il n'y a que des libertés individuelles.

- J.-C. Harvey, Les paradis de sable

Dès les débuts de l'aventure du *Jour*, Harvey plonge résolument en plein cœur des polémiques idéologiques faisant rage dans la société canadienne-française. Comme nous l'avons vu précédemment, nous avons alors pour toile de fond un écart économique important entre les Canadiens français et la minorité anglophone du Québec, de même que par rapport aux Canadiens des autres provinces. La crise économique des années 1930 n'aura fait qu'amplifier ce phénomène qui structure le débat idéologique entre modernistes et traditionalistes.

Pour Harvey, les Canadiens français résoudront la crise non pas en blâmant les autres, mais plutôt en prenant leurs propres responsabilités, notamment en réformant l'éducation: « Le mal est chez nous, le mal est en nous [...]. Et la racine de ce mal est bien plus dans l'éducation que dans les empiètements de l'étranger¹⁶². » Comme le souligne Pascale Guimont, « ce que *Le Jour* entend démontrer, c'est qu'il faut cesser de mettre la faute sur les autres. ¹⁶³ »

Là encore, la position de Harvey s'oppose à celle de Lionel Groulx. Les mythes propagés par ce dernier quant aux causes de l'infériorité économique des Canadiens français sont, comme l'admet Gérard Bouchard, « très puissants », et visent à disculper « les Canadiens français de leur apathie et de leur démission : les Canadiens anglais étaient les vrais coupables de tous les maux de la nation. Un autre mythe, celui du complot, [...] ils étaient nombreux à conspirer dans l'ombre contre la petite nation menacée : les francs-

 $^{^{162}}$ J.-C. Harvey, « Quand se taira le cri de la race », Le Jour (Montréal), 25 septembre 1937, p. 1.

¹⁶³ Pascale Ryan, Penser la nation, Montréal: Leméac, 2006, p. 143.

maçons, les financiers internationaux, les communistes, les bolcheviques, les juifs, les protestants 164 ».

Aux yeux de Harvey, l'état de pauvreté que subissent de nombreux Canadiens français, relève non pas d'abus perpétrés par les anglophones, mais plutôt d'un état d'esprit collectif réfractaire au libéralisme. Cet état d'esprit est véhiculé par des traditionalistes opposés à la modernisation et prônant le repli sur soi de la société canadienne-française : « L'idée de nation se dégagera ainsi de la lutte que mène *Le Jour* à l'idéologie de repli. Cette lutte, *Le Jour* la livre sur trois fronts simultanément. Il remet en cause une vision prédominante de l'histoire, il affronte le nationalisme et sa conception restrictive de la nation et il lutte contre le racisme. ¹⁶⁵ »

3.1 Presse canadienne-française : modernistes c. traditionalistes

Comme le souligne Dominique Marquis, les tenants du cléricalisme occupent au Canada français une place prédominante dans le secteur des journaux et des périodiques : « Quand on pense que, durant cette époque (1915-1940), près d'une publication sur quatre au Québec est marquée par le sceau du catholicisme, cela donne une idée intéressante de la place occupée par l'Église dans la société ¹⁶⁶ ». Les journaux et périodiques cléricaux se prétendent les défenseurs uniques de la justice et les véritables gardiens de la morale, tout en s'efforçant d'imposer leur conception strictement religieuse de la vérité¹⁶⁷.

Le débat idéologique se déroule en grande partie entre, d'un côté, les journaux traditionalistes comme *Le Devoir* et *L'Action catholique* et, du côté moderniste, *Le Canada* et *Le Jour*. Nous pouvons mesurer le rayonnement de ces quatre journaux en évoquant leurs tirages respectifs pour l'année 1939-40 : *L'Action catholique* tire à 56 000

¹⁶⁴ Gérard Bouchard, La pensée impuisante, Montréal: Boréal, 2004, p. 230.

¹⁶⁵ Victor Teboul, *Le Jour*: Émergence du libéralisme moderne au Québec, Montréal: Hurtubise-HMH, 1984, p. 95.

¹⁶⁶ Dominique Marquis, Un quotidien pour l'Église, L'Action catholique, 1910-1940, Montréal: Leméac, 2005, p. 48.

¹⁶⁷ Marcel-Aimé Gagnon, Jean-Charles Harvey: Précurseur de la Révolution tranquille, Montréal: Beauchemin, 1970, p. 148.

copies, *Le Devoir* à 13 000, *Le Canada* à 13 500, et enfin *Le Jour*, dont le tirage est de 10 000¹⁶⁸. À côté de ces journaux marqués d'une forte dimension idéologique, *La Presse* de Montréal dispose d'un tirage de 142 000, tandis que celui du *Le Soleil* de Québec est de 51 000 exemplaires.

Selon les traditionalistes, la presse à grand tirage est essentiellement inféodée au Parti libéral. Mais en réalité, *La Presse* et *Le Soleil* sont surtout dédiés à l'information générale, les débats d'idées y étant quasi absents, et cela même s'il est vrai que ces deux journaux ont tendance à servir officieusement de courroies de transmission au Parti libéral. Ils se montrent d'ailleurs plutôt timides devant la puissance cléricale, qu'ils ne questionnent que très faiblement et très peu fréquemment.

La presse à grand tirage se révèle donc peu contestataire: « Exception faite du *Jour* [...], la plupart des journaux ne contestent pas l'idéologie cléricale dominante au Québec 169 ». Par exemple, le sénateur libéral Jacob Nicol contrôle *Le Soleil*, *La Tribune* (Sherbrooke), *Le Nouvelliste* (Trois-Rivières), de même que d'autres petits journaux régionaux. Mais la loyauté de Nicol envers le Parti libéral s'avère chancelante : lorsque Duplessis obtient le pouvoir en 1936, celui-ci accorde les contrats d'impression de l'État exclusivement au *Devoir* et à l'*Action catholique*, dont les sympathies lui sont acquises. Pour éviter cette exclusion, Nicol décide alors d'orienter les sympathies de ses propres journaux vers le nouveau pouvoir 170.

L'hebdomadaire de Jean-Charles Harvey s'ajoute à d'autres petits journaux d'idées de l'époque, dont *Le Canada*, qui est sous l'égide du Parti libéral de Mackenzie King. Ce journal se distingue du *Jour* en se montrant lui aussi timide devant la puissance cléricale : « *Le Jour* apparaît comme un journal bien plus agressif que *Le Canada* qui,

¹⁶⁸ Jean-Paul de Lagrave, *Liberté et servitude de l'information au Québec (1867-1967)*, Longueuil: Éditions de Lagrave, 1978, p. 147.

¹⁶⁹ Victor Teboul, *Le Jour : Émergence du libéralisme moderne au Québec*, Montréal: Hurtubise-HMH, 1984, p. 57.

¹⁷⁰ Jean-Paul de Lagrave, *Liberté et servitude de l'information au Québec (1867-1967).* Longueuil: Éditions de Lagrave, 1978, p. 121.

sauf pour ses positions anti-Duplessis, semble docilement épouser les points de vue de l'idéologie cléricale dominante. 171 »

De son côté, *Le Devoir*, tout en appuyant Duplessis, se fait un ardent promoteur du traditionalisme. L'hostilité du *Devoir* à l'égard du *Jour* se fait immédiate et viscérale ¹⁷²: dès la fondation de ce dernier, *Le Devoir* s'empresse de publier les noms inscrits sur les lettres patentes du journal de Harvey, « dans le but d'insinuer, chez tous ses lecteurs, que *Le Jour* était une affaire juive. ¹⁷³ » Cette antipathie est toutefois réciproque : Harvey attaque durement *Le Devoir* pour ses positions traditionalistes, voire réactionnaires et, lors du déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale, il pourfendra non seulement l'opposition de ce journal à la participation canadienne-française à la guerre, mais aussi les sympathies que *Le Devoir* accorde aux régimes autoritaires européens de Mussolini, de Franco et de Salazar, de même qu'au régime collaborationniste de Vichy. Au moment où la guerre s'intensifie sur le continent européen, l'opposition de Harvey au *Devoir* se fait encore plus virulente : « Des dix journaux quotidiens qui paraissent dans la province de Québec, un seul entrave constamment notre effort de guerre et cherche à démoraliser la foi des nôtres en la cause défendue, au prix du sang et des larmes, par nos démocraties en danger, et c'est Le Devoir. ¹⁷⁴ »

On trouve d'ailleurs dans *Le Devoir* de l'époque de nombreux passages où l'on décèle une complaisance certaine pour les régimes autoritaires d'extrême-droite, et qui, pour une bonne part, émanent de la plume de son directeur, George Pelletier. Par exemple l'extrait suivant:

L'on a beau maugréer un peu partout contre le nazisme, le fascisme, la doctrine de l'État totalitaire, la dictature, les dénoncer – confondant ensemble des régimes aux dehors assez différents, il n'en est pas moins vrai qu'au temps présent, les apparences sont en faveur des dictatures contre les démocraties; et que, dans la

¹⁷¹ Victor Teboul, Le Jour : émergence du libéralisme moderne au Québec, Montréal: Hurturbise-HMH, 1984, p. 58.

¹⁷² Jean-Paul de Lagrave, *Liberté et servitude de l'information au Québec (1867-1967)*, Longueuil: éditions de Lagrave, 1978, p. 134.

¹⁷³ J.-C. Harvey, « Peuples élus et groupe maudits », Le Jour (Montréal), 14 avril 1945, p. 1.

 $^{^{174}}$ J.-C. Harvey, « George Pelletier défend les Allemands », Le Jour (Montréal), 25 octobre 1941, p. 1.

lutte entre l'absolutisme et la démocratie, celle-ci ne tient plus les meilleures places. 175

Devant de tels propos, Harvey ne manque pas de réagir, et ses dénonciations sans concessions fusent à un rythme constant : « Le directeur du Devoir est sans contredit l'un des colonnards les plus notoires du Canada, et, qu'il le sache ou non, l'Allemagne doit être contente du beau travail qu'il fait pour elle. 176 »

Harvey livre aussi un combat de tous les instants contre L'Action Catholique. Comme le signale Dominique Marquis, « les rédacteurs de L'Action catholique défendent avec acharnement une idéologie de conservation, très traditionnelle. L'industrialisation, l'urbanisation, la démocratie, le laïcisme sont autant de menaces à l'ordre établi, au pouvoir sacro-saint de l'Église. ¹⁷⁷ » Cet organe, doté d'un tirage cinq fois plus élevé que Le Jour, est la voix officielle de l'Église. Son éditorialiste, Louis-Philippe Roy, est profondément réfractaire aux idées promues par Le Jour, celui-ci étant à ses yeux un journal essentiellement « matérialiste » et « antinationaliste ». Harvey ne se montre pas timide dans sa riposte à Roy:

M. Louis-Philippe Roy, me faisait l'honneur d'un premier-Québec¹⁷⁸ où il me taxait d'impiété, d'hérésie et de je ne sais quels autres crimes. Pourquoi? Parce que, dans un article paru ici même le 22 décembre, je condamnais l'esprit sectaire et le nationalisme étroit comme les ennemis de l'homme. Il faudra, disais-je, universaliser la pensée et la croyance si l'on veut épargner à notre espèce une destruction totale.¹⁷⁹

¹⁷⁵ Georges Pelletier, « Le duel des démocraties et des dictatures », *Le Devoir* (Montréal), 17 mars 1941, p. 1.

 $^{^{176}}$ J.-C. Harvey, « Georges Pelletier défend les Allemands », Le Jour (Montréal), 25 octobre 1941, p. 1.

¹⁷⁷ Dominique Marquis, *Un quotidien pour l'Église, L'Action catholique,* 1910-1940, Montréal : Leméac, 2005, p. 48.

^{178 «} Premier-Québec » semble être un terme employé à l'époque pour désigner un éditorial, ceci en fonction de la ville dans laquelle un journal était basé (*L'Action catholique* était basé à Québec). Ainsi, Harvey employait souvent le terme «Premier-Montréal» pour évoquer soit ses propres éditoriaux dans *Le Jour*, ou encore ceux du *Devoir*, ces deux journaux étant basés à Montréal.

¹⁷⁹ J.-C. Harvey, « Excès de zèle en mensonge », Le Jour (Montréal), 5 janvier 1946, p. 1.

Harvey alarme ses lecteurs quant à la nature fascisante des textes qu'il trouve dans L'Action catholique : « J'ai sous les yeux le texte d'un discours fasciste que publiait, le 15 février dernier, L'ACTION CATHOLIQUE. Aucun journal respectable n'aurait accueilli ce texte qui, en bien d'autres pays, serait considéré comme un acte de haute trahison. Pour Harvey, les publications comme L'Action catholique et Le Devoir sont hypocrites. En plus de leurs campagnes pour préserver la mainmise cléricale sur l'enseignement, elles sont aussi responsables de l'abaissement du niveau du débat, notamment lorsque ces journaux dénigrent systématiquement dans leur personne même tous ceux qui appuient la réforme du système scolaire au Québec :

Ni Le Devoir ni L'Action catholique n'ont eu le courage d'accomplir cette tâche [de promouvoir la réforme de l'éducation]. Devant les tristes réalités, ils se sont tus. Ils sont rentrés dans un silence qui les accuse et les condamne. Quand ils ont élevé la voix – une voix pleine d'insultes – c'était pour souiller la réputation des rares hommes capables de se dresser, au milieu de la veulerie générale, pour clamer leur dégoût et tracer à notre élite un programme d'action salutaire. [...] Le petit sectaire insignifiant et niais, qui signe l'Heureux, dans L'Action catholique, et qui a son sosie au Devoir, ne s'attaque pas aux idées : il s'attaque à l'homme, pensant bien que, le jour où sa voix se tairait, les idées mourraient d'ellesmêmes. 181

Le Devoir et L'Action catholique se révèlent donc comme étant les journaux qui sont le plus virulemment opposés aux positions défendues par Jean-Charles Harvey dans Le Jour. Chaque fois qu'Harvey intervient sur certaines questions, ces journaux le pourfendent implacablement, en lançant parfois des attaques qui ciblent la personne même du directeur du Jour, et cela sans répondre sur le fond aux idées et arguments qu'il met de l'avant.

3.2 La Patente c. Le Jour (1941-1945)

Avec une élite intellectuelle qui est pour une large part sous l'influence de l'idéologie traditionaliste d'un Lionel Groulx, on comprend que bon nombre des adversaires du *Jour* se trouvent à être des disciples de ce dernier. Il est d'ailleurs difficile, à cette époque, de trouver des membres de l'élite traditionaliste qui se distingueraient des « groulxistes ». André Laurendeau, par exemple, est à cette époque le

¹⁸⁰ J.-C. Harvey, « Pas le poteau, la liberté », Le Jour (Montréal), 30 septembre 1944, p. 1.

¹⁸¹ J.-C. Harvey, « Peuple sain et riche de tous les dons », *Le Jour* (Montréal), 20 janvier 1940, p. 1.

directeur de la revue *L'Action nationale*, celle-ci étant, selon Pascale Ryan, « susceptible de trop facilement se laisser séduire par les mouvements de droite et les fascismes européens 182 »; tout au long des années d'existence du *Jour*, Laurendeau reste un fidèle disciple de Groulx.

Le modèle-type de l'intellectuel traditionaliste canadien français est groulxiste. Fortement attaché au catholicisme, il est un nostalgique de la France d'avant 1789; adhérant au corporatisme, il s'oppose au libéralisme économique; tolérant à peine le parlementarisme, il est contre la participation à une guerre qu'il considère comme étrangère et comme une autre aventure impérialiste au service de la couronne britannique ; la déchéance du Canada français est selon lui directement reliée à l'influence du Canada anglais et des États-Unis ; il sympathise naturellement avec les Mussolini, Salazar et Franco, à cause du caractère autoritaire et de l'idéologie d'extrême-droite de leurs régimes, et du fait également que les deux derniers affirment un attachement indéfectible au catholicisme.

Grâce aux organes de presse qu'ils contrôlent, les traditionalistes diffusent, depuis belle lurette, largement l'idée que le Canadien français serait d'une race « supérieure », laquelle serait par surcroît investie de la mission d'assumer la survivance de son sang, de sa « race » et aussi de sa religion :

Nous ne sommes pas seulement une race civilisée, nous sommes des pionniers de la civilisation; nous ne sommes pas seulement un peuple religieux, nous sommes des messagers de l'idée religieuse. Notre mission est moins de manier des capitaux que de remuer des idées; elle consiste moins à allumer le feu des usines qu'à faire rayonner au loin le foyer lumineux de la religion et de la pensée. 183

En novembre 1941, Harvey s'attaque à un autre pilier de la mouvance traditionaliste, l'Ordre de Jacques Cartier (O.J.C), lequel est communément nommé La Patente. Conçue à l'origine pour favoriser l'insertion des Canadiens français au sein de la fonction publique fédérale, la Patente s'était peu à peu transformée en promoteur de l'idéologie traditionaliste. Selon Harvey, «L'O.J.C. est une conspiration contre l'intelligence, la tolérance, la liberté et le progrès en faveur des éléments les plus

¹⁸² Pascale Ryan, Penser la nation, Montréal: Leméac, 2006, p. 175.

¹⁸³ Louis-Adolph Paquet, cité par Robert Rumilly dans *Histoire de la province de Québec volume VI*, Montréal: Éditions Bernard Valiquette, 1940, p. 120.

destructeurs du Canada français. C'est pourquoi je le dénonce et réclame sa dissolution. 184 » Selon le propos de Gérard Bouchard lui-même, Harvey lutte alors « pour abattre un radicalisme, celui que pratiquaient les éléments les plus conservateurs du clergé et des élites canadiennes-françaises, notamment celles qui œuvraient au sein de l'Ordre de Jacques Cartier. 185 »

Des figures politiques nationalistes comme René Chaloult et Maxime Raymond se trouvent dans les premiers rangs cette organisation secrète dont Harvey se fait un devoir de dévoiler les agissements : « Quoi qu'il en soit, les membres de l'Ordre entendent déployer beaucoup d'activité au cours de la prochaine campagne. À Montréal même, dimanche dernier, M. Maxime Raymond, M. René Chaloult et autres ultranationalistes se rencontraient. 186 »

Harvey, constatant que l'O.J.C. entend promouvoir une doctrine qu'il juge raciale, est, avec son ami Télésphore-Damien Bouchard, parmi les seuls à lutter de front contre son influence et à révéler ses agissements souterrains.

3.3 Harvey c. Duplessis

En 1936, pour Harvey, alors fonctionnaire provincial identifié au Parti libéral et honni par le clergé, l'arrivée au pouvoir de l'Union nationale de Maurice Duplessis annonce son congédiement inéluctable: « Duplessis, une fois élu, congédie le fonctionnaire Harvey avec aucune forme de procès. 187 » Pris au dépourvu, Harvey enclenche peu après les démarches qui conduisirent à la fondation du *Jour*. Donc, dans un certain sens, le gouvernement Duplessis aura contribué à provoquer la création du *Jour*.

Néanmoins, aux yeux de Harvey, Duplessis n'est pas, dès le départ, une figure menaçante pour les libertés fondamentales. Le laisser-faire du nouveau premier ministre

¹⁸⁴ J.-C. Harvey « Le Ku Klux Klan du Canada », Le Jour (Montréal) 15 novembre 1941, p. 1.

¹⁸⁵ Gérard Bouchard, La pensée impuissante, Montréal: Boréal, 2004, p. 188.

¹⁸⁶ J.-C. Harvey « Le Ku Klux Klan du Canada », *Le Jour* (Montréal), 15 novembre 1941, p. 1.

¹⁸⁷ Marcel-Aimé Gagnon, Jean-Charles Harvey, précurseur de la Révolution tranquille, Montréal: Beauchemin, 1970, p. 211.

en matière économique l'amène à afficher une certaine indulgence initiale : « Duplessis, pratique la même politique que son prédécesseur, axée sur la coopération avec les entreprises étrangères et l'exploitation privée des richesses naturelles. Duplessis abandonne sa promesse de nationaliser les ressources hydro-électriques, ce que Harvey voit plutôt d'un bon œil, car pour lui, «ces idées nous conduisent tout droit vers le socialisme le plus abject, à mi-chemin entre le fascisme et le communisme. 189 »

Mais, en plus de constater le fait que les sympathies des traditionalistes envers le gouvernement Duplessis se font de plus en plus ardentes, Harvey se rend compte assez vite du fait que jamais Duplessis ne fera quoi que ce soir pour faire avancer l'enjeu qui lui tient le plus à cœur: la réforme du système scolaire. Ainsi donc, « de 1937 à 1939, l'hebdomadaire sera un adversaire de Duplessis. 190 » De plus, Duplessis se fait le champion de l'« autonomie provinciale », ce qui, aux yeux de Harvey, l'aligne sur les positions traditionalistes. Harvey adopte à partir de là un ton de plus en plus virulent dans sa critique de Duplessis: « Il est peu honorable, peu honnête et peu courageux, de la part du premier ministre de notre province, de fuir la discussion des questions provinciales. Cet homme évite la discussion franche et calme. Il est arrivé au pouvoir par la haine et il veut s'y maintenir par la haine. Son premier souci, en montant au pouvoir, fut de salir ses adversaires. 191 »

La mesure la plus significative du premier mandat du gouvernement Duplessis est l'imposition, en mars 1937, d'une loi controversée, nommée *Loi du cadenas*, qui interdit au Québec toute publication et toute distribution de littérature communiste. Selon les traditionalistes, le communisme, qui ne jouit pourtant que d'une influence très marginale au Canada français, représente la plus grande menace à leur conception de société. Mais pour Harvey, ce sont les idéologies de l'extrême-droite qu'il faut combattre, car elles

¹⁸⁸ Paul-André Linteau (et al.), *Histoire du Québec contemporain*, Montréal: Boréal, 1989, p. 135.

¹⁸⁹ J.-C. Harvey, « Paul Gouin va-t-il nationaliser l'Église », *Le Jour* (Montréal), 3 juin 1939, p. 8.

¹⁹⁰ Victor Teboul, Le Jour : Émergence du libéralisme moderne au Québec, Montréal: Hurtubise-HMH, 1984, p. 25.

¹⁹¹ J.-C. Harvey, « Duplessis, agent de haine et de banqueroute », *Le Jour* (Montréal) 7 octobre 1939, p. 1.

menacent beaucoup plus directement les libertés démocratiques. Duplessis n'entend pas les choses ainsi et affiche une position qui reprend celles des traditionalistes : « Il n'y a pas de danger fasciste dans la province, déclare M. Duplessis. En le faisant croire, les communistes veulent détourner l'attention. 192 »

Dans *Le Devoir* du 18 mars 1937, soit une semaine avant l'adoption du projet de loi, un article évoque le député libéral Peter Bercovitch, qui, lors d'un débat à l'Assemblée législative, propose d'« inclure le mot fascisme dans la loi, car le fascisme est un autre système qui constitue un danger et une menace pour la démocratie. ¹⁹³ » Duplessis rétorque aussitôt au député: « Quant à l'argument invoqué par l'honorable député sur la question de démocratie et de fascisme, je lui dirai qu'il y a moins de danger véritable dans la province de Québec qu'ailleurs. ¹⁹⁴ »

La *Loi du cadenas* ne contient aucune définition du communisme, ce qui laisse place à l'arbitraire, le gouvernement n'ayant qu'à invoquer le communisme en tant que justification suffisante pour bâillonner tout opposant politique ¹⁹⁵. *Le Devoir*, par la plume de son rédacteur en chef Omer Héroux, approuve néanmoins chaleureusement la loi :

Le gouvernement ne veut pas revendiquer le mérite de la loi. Il ne veut que le mérite de collaborer avec les amis de l'ordre, avec ceux qui veulent garder les traditions chrétiennes, maintenir l'ordre, pour présenter devant l'ennemi commun un front patriotique, car il ne faut pas se faire d'illusions : si le communisme pénètre dans la province de Québec [...] il portera ici les même fruits qu'ailleurs. 196

Ce même article nous permet de constater le fait que la crainte première qu'éprouve le traditionalisme face au communisme ne découle pas de la menace que celui-ci pose à la démocratie et aux libertés fondamentales, mais plutôt du danger qu'il

Omer Héroux, « Long débat sur le fascisme et le communisme », Le Devoir (Montréal), 3 mars 1938, p. 1.

¹⁹³ Omer Héroux, « La province fera la lutte au communisme même si d'autres autorités hésitent », *Le Devoir* (Montréal), 18 mars 1937, p. 1.

¹⁹⁴ Ibid.

¹⁹⁵ Jacques Lacoursière, Histoire populaire du Québec (1896-1960), Sillery: Septentrion, 1997, p. 233.

¹⁹⁶ Omer Héroux, « La province fera la lutte au communisme même si d'autres autorités hésitent », *Le Devoir* (Montréal), 18 mars 1937, p. 1.

représente pour la religion et le clergé car, comme le précise Héroux, « le jour où le communisme triompherait et renverserait ce rempart de l'ordre et du bien qu'est notre clergé, c'en serait fait de la province de Québec. 197 »

L'application de cette loi est susceptible de compromettre les libertés démocratiques. Harvey rappelle donc à Duplessis qu'il est à ce chapitre sous la surveillance démocratique du *Jour* :

Mon cher premier ministre, vous combattiez le communisme, c'est bien; mais que, dans une loi faite contre la propagande communiste et appelée loi du cadenas, vous ayez refusé de donner la moindre définition du communisme. Je vous crois homme de cœur et de bon sens. Mais le jour où vous vous serviriez de votre loi du cadenas pour bâillonner les honnêtes gens qui ne feraient pas votre affaire, ce jour-là, vous commettriez un crime, et l'histoire flétrirait votre nom. 198

Les craintes d'Harvey ne tardent pas à se réaliser, la loi servant surtout à limiter le développement du mouvement ouvrier et syndical. *Le Devoir* va jusqu'à s'en féliciter : « Au moins 70 raids ont eu lieu sous la loi du cadenas, dont la majorité chez des dirigeants connus des syndicats et des sans-travail. ¹⁹⁹ » La grève de la *Dominion textile*, en 1937, révèle concrètement l'intransigeance du gouvernement Duplessis face au mouvement syndical. Mais, en contrepartie, elle montre la position initialement proouvrière du *Jour* et de son directeur :

Le Jour se doit à lui-même de promouvoir le remaniement social, de dénoncer le pouvoir sans frein de l'argent, de chercher une répartition plus juste des biens accumulés par l'industrie commune, de se faire la voix consciente des classes submergées. Peut-être n'est-ce pas assez de soutenir à l'occasion les droits des unions ouvrières : elles ne forment qu'une faible portion du monde des travailleurs; et elles sont elles-mêmes le produit de nos systèmes incohérents.²⁰⁰

Cependant, cette sympathie initiale d'Harvey pour le mouvement syndical se dissipe assez rapidement, même si la plupart des collaborateurs du *Jour* restent quant à

¹⁹⁷ Omer Héroux, « La province fera la lutte au communisme même si d'autres autorités hésitent », *Le Devoir* (Montréal), 18 mars 1937, p. 1.

 $^{^{198}}$ J.-C. Harvey, « Quand cadenassera-t-on le pilon sans vapeur? », Le Jour (Montréal), 20 novembre 1937, p. 8.

¹⁹⁹ Omer Héroux, « Revue de la situation politique québécoise », Le Devoir (Montréal) 16 mars 1938, p. 2.

²⁰⁰ J.-C. Harvey, « Le Jour et son programme », Le Jour (Montréal), 17 septembre 1938, p. 1.

eux préoccupés par la question ouvrière. En 1943, il devient évident qu'Harvey penche de plus en plus en faveur du patronat: « Nous repoussons [...] l'opinion qui veut que les chefs d'entreprises aient toujours tort et que les unions ouvrières aient toujours les mains blanches. En 1946, il s'insurge contre l'idée même de grève : « La grève est une guerre, et la guerre est un mal. Quels que soient les responsables, cet aspect de la question est d'intérêt secondaire, il reste incontestablement que le chômage voulu, l'arrêt de la production et la perte de salaire ne sont pas des moyens d'assurer à quiconque prospérité et bien-être. Au contraire! 2002 »

Duplessis déclenche une élection générale deux semaines après que, en septembre 1939, le Canada ait déclaré la guerre à l'Allemagne nazie, en affirmant que voter pour l'Union nationale, c'est voter contre la conscription. Mais son parti est écrasé par le Parti libéral d'Adélard Godbout²⁰³. Dès l'arrivée de Godbout au pouvoir, Harvey espère voir le nouveau gouvernement, dont il salue chaleureusement l'élection, adopter des mesures audacieuses dans les dossiers qui lui tiennent le plus à cœur.

3.4 La Guerre et le Canada français

Dans la foulée de la crise économique des années 1930, les tenants du traditionalisme canadien français vantent les mérites des régimes autoritaires d'extrêmedroite en Europe, en invoquant le prétexte qu'ils auraient résolu le problème du chômage. Mais en réalité, ces mêmes régimes mettant de l'avant surtout des idéologies qui profèrent la haine de la démocratie, la brutalité et la haine raciale. Et aussi, avec la remilitarisation accélérée de l'Allemagne, les inquiétudes montent face aux possibilités d'éclatement d'un second conflit mondial.

Harvey est convaincu que le nationalisme exacerbé est responsable de cette situation. Selon lui, seule l'ouverture à « l'Autre » peut garantir une paix à l'image de celle qui règne en Amérique du Nord. La promotion de la tolérance, émanation de ces Lumières auxquelles il adhère, devient donc une nécessité incontournable à ses yeux. Les

²⁰¹ J.-C. Harvey, « Le chantage par la grève », Le Jour (Montréal), 30 janvier 1943, p. 1.

²⁰² J.-C. Harvey, « Mort au succès », *Le Jour* (Montréal), 26 janvier 1946, p. 1.

 $^{^{203}}$ Mason Wade, Les Canadiens français : de 1760 à nos jours, tome II (1911-1963), 2 t. Ottawa: Le Cercle du Livre de France, 1963, p. 357.

commentaires de Harvey sur les événements qui se déroulent en Europe prennent alors une double dimension : en traitant de la réalité européenne, il vise simultanément les excès du nationalisme canadien-français tel qu'il est véhiculé par les traditionalistes:

Le sort de l'Europe nous intéresse [...]. Nous savons trop les relations étroites qui existent entre les continents au point de vue économique, pour penser un instant que les événements d'outre-mer ne nous toucheraient pas. Hélas! Nous ressentons les contrecoups de toutes les sottises humaines. Seulement, nous voudrions bien que les Européens apprennent de la terre d'Amérique comment on peut vivre en paix quand on s'est délivré de certaines traditions et du virus nationaliste. 204

Depuis la Première Guerre mondiale, la conscription hante la société canadienne-française. Les traditionalistes affirment que les Canadiens français ne doivent pas se battre de nouveau pour l'Empire britannique : « Aller à la rescousse de l'Angleterre, c'est se forcer une fois de plus de risquer sa vie outre-mer dans un conflit étranger au nom de l'impérialisme britannique. Pour pour les causes de la Deuxième Guerre mondiale sont bien différentes de la première, et n'ont que très peu à voir avec la défense de l'Empire britannique. Harvey, quant à lui, est conscient du fait que les principaux enjeux de la nouvelle guerre concernent essentiellement ce que le monde risque de perdre : les droits et libertés individuels, le libéralisme et la démocratie, qui pourraient se voir anéantis par le nazisme et le fascisme. En quelque sorte, les progrès apportés par les Lumières si chères à Harvey risquent l'annihilation.

Nous croyons utile de souligner au passage que le fascisme, tel que défini par John Somerville et Ronald E. Santoni, semble curieusement se rapprocher de l'idéologie traditionaliste canadienne-française, notamment dans son rejet viscéral des Lumières :

In a fascist conception of history, man is man only by virtue of the spiritual process to which he contributes as a member of the family, the social group, the nation, and in the fonction of history to which all nations bring their contribution. Hence the great value of tradition in records, in language, in customs, in the rules of social life. Outside history man is a nonentity. Fascism is therefore opposed to all individualistic abstractions based on eighteenth-century materialism²⁰⁶.

 $^{^{204}}$ J.-C. Harvey, « Le Canada ne se battra que pour lui-même », Le Jour (Montréal), 4 juin 1938, p. 1.

²⁰⁵ Pascale Ryan, Penser la nation, Montréal: Leméac, 2006, p. 155.

²⁰⁶ John Somerville et Ronald E. Santoni, *Social and Political Philosophy*, Toronto: Doubleday, 1963, p. 426.

Harvey consacre beaucoup d'encre à dénoncer ce qu'il décrit comme étant la « cinquième colonne ». Dans son propos, celle-ci représente ceux qui, au Canada français, sympathisent avec les régimes d'extrême-droite : « Le Canada dépense des milliards pour gagner la guerre et sauver nos libertés. Un demi million de jeunes Canadiens seront bientôt en plein combat, alors que, d'ici, des scribes les poignardent de leur stylet infâme [...] Le Devoir et son directeur, M. Georges Pelletier, sont des agents de trahison : il faut les traiter comme tels. 207 » Lorsque le maire de Montréal, Camillien Houde, en plus d'avoir affiché une chaleureuse sympathie pour le fascisme, encourage la sédition en incitant les Canadiens français à ne pas s'enregistrer pour la défense du Canada, il est sans tarder arrêté par le gouvernement fédéral et interné durant quatre ans. Harvey emploie cet exemple pour mieux souligner l'existence d'une cinquième colonne au Canada français, tout en s'efforçant de contrer la fausse impression qui en laisse plusieurs croire - notamment à l'étranger - que la majorité des Canadiens français seraient des partisans du fascisme : « Le tort de M. Houde, c'est d'avoir exagéré, d'avoir dépassé la réalité. Le malheur, c'est qu'il existe, chez nous, un certain nombre de petits braillards fascistes, qui font un tapage d'enfer et qui donnent à plusieurs l'impression que nous sommes en majorité des fascistes. 208 »

Harvey dénonce les manœuvres de ceux qui incitent à la division dans un temps où l'unité du pays se fait si nécessaire : « Toute politique mise à part, on doit reprocher aux démagogues genre Houde et Raymond, d'être sciemment ou non, des professeurs de lâcheté racique (sic) et de désunion nationale. Se rendent-ils compte de la responsabilité qu'ils prennent quand ils enseignent à la jeunesse de refuser de combattre quand leur pays est en danger?²⁰⁹ »

Malgré le nom dont elle s'est affublée, la *Ligue pour la défense du Canada* unifie les mouvements traditionalistes qui s'opposent au plébiscite sur la conscription qui aura lieu 27 avril 1942.²¹⁰ En plus de s'opposer à la conscription, les leaders de la Ligue – lesquels sont en grande partie issus de l'entourage de Lionel Groulx – prononcent des

²⁰⁷ J.-C. Harvey, « Supprimez le Devoir », *Le Jour*, Montréal, 25 avril 1942, p. 1.

²⁰⁸ J.-C. Harvey, « Camillien Houde a-t-il tort ou raison? », Le Jour (Montréal), p. 8.

²⁰⁹ J.-C. Harvey, « Apôtres à vendre », *Le Jour* (Montréal), 9 juin 1945, p. 1.

²¹⁰ Pascale Ryan, *Penser la nation*, Montréal: Leméac, 2006, p. 205.

discours faisant l'éloge de Philippe Pétain, principal dirigeant d'un État français qui collabore activement avec l'occupant nazi:

Le 19 mai se tient une dernière assemblée de protestation au marché Saint-Jacques. En compagnie du docteur Prince, de Philippe Girard, de Maxime Raymond, et de Jean-François Pouliot, René Chaloult y prononce un discours enflammé. Il y fait éloge du maréchal Pétain, s'oppose à la conscription de façon virulente et ironise sur nos excellents amis les communistes.²¹¹

Le plébiscite, que les provinces anglophones appuient à plus de 70 % mais auquel le Québec s'oppose à plus de 70%, est une victoire éclatante pour la *Ligue*. Comme le souligne Pascale Ryan : « Après deux années de guerre, l'épisode de la *Ligue pour la défense du Canada* est le premier et le seul moment où la *Ligue d'action nationale* et l'ensemble du mouvement nationaliste réussissent vraiment à rejoindre l'opinion publique canadienne-française. ²¹² » La Ligue annonce sans tarder la formation d'un nouveau parti politique nationaliste, le Bloc populaire canadien, qui naîtra peu après le plébiscite, soit en septembre 1942. ²¹³

3.5 La Résistance c. Vichy

Au moment où, en juin 1940, la France est vaincue par l'Allemagne, Harvey affiche avec une vigueur redoublée ses couleurs démocrates et antifascistes. Il s'oppose virulemment au régime collaborationniste de Vichy, dont selon lui le dirigeant, Philippe Pétain, « ne représente pas la vraie France.²¹⁴ » *Le Jour* embrasse alors le combat de la Résistance et s'aligne sur les forces de la France libre dirigées par le général Charles de Gaulle. Harvey s'en prend aussi aux traditionalistes canadiens-français qui sympathisent avec Vichy : « Naturellement, ceux qui ont détesté la France libre, forte et indépendante, celle de la République, sont ceux-là mêmes qui, aujourd'hui, chérissent une France humiliée, trahie, réduite à rien, râlant sous la botte de Hitler, avec la complicité de Pétain.²¹⁵ »

²¹¹ Pascale Ryan, Penser la nation, Montréal: Leméac, 2006, p.204.

²¹² Ibid., p. 200.

²¹³ Ibid., p. 207.

²¹⁴ J.-C. Harvey, « Il n'y a pas de races », Le Jour (Montréal), 20 juillet 1940, p.1.

²¹⁵ J.-C. Harvey « Le Ku Klux klan du Canada », Le Jour (Montréal), 15 novembre 1941, p. 1.

Les traditionalistes, favorables au régime de Pétain, jouissent d'une influence telle que même le gouvernement canadien de Mackenzie King, craignant de froisser l'électorat canadien-français, n'ose pas rompre ses liens diplomatiques avec la France collaborationniste. Harvey fait quant à lui face à une presse traditionaliste qui exalte Pétain et son régime: « Une partie de l'élite éprouva d'abord beaucoup de sympathie pour le régime de Pétain, surtout le bas clergé qui fut ébloui par le devise Travail-Famille-Patrie, le rétablissement des privilèges des communautés religieuses et la reprise de l'enseignement de la religion dans les écoles de l'État. Harvey dénonce farouchement les journaux qui favorisent la France collaborationniste: « Le Devoir et L'Action catholique s'efforcent, depuis trois mois, de faire croire aux Canadiens de langue française que le gouvernement Pétain, créé en partie de crapules, est composé de saints et représente la France. 217 »

La défaite de la France républicaine et démocratique est en fait une catastrophe pour Harvey, notamment parce que l'une des conséquences de l'occupation allemande et de l'imposition du régime de Vichy est la perte de la liberté de la presse en France. Pour Harvey, « le gouvernement de Pétain est anticonstitutionnel, illégal et révolutionnaire. El se donne carrément pour mission de prendre la relève de la presse francophone libre, Le Jour étant désormais le seul journal d'expression française au monde à être résolument en faveur de la France libre :

À l'heure actuelle, les circonstances ont voulu que notre hebdomadaire fût le seul organe d'idées libre et d'expression française du monde. Les portes de la France se sont fermées. Les livres et périodiques qui faisaient notre joie ne nous parviennent plus. Il ne vaudrait d'ailleurs pas la peine, pour l'heure, de recevoir de ce merveilleux pays, écrasé par le nazisme, des imprimés dictés par la peur ou par la propagande allemande. A tous ceux qui aiment le français, il reste le Jour. 219

²¹⁶ Mason Wade, Les Canadiens français : de 1760 à nos jours, tome II (1911-1963), 2 t. Ottawa: Le Cercle du Livre de France, 1963, p. 363.

²¹⁷ J.-C. Harvey, « La Pétainie n'est pas la France », *Le Jour* (Montréal), 14 septembre 1940, p. 1.

²¹⁸ Ibid.

²¹⁹ J.-C. Harvey, « À nos abonnés », *Le Jour* (Montréal), 2 novembre 1940, p. 1.

Harvey considère qu'il est inadmissible et honteux que les traditionalistes canadiens français puissent trouver des vertus à un régime qui collabore avec le nazisme. Au héros des traditionalistes, Pétain, il oppose le chef de la France libre, de Gaulle, en qui il salue l'émergence d'une grande figure historique : « Nous n'oublierons pas que, lors de la honteuse capitulation vichyssoise, un homme a relevé de ses mains courageuses le drapeau tombé de la France. Cet homme, c'est de Gaulle. Et depuis, il n'a cessé de donner au monde le témoignage de son patriotisme, de son sens de l'honneur, de sa probité cornélienne. Le gaullisme est devenu un symbole que l'histoire gardera longtemps.²²⁰ »

Harvey appelle ses compatriotes à combattre aux côtés des Alliés pour à la fois libérer la France et faire triompher la liberté et la démocratie, tout en dénonçant de nouveau *Le Devoir* et *L'Action catholique* pour leur soutien au régime de Vichy :

L'Angleterre résiste seule, sur le continent européen, aux bourreaux de la France. Et c'est sur l'Angleterre que doit désormais compter la France, la vraie France, pour être libérée. Ce n'est sûrement par le gouvernement Pétain qui peut réaliser cette délivrance. Alors, il faut choisir entre la Pétainie et l'Angleterre. L'Action catholique et Le Devoir ont préféré choisir la Pétainie.²²¹

Le Jour reçoit d'ailleurs l'attention et l'appui de partisans français reconnus de la Résistance. L'écrivain et résistant Jules Romains, par exemple, est parmi les supporteurs du journal de Harvey: « C'est pour moi une grande joie, lui écrit Romains le 6 novembre 1940, de savoir qu'il existe encore un journal de langue française capable de s'exprimer ainsi. Les idées que vous défendez ont toute ma sympathie²²²... » Romains, à l'instar d'autres membres de la Résistance française, publiera d'ailleurs plusieurs articles dans Le Jour.

²²⁰ J.-C. Harvey, « Abus de la politique », Le Jour (Montréal), 17 juin 1944, p. 1.

²²¹ J.-C. Harvey, « La Pétainie n'est pas la France », *Le Jour* (Montréal), 14 septembre 1940, p. 1.

²²² Jean-Paul de Lagrave, *Liberté et servitude de l'information au Québec (1867-1967)*. Longueuil: Éditions de Lagrave, 1978, p. 180.

3.6 Libéralisme économique c. corporatisme

S'opposant au libéralisme économique qu'ils jugent responsable du marasme social, les traditionalistes veulent établir un système économique corporatiste qui, selon eux, est susceptible de donner aux Canadiens français le contrôle de leur économie. Le corporatisme canadien-français est différent de celui employé par les régimes fascistes, ce dernier étant totalitaire et dirigé complètement par l'État. Les traditionalistes, principalement sous l'influence de l'économiste Esdras Minville et de *L'Action nationale*, se consacrent à la promotion d'un corporatisme canadien-français, qui remplace l'État par l'Église : « Ce corporatisme social qu'elle avançait n'était certes pas totalitaire, à la façon de la pratique des modèles italien et espagnol. En fait, l'organisation sociale devait se faire en marge de l'État. En cela, on peut dire que l'Église développait une vue copiée sur des pratiques du Moyen Âge.²²³ »

Est-ce qu'on peut cependant parler d'un corporatisme libéral ? Il est difficile de conjuguer ces deux idéologies; en fait, il est même difficile d'affirmer que la dimension autoritaire était complètement évacuée du corporatisme canadien-français. À preuve les nombreuses références des membres de l'élite traditionaliste qui avaient des sympathies pour certains aspects d'un corporatisme autoritaire : le Père Richard Arès, par exemple, affirmait qu'un catholique ne pouvait pas adhérer à un syndicalisme neutre²²⁴, ce qui sous-entend l'absence de choix démocratique. De plus, cette même élite traditionaliste recourait à la notion du leader fort : « Quant à Lionel Groulx, son ardeur à défendre la nécessité d'un chef, de type Salazar ou Mussolini, inspirera L'*Action nationale*.²²⁵ » Selon Clinton Archibald, « ces deux idées – une direction animée par un chef clairvoyant et la nécessité de créer l'ordre et l'harmonie – seront, quant à nous, l'armature du squelette du corporatisme.²²⁶ ». Il est évident que ces notions ne s'arriment pas avec l'esprit du libéralisme économique. Enfin, le corporatisme canadien-français « fut un corporatisme de l'ordre. Un corporatisme de collaboration de tous les secteurs d'activités

²²³ Clinton Archibald, Un Québec corporatiste?, Montréal, Québec, éditions Asticou, 1983, p. 55.

²²⁴ Ibid., p. 84.

²²⁵ Ibid., p. 85.

²²⁶ Ibid.

pour déboucher sur une sorte d'âme nationale. À ce titre, on peut affirmer que le corporatisme était nationaliste. Il voulait assurer au Canada français une survivance ordonnée. Avec une mentalité d'assiégés, de repliés sur soi pour sauver le fait français catholique.²²⁷ »

Même après que la guerre ait fortement contribué à redémarrer l'économie, le corporatisme demeure toujours la solution privilégiée mise de l'avant par les traditionalistes : « Le mouvement corporatiste continua d'être fortement soutenu par les Semaines sociales, Le Devoir, L'Action catholique et Le Droit, mais il fut durement critiqué par Le Jour. ²²⁸ »

Pour les traditionalistes, le corporatisme est perçu comme une solution idéale car il permet de concilier la doctrine de l'Église Catholique avec leur ambition consistant à promouvoir le redressement économique du Canada français : « Seul le corporatisme social permettra [au Canada français] de sauvegarder ses traditions, coutumes et institutions et de se sortir de son infériorité économique. 229 » Les liens entre corporatisme fasciste et totalitaire et le corporatisme canadien-français procure des munitions à un Harvey qui ne manque pas de pointer du doigt la proximité de cette doctrine avec les idéologies et régimes fascistes. Il consacre donc de nombreux articles à la dénonciation du corporatisme, qu'il qualifie notamment de lubie dangereuse et dont il met en relief certaines de ses caractéristiques antidémocratiques :

Voici quelques-uns des traits essentiels du corporatisme : 1. Tous les membres d'une profession quelconque feront obligatoirement partie de la corporation. 2. La corporation sera, dans une large mesure, un corps législatif et exécutif, c'est-à-dire ayant droit de faire ses lois, de les appliquer et d'infliger des pénalités. 3. la corporation règlera l'apprentissage, les conditions d'admission, la production, la distribution, l'emploi. En d'autres termes, pas un seul individu ne pourrait échapper à ses tentacules. Je suppose un instant que nous formions, d'après ce principe, la corporation des journalistes de langue française : Dieu sait comment un Président, qui s'appellerait Pelletier, par exemple, traiterait les hommes du

 $^{^{227}}$ Clinton Archibald, Un Québec corporatiste ?, Montréal, Québec, éditions Asticou, 1983, p. 111.

²²⁸ Mason Wade, *Les Canadiens français : de 1760 à nos jours, tome II (1911-1963), 2 t. Ottawa:* Le Cercle du livre de France, 1963, p. 409.

²²⁹ Pascale Ryan, Penser la nation, Montréal: Leméac, 2006, p. 172.

Jour, surtout moi-même. Le premier acte de la corporation serait la suppression de ce journal et de son directeur. ²³⁰

Harvey dénonce ainsi le corporatisme parce qu'en plus de s'opposer à la démocratie et au libéralisme, il est fortement susceptible de restreindre les libertés individuelles : « Je crois que le corporatisme est antidémocratique et antilibéral. Après avoir lu la longue dissertation du sénateur Gouin, je suis plus réfractaire que jamais à un régime qui enfermerait l'individu dans des cadres trop rigides et le soumettrait à une discipline incompatible avec toute conception saine de la libre disposition de soimême.²³¹ »

En somme, les conceptions économiques de Harvey et des traditionalistes, en dépit du fait que toutes deux veulent combattre l'infériorité économique des Canadiens français, n'en demeurent pas moins diamétralement opposées : les traditionalistes privilégient des mesures collectives comme le corporatisme, la nationalisation et le rejet du capitalisme libéral, tandis que Harvey prône l'avènement d'individus canadiens français libres et instruits, faisant d'un tel avènement une condition à la fois incontournable à la modernisation de la société et nécessaire à la conquête de l'économie par les Canadiens français.

3.7 Unité canadienne c. séparatisme

Harvey reconnaît sans difficulté les lacunes et les manquements de la confédération canadienne. S'adressant aux Canadiens anglais, il leur dit sans détour qu'il « serait trop long de faire le bilan des fautes commises, tant de notre côté que du vôtre, dans la confédération. ²³² » Il admet aussi que la mésentente entre les deux groupes linguistiques est une réalité. Selon lui, les Canadiens anglais ont : « trop souvent cherché à donner aux Canadiens de langue française l'impression que leur langue et leurs traditions n'étaient que tolérées ; trop souvent on a nié aux descendants des pionniers du Canada leur droit de garder leur personnalité dans toutes les parties du pays ; trop souvent

²³⁰ J.-C. Harvey, « Une nouvelle lubie, le corporatisme », Le Jour (Montréal), p. 6.

²³¹ Ibid.

²³² J.-C. Harvey, « Culte de l'encens ou de la vérité », Le Jour, Montréal, 4 février 1939, p. 1.

on les a maintenus à des postes inférieurs tant dans le service civil que dans les industries importantes.²³³ »

Mais les critiques d'Harvey ne sont pas exclusivement orientées vers les Canadiens anglais, car il perçoit aussi des fautes du côté du Canada français :

Les Canadiens de langue française ne sont pas non plus sans reproches. Ils ont parfois mis leurs intérêts raciques (sic) et un vague mysticisme de sentiment audessus du bien-être général de la patrie, au-dessus des facteurs universels et humains qui doivent toujours guider nos actes. En d'autres termes, nous nous sommes nourris, par moments, d'un faux nationalisme — plutôt d'un provincialisme ou régionalisme — qui a vraisemblablement retardé notre développement économique, voire même intellectuel. 234

Malgré ces difficultés, Harvey ne peut concevoir en quoi l'indépendance du Québec serait nécessaire, puisque selon lui la province dispose au sein de la fédération de toutes les marges requises pour se développer tout en assumant son identité:

Au reste pourquoi parler d'indépendance? Quel peuple est plus indépendant que le nôtre sur la terre? Qui a joui de plus de libertés et de privilèges? Et quel est le citoyen du vieux monde qui ne désirerait pas vivre chez nous? Je vous le demande. Nous sommes libres, oui, les plus libres des hommes. Il ne nous reste plus qu'à nous unir étroitement au reste du pays pour développer nos richesses et jouir de la prospérité inouïe qui s'installera fatalement chez nous.²³⁵

Le sociologue Gérard Bouchard voit surtout en Harvey un centralisateur : « Sur tous les sujets de politique canadienne, il se posait en centralisateur inconditionnel. ²³⁶ » Toutefois, s'il est vrai que Harvey est un adepte d'un gouvernement central fort, il respecte néanmoins la division des pouvoirs et les juridictions des provinces. S'il accorde plus de confiance au gouvernement fédéral, c'est surtout à cause du fait que celui-ci est moins influencé par le traditionalisme et qu'il est forcément beaucoup plus libéral en économie et en matière sociale. Harvey veut sensibiliser ses lecteurs canadiens-français à l'idée que le Canada n'est pas seulement le pays de l'Anglais : « Nous sommes Canadiens

²³³ J.-C. Harvey, « Culte de l'encens ou de la vérité », Le Jour, Montréal, 4 février 1939, p. 1.

²³⁴ Ibid.

 $^{^{235}}$ J.-C. Harvey, « Les séparatistes manquent d'intelligence », Le Jour (Montréal), 30 septembre 1939, p. 8.

²³⁶ Gérard Bouchard, La pensée impuissante, Montréal: Boréal, 2004, p. 200.

au même titre que les citoyens de langue anglaise, en ce pays, riche en ressources de toute sorte, où se réaliseront des œuvres sans nombre.²³⁷ »

L'ouverture à « l'Autre » et la concorde entre les communautés francophone et anglophone sont donc des pivots de la pensée de Jean-Charles Harvey. En cela, il s'oppose aux partisans du traditionalisme, qu'il juge seulement intéressés à attiser les divisions entre les Canadiens français et les Canadiens anglais. Outre ses dénonciations des excès du nationalisme tel que véhiculé par les traditionalistes et son combat pour les libertés, Harvey convie sans relâche les Canadiens français et anglais à rechercher un terrain commun d'entente, et en cela il est parmi les seuls penseurs du Canada français à promouvoir le rapprochement vis-à-vis le voisin anglophone. Là où les nationalistes voient avant tout « l'Étranger », Harvey voit d'abord un compatriote :

Dans votre carrière, je souhaite de tout mon cœur que vous vous trouviez dans la nécessité de traiter aussi bien avec des Canadiens de langue anglaise que de langue française. Ce sera pour vous le salut, car vous y apprendrez qu'il suffit de se mieux connaître pour s'aimer et que, en fait de loyauté en affaires, de fidélité à la parole donnée, de générosité même, nous avons des leçons à apprendre de ceux qu'on nous a enseigné à combattre, sinon à détester. ²³⁸

C'est pourquoi Harvey souligne le fait que *Le Jour* s'est « posé tout de suite en champion de l'union et de la concorde entre les Canadiens de toute origine, de toute langue et de toute croyance.²³⁹ » Contrairement au discours des porte-étendards du traditionalisme, pour Harvey la vraie nation des Canadiens français, c'est le Canada : « Dans le prospectus que nous présentions à nos lecteurs en 1937, nous exprimions notre volonté de combattre pour l'unité canadienne, la concorde entre les deux principaux groupes ethniques de ce pays, ainsi que le bilinguisme.²⁴⁰ »

Harvey juge également important de promouvoir la connaissance de l'histoire commune des deux groupes linguistiques. Il propose à cet effet d'uniformiser les livres

 $^{^{237}}$ J.-C. Harvey, « Les séparatistes manquent d'intelligence », Le Jour (Montréal), 30 septembre 1939, p. 8.

²³⁸ J.-C. Harvey, « Notre maître, la bêtise », Le Jour (Montréal), 25 novembre 1939, p. 1.

²³⁹ I.-C. Harvey, « ^{7ième} année, numéro I », *Le Jour*, 11 septembre 1943, p. 1.

²⁴⁰ Ibid.

d'histoire pour l'ensemble du Canada : « Il faudrait former un comité bilingue qui serait constitué des meilleurs historiens du pays, de façon à élaborer un seul et unique manuel d'histoire pour tous les enfants de ce pays.²⁴¹ »

De leur côté, non seulement les traditionalistes ne recherchent aucune forme de rapprochement avec le Canada anglais, mais pour eux, « le système politique de notre pays, tel qu'en voie de s'appliquer, ne conduit pas à l'unité, mais tout droit à l'uniformité. ²⁴² » Selon Lionel Groulx, l'anglais est avant tout une menace contagieuse :

« Les conséquences de la conquête ont durement pesé sur lui (le Canadien français); ses lois, sa langue ont été entamées; sa culture intellectuelle fut longtemps entravée; son système d'éducation a dévié en quelques-unes de ses parties, sacrifié plus qu'il ne convenait à la culture anglaise [...] Par l'atmosphère protestante et saxonne, ses mœurs privées et publiques ont été contaminées. ²⁴³ »

Harvey, au lieu de se revendiquer à la manière de Groulx d'un passé mythifié, invite les Canadiens français à tourner leur regard vers l'avenir, tout en les enjoignant à assumer leur place pleine et entière au sein Canada, et cela sans jamais céder pour autant sur l'essentiel : le bilinguisme et le droit de se faire servir dans sa langue maternelle. Pour lui, il est donc possible d'être pleinement Canadien tout en maintenant tout aussi pleinement sa culture et son identité françaises. Appelant ainsi les Canadiens français à s'éloigner d'une conception ethnique et religieuse de la dualité canadienne, Harvey souhaite que les institutions canadiennes puissent servir de point de ralliement aux deux principales communautés qui constituent le Canada. S'il juge nécessaires le patriotisme et l'attachement à sa langue et à sa culture, Harvey croit aussi que les Canadiens de toutes origines peuvent construire leur pays à partir de convictions et d'idéaux communs, comme la liberté individuelle, la démocratie et le bilinguisme :

Il est souverainement important que les Canadiens de langue française comme ceux de langue anglaise s'attachent à la conception humaine de la société ou de la nation, se dépouillent de leur sectarisme, favorisent les associations honnêtement neutres, où les hommes s'affrontent et se comprennent par ce qu'ils ont de

²⁴¹ Paul Riverin (pseudonyme de Jean-Charles Harvey), « Détruisons ces manuels infects », *Le Jour* (Montréal), p. 112.

²⁴² Mason Wade, Les Canadiens français : de 1760 à nos jours, tome II (1911-1963), 2 t. Ottawa: Le Cercle du Livre de France, 1963, p. 289.

²⁴³ Ibid., p. 291.

meilleur, c'est-à-dire l'humain. Tous les esprits vraiment libéraux comprendront ce que je veux dire. L'espoir de la patrie repose sur eux.²⁴⁴

²⁴⁴ J.-C. Harvey, « Le Drame national », *Le Jour* (Montréal), 3 mars 1945, p. 1.

CHAPITRE IV

Les impacts d'une œuvre

La liberté morale est le pivot de la civilisation, la condition première du perfectionnement de la personnalité, partant du progrès indéfini de l'individu et, par lui, de la société.

- Jean-Charles Harvey, Les Demi-civilisés

En dédiant Le Jour à la défense des valeurs libérales et démocratiques et en en faisant un organe de promotion de la modernisation de la société canadienne-française, Jean-Charles Harvey, comme nous l'avons vu jusqu'ici, s'est fait l'adversaire résolu des tenants du traditionalisme. Harvey n'est certes pas le seul de son temps à avoir ainsi pavé la voie à l'avènement de la Révolution tranquille. D'autres acteurs, comme nous le verrons en conclusion de notre mémoire, y ont également joué leur rôle. Mais nos recherches nous ont amené à évaluer la contribution de Harvey comme ayant été significative pour l'évolution ultérieure de la société québécoise, et cela, ne serait-ce que parce qu'ils ne furent pas nombreux ceux qui, à l'époque du Jour, criaient haut et fort que lui, et d'une manière aussi persistante et systématique, en faveur de la modernisation du Québec.

En effet, même si les tenants du traditionalisme se sont évertués à présenter Harvey comme un paria aux yeux de sa propre société, même si aussi les moyens de diffusion des traditionalistes leur procuraient un rayonnement beaucoup plus important que celui dont jouissait Harvey, et enfin, même si les combats d'Harvey et du *Jour* ont par la suite sombré dans l'oubli collectif, il n'en demeure pas moins que les réformes qu'il appelait à grands cris se sont tout de même traduites dans la réalité sociale, politique, économique et culturelle du Québec. De fait, avant même la fin de l'aventure du *Jour*, Harvey a pu voir le début de la mise en œuvre de certaines des réformes qui lui tenaient le plus à cœur.

4.1 Une éclaircie empreinte de modernisation: le gouvernement libéral de Godbout

De 1937 à 1939, soit durant les deux premières années du *Jour* et sous le premier règne de Duplessis, Harvey réclame de manière constante une série de réformes majeures, dont, comme nous l'avons vu, l'éducation est la plus significative. Ces réformes sont, pour une bonne part, reprises par le gouvernement libéral dirigé par Adélard Godbout après que ce dernier ait défait l'Union nationale de Duplessis aux élections provinciales d'octobre 1939. Bien que *Le Jour*, durant la campagne électorale, appuie le Parti libéral de Godbout, il n'en est pas pour autant un organe officiel du Parti libéral, Harvey étant jaloux de l'indépendance de son journal²⁴⁵. Cependant, la complémentarité des objectifs promus par Godbout et Harvey, comme le souligne Yves Lavertu, se fait nettement perceptible, même si elle n'est pas dépourvue de nuances : « Le combat de Jean-Charles Harvey s'accorde tout de même avec celui que mène au même moment le premier ministre de la province, Adélard Godbout, un libéral mais d'un type différent de celui d'Harvey, étant plus « modéré » que le « radical » directeur du Jour.²⁴⁶» En somme, Godbout et Harvey, malgré leurs tonalités différentes, partagent l'objectif commun de modernisation de la société.

Godbout se démarque de ses prédécesseurs, Duplessis et Taschereau, en faisant prendre au Québec un virage à contre-courant du traditionalisme. Son gouvernement procède à l'adoption de certaines des réformes parmi les plus importantes ayant été réclamées par *Le Jour*, soit le droit de vote aux femmes, la scolarité gratuite et obligatoire et la loi des relations ouvrières. Mettant en œuvre des politiques davantage motivées par un sens de la justice sociale que par l'idéologie nationaliste à la sauce traditionaliste, Godbout, tout en tentant d'apprivoiser les forces nationalistes, est, au même titre qu'Harvey, un fédéraliste convaincu : « Ma patrie ce n'est pas seulement le Québec mais le Canada. Comme Harvey aussi, il s'oppose au séparatisme : « Séparatistes, Messieurs, nous le sommes pas, nous ne pouvons pas l'être! Nous avons consenti au Canada trop de sacrifices. Il n'est pas une motte du sol de la patrie qui n'ait été foulée

²⁴⁵ Victor Teboul, *Le Jour : Émergence du libéralisme moderne au Québec*, Montréal: Hurtubise-HMH, 1985, p. 26.

²⁴⁶ Yves Lavertu, Jean-Charles Harvey: Le Combattant, Montréal: Boréal, 2000, p. 334.

²⁴⁷ Ibid., p.208.

par les nôtres.²⁴⁸ » Godbout appelle à « un parfait accord en tout ce qui touche aux facteurs de base des problèmes canadiens, qui ne doit jamais être atteint aux dépens ni d'une race, ni de l'autre, mais à l'avantage de tous.²⁴⁹ » Il exige aussi, tout comme Harvey, un bilinguisme plus poussé : « Quand les deux principales langues du pays seront d'un usage courant d'un océan à l'autre, nous aurons tellement multiplié les points de contact entre nos deux races que beaucoup de nos difficultés auront disparu d'ellesmêmes.²⁵⁰ »

Godbout, ici encore à l'instar de Harvey, appuie l'effort de guerre du Canada, le démocrate qu'il est étant conscient du danger que représentent le fascisme et le nazisme. Il tient ferme dans cette conviction, même s'il sait qu'un tel appui est politiquement très risqué compte tenu de l'importante influence des traditionalistes anti-participationnistes. Il veut éviter la répétition de l'épisode douloureux de la crise de la conscription ayant fait rage durant la Première guerre mondiale : « Godbout, à l'égard d'Ottawa était fortement convaincu de la nécessité de l'unité nationale et d'éviter au Québec l'isolement qui s'était produit lors de la première guerre.²⁵¹ » Il soutient donc l'effort de guerre canadien, mais il reste ferme dans son opposition à la conscription. Cette opposition ne l'empêche toutefois pas de persister dans son appui à la participation canadienne à la guerre, et cela même après le plébiscite de 1942, au cours duquel les participationnistes ont subi une cinglante défaite au Québec.

Pour Godbout, l'enjeu principal de la guerre est clair et il s'efforce d'y sensibiliser les Canadiens français : « D'aucune manière nous n'épargnons nos sous, nos peines et notre sang quand il est question du Canada, de la liberté humaine, de l'idéal démocratique ou de l'honneur qui sont notre âme même²⁵². » Toutefois, surtout à cause de cette position qui se situe à contre-courant dans une société canadienne-française dominée par le traditionalisme, Godbout est dépeint par les traditionalistes comme « la

²⁴⁸ Adélard Godbout, cité dans Mason Wade, Les Canadiens français : de 1760 à nos jours, tome II (1911-1963). 2 t. Ottawa: Le Cercle de livre de France, 1963, p. 369.

²⁴⁹ *Ibid.*, p. 368.

²⁵⁰ Ibid.

²⁵¹ *Ibid.*, p. 371.

²⁵² Ibid., p. 368.

marionnette d'un Ottawa impérialiste et centralisateur.²⁵³ » Nous croyons d'ailleurs que c'est en grande partie pour cette raison que l'histoire, telle qu'elle a été inculquée par la suite, imposera pour l'essentiel le souvenir d'un Godbout « valet » du gouvernement fédéral, au lieu de celui d'un leader politique progressiste ayant contribué à la modernisation du Québec.

Dans un discours qu'il donne le 21 juin 1944, soit au début de la campagne électorale qu'il perdra aux mains de Duplessis, « Godbout évoqua l'œuvre de son gouvernement, en proclamant que le mot d'ordre des libéraux était *Notre maître, l'avenir*, alors que l'Union nationale et le Bloc avaient adopté celui de Groulx, *Notre maître, le passé*. Dans ce même discours, Godbout affirme son opposition au nationalisme des traditionalistes, dans lequel il voit un « fanatisme » : « Ma conscience d'homme, de citoyen et de chef politique bien au fait de ses responsabilités m'impose le devoir strict de dire au fanatisme : tu ne passeras pas, parce que tu es l'ennemi de mes frères et le destructeur de la nation. Il est évident à nos yeux que Jean-Charles Harvey ne peut que se reconnaître dans un tel propos.

Dans une lettre qu'il adresse à Harvey en 1945, Godbout se dit heureux que *Le Jour* connaisse de l'expansion, en plus d'exprimer sa reconnaissance personnelle à son directeur²⁵⁶. Nous pouvons en déduire que Godbout, alors chef de l'opposition officielle au gouvernement Duplessis, est en accord profond avec la plupart des idées véhiculées par *Le Jour*, ce qui indique aussi que Harvey est l'une des voix qui influencent le Parti libéral, particulièrement l'aile progressiste de ce dernier – comme en témoigne la grande proximité personnelle et idéologique entre Harvey et Télésphore-Damien Bouchard, anticlérical impénitent et vigoureux chef de file des réformistes du parti.

Par-delà l'éclaircie modernisatrice du gouvernement Godbout, les idées promues par Harvey dans *Le Jour* ont contribué à préparer le terrain pour la mise en œuvre des

²⁵³ Mason Wade, *Les Canadiens français : de 1760 à nos jours, tome II (1911-1963)*. 2 t. Ottawa: Le Cercle du Livre de France, 1963, p. 443.

²⁵⁴ Ibid.

²⁵⁵ Ibid.

²⁵⁶ Lettre d'Adélard Godbout, 1 mai 1945, Fonds de recherche Jean-Charles Harvey (1915-1967), Université de Sherbrooke, section P11/D Correspondance.

réformes massives engagées par la société québécoise au lendemain de la mort de Duplessis, en 1959, et qui touchèrent de manière significative le secteur de l'éducation. Marcel-Aimé Gagnon établit ce fait sans aucune ambiguïté : « Harvey a, en son temps, activé, par ses écrits, l'évolution qui a produit les changements auxquels nous assistons depuis 1960. C'est sans doute lui qui a poussé Godbout, Lesage et Gérin-Lajoie à reconnaître que la question politique numéro un au Québec est celle de l'éducation. 257 »

4.2 Les conditions de la liberté

Harvey est persuadé que la langue française est tout-à-fait apte à rayonner en Amérique du Nord, mais à la condition que la société canadienne-française se résolve enfin à participer pleinement à la culture démocratique et à la vie économique du continent²⁵⁸. Pour lui, les principaux obstacles et menaces au développement de la société canadienne-française ne sont pas extérieurs, mais proviennent plutôt des tendances rétrogrades et isolationnistes qui sévissent à l'intérieur même du Canada français. En présentant une telle approche, Harvey est dépeint comme paria et un renégat par les traditionalistes, qui ne cessent de le pourfendre en faisant pleuvoir sur lui les attaques ad hominem. Refusant de se laisser intimider par ces perpétuelles attaques, Harvey persiste et signe, et cela au moment même où l'aventure du Jour tire à sa fin:

Vous me demanderez quelles étaient les raisons profondes de cette opposition malhonnête. Elles sont fort simples : notre programme comportait une lutte incessante en faveur d'une réforme de l'éducation et une campagne suivie pour l'unité canadienne, c'est-à-dire, la concorde entre les Canadiens de langue française et ceux de langue anglaise. Or, l'éducation, dans la province de Québec est entièrement dominée par un élément qui n'aime pas du tout déranger les habitudes établies; d'un autre côté, l'unité du pays heurte de front quelques milliers de pauvres hères que les enseignements ridicules et malfaisants du groulxisme avaient fanatisés. ²⁵⁹

Comme nous l'avons vu, Harvey promeut une conception libérale et moderne de l'État, dont la principale mission est de protéger et de favoriser l'exercice des droits et

²⁵⁷ Marcel-Aimé Gagnon, Jean-Charles Harvey : Précurseur de la Révolution tranquille, Montréal : Beauchemin, 1970, p. 148.

²⁵⁸ Jean-Charles Harvey, Les Grenouilles demandent un roi, Montréal: éditions du Jour, p. 25.

²⁵⁹ J.-C. Harvey, « Parade et principe : un mot d'explication – L'esprit de race doit-il prévaloir sur le sentiment humain? – Le jugement faussé », *Le Jour* (Montréal), le 29 juin 1946, p. 1.

libertés individuels, sans lesquels l'individu ne pourrait être en mesure de construire pleinement sa propre personnalité. Mais le libéralisme d'Harvey est tout de même tempéré par une certaine adhésion à des mesures associées à l'État-providence. Ainsi, la modernisation de l'économie et de la société passe aussi, selon lui, par certaines responsabilités que l'État doit assumer sur le plan social. C'est d'ailleurs ce qu'entend Harvey lorsqu'il affirme : « Au cours du dernier siècle démocratique, ce qui a manqué le plus à la plupart des politiques et des hommes d'action, c'est le sens social. 260 »

Dans son ouvrage *Les grenouilles demandent un roi*, qui paraît en 1943, Harvey présente une synthèse du rôle qu'il attribue à l'État en matière de justice sociale. Selon lui, l'État doit, outre les responsabilités qui lui reviennent en matière d'éducation, mettre en place des mesures telles, entre autres, des soins de santé accessibles à tous, un plan de pensions de vieillesse, l'éducation gratuite et obligatoire, de même que des programmes visant à soutenir les infortunés :

Qu'est-ce qu'une vie convenable? [Celle-ci requiert] une éducation qui permette [à chaque individu] d'entreprendre le grand voyage de l'existence à chances égales avec n'importe qui, sans distinction de rang ou de fortune; une bonne santé, avec tout ce que cela comporte, de la part du gouvernement, de services d'hygiène, de méthodes de prévention, de facilités d'hospitalisation, de soins médicaux et chirurgicaux, c'est-à-dire d'une médecine d'État qui, sans supprimer la médecine privée, puisse attacher autant de prix à la santé du fils d'un menuisier qu'à celle du fils de Rockefeller; les secours de maladie, de vieillesse, de chômage, les allocations familiales, les assurances collectives.

Le respect des valeurs spirituelles, représentées par la croyance en un idéal, la morale, l'esprit de charité, le développement de l'intelligence, le culte de la raison, la science, la liberté de conscience et de pensée; la protection contre les empiètements des forts; le maintien de la liberté d'association pour sauvegarder les intérêts des masses contre la formation et les abus d'une ploutocratie; le droit de choisir ses gouvernements et de les remplacer, de façon à éviter l'oppression d'un pouvoir permanent et autocrate; la suppression des taudis; la construction, en nombre suffisant, de logements conformes à la dignité humaine.

La répression du vice, des mauvaises habitudes et de l'illégalité plutôt par voie d'éducation et de persuasion que par le châtiment, sans préjudice; liberté de parole compatible avec la sécurité de la nation; entière liberté de choisir son métier, sa profession, sa vocation, de voyager, d'émigrer; liberté de choisir la

²⁶⁰ Jean-Charles Harvey, *Les Grenouilles demandent un roi*, Montréal : éditions du Jour, 1943, p. 150.

compagne de sa vie sans être entravé, en ce droit sacré et strictement individuel ; liberté d'initiative et d'entreprise dans les limites de la loi du bien commun. ²⁶¹

Il nous paraît donc assez vraisemblable de considérer que la plupart des idées et principes généraux affichés par Harvey en cette matière ont été pour l'essentiel mis en œuvre au cours des décennies suivantes au Québec. En ce sens également, il aura donc contribué à mettre sur les rails l'esprit et le programme de la Révolution tranquille.

4.3 Liberté d'expression et de presse

Voltaire avait écrit que « la liberté de la presse est la base de toutes les autres libertés. 262 » Harvey est de cette même école de pensée, ce que d'ailleurs son fils Axel nous a confirmé lors de l'entretien qu'il nous a accordé en avril 2007, et au cours duquel il nous parlait de l'importance déterminante qu'eut l'œuvre de Voltaire dans la formation de la pensée de son père. Ainsi, à travers bon nombre des éditoriaux qu'il signe dans *Le Jour*, Harvey fait de la liberté d'expression une dimension centrale de son inlassable exigence de plus de libertés individuelles dans la société canadienne-française. Il s'agit en fait d'une revendication constante, particulièrement face à la pensée unique que tentent d'imposer les traditionalistes. Comme le signale Pascale Ryan, « *Le Jour* a été le plus indépendant, le plus ouvert et le plus intransigeant de tous les journaux. Il a combattu pour la liberté d'expression avec une audace inconnue jusque-là dans la presse d'expression française du Canada. 263 »

Harvey veut réduire le pouvoir et l'influence du clergé, notamment sa capacité à museler la dissidence. Méfiant vis-à-vis de l'État et de sa bureaucratie, il l'est encore plus à l'égard d'un clergé qui détient la haute main sur les écoles et sur bon nombre d'institutions collectives : « Cette insistance sur la liberté revient constamment. Non seulement est-elle appliquée à la presse, mais aussi, à l'éducation, à la religion et à la

 $^{^{261}}$ Jean-Charles Harvey, Les Grenouilles demandent un roi, Montréal: Les éditions du Jour, 1943, p. 75.

²⁶² Voltaire, Dictionnaire de la pensée de Voltaire par lui-même, Paris: Complexe, 1994, p. 779.

²⁶³ Pascale Ryan, Penser la nation, Montréal: Leméac, 2006, p. 95.

démocratie.²⁶⁴ » Dans l'éditorial qu'il publie dans le tout dernier numéro du *Jour*, et qui constitue en quelque sorte l'épitaphe de ce journal de combat, Harvey réitère les principes humanistes qui l'auront guidé tout au long de son aventure à la barre du *Jour*. Sa lutte contre la puissance cléricale s'y exprime nettement :

Il n'y a pas de bonheur collectif, car le collectif n'est qu'une abstraction : il n'y a que des bonheurs individuels. C'est ce qui explique ma lutte constante non seulement contre les excès du fanatisme nationaliste, mais aussi contre tout système qui détruit la liberté individuelle [...] On m'a demandé souvent pourquoi la puissance cléricale me combattait avec tant d'animosité. À quoi je réponds : tout Canadien de langue française qui combattra pour la liberté de conscience, de pensée et de parole sera considéré comme hérétique, presque comme un traître à la race, alors qu'en réalité il a simplement refusé d'être traître à l'homme. 265

Les méthodes des opposants du *Jour* visant carrément à faire disparaître l'hebdomadaire – notamment par le boycott et par des pressions systématiques sur les commerces offrant *Le Jour* dans leurs étalages – sont dénoncées par Harvey en tant qu'atteintes à la liberté de presse :

Quand nous disons que la liberté de presse et de parole n'existent pas dans la province de Québec, nos adversaires se croient fort spirituels de nous répondre : La meilleure preuve que notre presse est libre, c'est que vous possédez votre propre journal et y écrivez ce que bon vous semble. On pourrait tout aussi bien dire : La meilleure preuve que les premiers chrétiens étaient libres, c'est que leur religion a survécu aux persécutions. [...] C'est je crois, le seul endroit de l'Amérique du Nord où quiconque n'exprime pas la pensée officielle de l'orthodoxie reconnue et omnipotente est généralement réduit à l'alternative de crever de faim ou de s'exiler volontairement. La peine du bannissement s'applique de bien des façons, même quand elle n'est pas écrite dans nos statuts. 266

Harvey met ainsi en lumière l'ostracisme qu'est susceptible d'encourir tout libre penseur qui ose intervenir sur la scène publique canadienne-française. D'ailleurs, d'autres subissent aussi les conséquences de cette persécution, notamment Télésphore-Damien Bouchard, destitué de son poste de président d'Hydro-Québec à la suite d'un discours

²⁶⁴ Pascale Guimont, *Le Jour (1937-1946)*, in *Idéologies au Canada français 1930-1939*, Fernand Dumont (sous la dir.), Montréal: Boréal, 1971, p. 135.

²⁶⁵ Jean-Charles Harvey, « Parade et principe : un mot d'explication – L'esprit de race doitil prévaloir sur le sentiment humain? – Le jugement faussé », *Le Jour* (Montréal), le 29 juin 1946, p. 1.

²⁶⁶ J.-C. Harvey, « Les Beaux parleurs », Le Jour (Montréal), 23 décembre 1944, p. 1.

qu'il prononce en 1944 au Sénat contre l'Ordre de Jacques Cartier. À vrai dire, la cabale des traditionalistes contre *Le Jour* prend des formes nettement virulentes qui vont jusqu'à tenter d'intimider ses lecteurs : « Dans toutes les petites villes et les campagnes, comment et par qui furent intimidés nombre de lecteurs, comment et par qui de jeunes écoliers furent persécutés, parfois chassés de leur collège, pour avoir été trouvé coupables de nous lire, comment et par qui nous fûmes dénoncés solennellement comme mauvais chrétien, mauvais patriote et sans moralité?²⁶⁷ »

Cette cabale est nourrie par une attaque directe contre *Le Jour* émise en décembre 1942 par l'assemblée des évêques du Québec. Dans cette attaque, qui est également publiée dans la *Semaine religieuse* — un périodique distribué dans toutes les églises de la province, et dont le contenu est souvent repris par plusieurs quotidiens — les évêques affirment que « *Le Jour* est un périodique dont l'esprit chrétien, la moralité et le patriotisme sont au moins douteux, et l'on s'étonne que des catholiques s'en permettent la lecture. Depuis le scandale entourant la mise à l'index, en 1934, de son roman *Les Demis-Civilisés*, ce fait démontre qu'Harvey reste bel et bien dans la mire du clergé. De plus, cette nouvelle attaque cléricale inspire une intense campagne de dénonciations calomnieuses que les traditionalistes ne manquent pas de lancer contre *Le Jour* et son directeur.

Le fait que *Le Jour*, soumis à de telles conditions, ait survécu durant presque une décennie, constitue un accomplissement en soi. Mais la trajectoire de Harvey, ne seraitce que par sa persistance, contribue malgré tout à l'avènement ultérieur d'une presse davantage libre au Québec. En effet, après la fermeture du *Jour* en juin 1946, la voie est maintenant ouverte à d'autres journalistes et intellectuels qui, à sa suite, critiquent davantage le discours traditionaliste et l'influence disproportionnée du clergé sur l'ensemble de la société. Même *Le Devoir* emboîtera le pas durant les années 1950, alors qu'il se met à son tour, notamment par les plumes de Gérard Filion et de Pierre Laporte, à attaquer Duplessis et la corruption de son régime, et cela jusqu'au point d'en ébranler les fondations.

²⁶⁷ J.-C. Harvey, « Les Beaux parleurs », Le Jour (Montréal), 23 décembre 1944, p. 1.

²⁶⁸ Jean-Paul de Lagrave, *Liberté et servitude de l'information au Québec confédéré* (1867-1967), Montréal: Éditions de Lagrave, p. 232.

4.4 L'humanisme c. La « Race »

Aux vues ethno-nationalistes des traditionalistes, Jean-Charles Harvey oppose l'universalisme, cette autre valeur des Lumières à laquelle il s'identifie profondément : « Quand je vois ce qu'il en coûte au monde pour garder et défendre les diverses caractéristiques nationales des peuples désireux de se perpétuer sans changement, je me prends à désirer le jour où les hommes attacheront plus d'importance à l'humanité qu'à la nationalité. I va jusqu'à affirmer la nécessité de « bien comprendre qu'il n'y a que deux réalités : l'individu et l'humanité. Toutes les autres classifications : castes, tribus, classes, religions, races et nations, sont arbitraires, artificielles et superficielles. Comme nous l'avons évoqué dans notre second chapitre, Harvey établit une distinction importante entre le nationalisme et le patriotisme : « Entre le nationalisme comme on le pratique aujourd'hui et le patriotisme, il y a toute la distance de la haine à l'amour. Cette distance, il la présente en ces termes:

Le nationalisme moderne n'est guère que l'instrument de la passion des uns et du sectarisme des autres. C'est pourquoi, malgré tout l'amour que j'ai pour mon pays, je ne suis pas un nationaliste *de cette trempe*²⁷². Mais patriote, je le serai tant qu'on voudra. [...] La caractéristique des principaux meneurs nationalistes de notre temps, ce n'est pas tant l'amour du pays natal que l'idée de domination et l'orgueil collectif. ²⁷³

Cette défiance à l'égard des excès de la conception ethnique du nationalisme opposait naturellement Harvey aux traditionalistes qui le professaient, ainsi qu'au catholicisme dominant qui s'en nourrissait. Pour Harvey, les traditions sont pour les morts, et les réflexes qui en découlent sont primitifs :

Je me suis rendu compte que la plupart des maux de l'humanité provenaient des particularismes nationaux et sectaires. Dans tous les pays du monde, de temps immémorial, on a cultivé, chez les enfants, les concepts particuliers au lieu des

²⁶⁹ J.-C. Harvey, « Nids de chicanes », Le Jour (Montréal), 7 octobre 1939, p. 1.

²⁷⁰ J.-C. Harvey, « Nation et race », Le Jour (Montréal), 13 mai 1944, p. 1.

²⁷¹ Jean-Charles Harvey, Art et Combat, Montréal : éditions de l'ACF, p. 212.

²⁷² C'est nous qui soulignons.

²⁷³ Jean-Charles Harvey, Art et Combat, Montréal : éditions de l'ACF, p. 212.

concepts universels. L'évolution de la civilisation a été si lente que les mœurs de la tribu se sont conservées même chez des peuples composés de millions d'hommes. Or on sait que les tribus, au temps de la sauvagerie, qui n'est pas loin de nous, se livraient sans cesse des guerres d'extermination. On se fanatisait à la fois par l'idée nationale et par la croyance.²⁷⁴

Harvey déplore aussi qu'un trop grand nombre de ses compatriotes canadiensfrançais se montrent davantage prêts à se battre pour rester soumis au joug du traditionalisme clérical, plutôt que de marquer leur existence individuelle et collective sous le signe de la liberté. Cette liberté suppose, selon lui, la capacité de s'élever audessus des particularismes religieux et nationaux et d'embrasser les valeurs propres à chaque être humain, indépendamment de sa culture et de sa nationalité :

À mesure qu'un individu s'élève, que sa raison s'équilibre, il se dépouille d'une foule d'éléments passionnels qui entravaient ses facultés supérieures alors qu'il les croyait essentiels; son front se dresse plus haut, plus pur et plus serein dans la lumière de vérité; il voit mieux la bonté, la beauté, la sublime ordonnance des choses; il distingue nettement l'accident de l'essence, il sépare l'être de ses propriétés et de ses habitudes, et il acquiert par là cette note profonde d'universalité sans laquelle aucune perfection humaine n'est possible. C'est pourquoi je ne crois pas que les hommes vraiment supérieurs puissent s'emprisonner dans le nationalisme²⁷⁵.

Dans le contexte de la Deuxième Guerre mondiale, Harvey promeut cet universalisme avec encore plus de vigueur car celui-ci constitue, selon lui, la seule voie susceptible d'atténuer la possibilité de guerres futures : « Voici que la race humaine en est arrivée à un tournant de son existence où il lui faut s'humaniser ou périr, je veux dire qu'elle doit substituer l'humain au national, universaliser la croyance et la morale, sous peine de détruire notre misérable planète. Puisque les sectarismes religieux et nationaux se sont, tout au long l'histoire humaine, révélés responsables de nombre de tragédies autrement évitables, il faut repousser les dogmes et les comportements imposés par la domination de l'esprit de secte et de clan:

À l'heure actuelle, aucune nation ne peut se vanter de s'être élevée jusqu'à l'universel et de rallier les meilleurs cerveaux de l'humanité. Aucune secte

²⁷⁴ J.-C. Harvey, « Humanité et race », *Le Jour* (Montréal), 22 décembre 1945, p. 1.

²⁷⁵ Jean-Charles Harvey, Art et Combat, Montréal : éditions de l'ACF, p. 217.

²⁷⁶ Ihid

religieuse non plus. Les sectes se targuent toutes de posséder la vérité éternelle et immuable, mais toutes sans exception présentent des dogmes qui offensent l'intelligence humaine et repoussent par le fait la véritable élite du monde.²⁷⁷

Harvey appelle à l'émergence d'un nouveau système mondial fondé sur les valeurs libérales et démocratiques, « un organisme central du monde libre, avec pouvoir de législation et de sanctions internationales, afin qu'on puisse coordonner le travail et la richesse et distribuer équitablement les produits.²⁷⁸ » Ce qui, selon lui, vaudrait nettement mieux qu'un système fondé sur l'idéologie de la lutte des classes : « Ce beau rêve d'un internationalisme politique, économique et social, une fois transporté dans le réel, vaudra infiniment mieux, veuillez m'en croire, que les divagations de certains soi-disant intellectuels qui prêchent la haine des classes, le nivellement social par en bas et la revanche de ce qu'ils appellent les non possédants contre les possédants.²⁷⁹ »

Tout au long de l'existence de son journal, Harvey fait la preuve de sa capacité à percevoir et à refléter les nouvelles réalités mondiales en émergence, comme l'atteste d'ailleurs Marcel-Aimé Gagnon : « Le Jour fut un journal bien renseigné sur l'actualité, et des plus influents. De tous les périodiques du genre jamais publiés au Québec, il fut celui qui a le mieux suivi la marche des événements. Harvey fait également du Jour un organe promouvant une plus grande solidarité humaine et sans tribus repliées sur ellesmêmes, de même que l'établissement d'un monde réellement moderne, dans lequel la liberté est appelée à devenir une valeur sacrée et d'où la guerre serait bannie. Et cela, il l'exprime d'une manière qui, même en ce début d'un XXIe siècle marqué par la mondialisation, n'a pas perdu de son actualité, voire de sa pertinence :

Nous ne pouvons pas échapper aux lois de la solidarité humaine. Le monde est devenu tout petit. On va d'un continent à l'autre en quelques heures. Le jour viendra peut-être où l'on pourra parcourir en un seul jour toute la circonférence de la terre. Nous sentons parfois instantanément le contrecoup des événements survenus aux antipodes. La moindre guerre nous affecte ou nous englobe, et une

²⁷⁷ J.-C. Harvey, « Humanité et race », Le Jour (Montréal), 22 décembre 1945, p. 1.

 $^{^{278}}$ Jean-Charles Harvey, Les Grenouilles demandent un roi, Montréal : éditions du Jour, 1943, p. 87.

²⁷⁹ Ibid.

²⁸⁰ Marcel-Aimé Gagnon, Jean-Charles Harvey : Précurseur de la Révolution tranquille, Montréal : Beauchemin, 1970, p. 268.

étincelle mettant le feu à un coin éloigné de notre planète finit par embraser l'univers. Nous le savons, nous l'avons appris à nos dépens. Demain, ce sera plus grave : il n'y aura plus de distance. C'est pourquoi la guerre doit être bannie pour l'éternité.²⁸¹

Ce sont ces aspirations à la fois universelles et humanistes qui justifient aux yeux de Harvey la participation active du Canada à la Deuxième Guerre mondiale. Selon Marcel-Aimé Gagnon, cette dimension du combat de Harvey a eu un impact bénéfique sur la société canadienne-française, malgré l'âpreté des polémiques suscitées par ses positions : « La lutte farouche et même téméraire qu'il a menée contre les mouvements extrémistes de droite a eu l'effet d'empêcher de graves désordres au Québec durant le conflit mondial. Harvey a eu raison d'exhorter les Canadiens français à participer activement à la cause des Alliés. Nul autre point de vue ne semblait fondé à cette époque. ²⁸² »

Aussi, il nous faut aussi souligner le fait que, par ses nombreux contacts – y compris un lectorat substantiel – à l'étranger, de même que par son appui résolu aux forces de la France libre de Charles de Gaulle et son opposition virulente au régime collaborationniste de Vichy, Jean-Charles Harvey aura contribué de façon non négligeable à redorer l'image internationale des Canadiens français dans le monde. En effet, sans *Le Jour* et le rayonnement qu'Harvey sut lui donner malgré les constants obstacles qu'il avait à affronter, on peut légitimement être porté à croire que l'image internationale du Canada français serait restée fort probablement marquée du sceau peu reluisant du soutien indéfectible que, durant la guerre, les principaux porte-voix du traditionalisme ont maintenu à l'égard des régimes anti-démocratiques et fascistes.

4.5 La laïcisation de la société

Durant les années du *Jour*, Harvey, comme nous l'avons vu, doit faire face à un pouvoir clérical qui sait fort bien que si l'éducation devenait la responsabilité de l'État, son emprise sur l'ensemble de la société s'en trouverait considérablement amoindrie. C'est pourquoi le clergé et ses alliés traditionalistes vouent une opposition acharnée à l'idée même d'école laïque – et à celui qui la promeut le plus ouvertement.

²⁸¹ J.-C. Harvey, « Le rêve de 1946 », *Le Jour* (Montréal), 29 décembre 1945, p. 1.

²⁸² Marcel-Aimé Gagnon, Jean-Charles Harvey : Précurseur de la Révolution tranquille, Montréal: Beauchemin, 1970, p. 221.

La laïcisation de la société est en effet une autre composante essentielle de la pensée de Jean-Charles Harvey, qui dénonce le cléricalisme lors d'un discours percutant, intitulé *La Peur*, qu'il livre le 9 mai 1945 – soit le lendemain même de la fin de la guerre en Europe – devant une assistance de 1200 personnes réunies au *Montreal High School*, rue Université à Montréal. Dans ce discours, que Jean-Paul de Lagrave qualifie de « plus beau texte dit par un démocrate au cours du siècle qui va de 1867 à 1967²⁸³ », «Harvey trace d'une plume lucide la situation dans laquelle se débat la démocratie au Québec. L'Église, omniprésente, plus riche que toute autre entreprise, constitue un *État dans l'État.*²⁸⁴ »

Trois jours plus tard, *Le Jour* publie l'intégralité de ce discours qui, à nos yeux, peut aussi être entendu en tant chant du cygne de ce même journal, puisque celui-ci disparaîtra peu après. Face à une puissance cléricale qu'il désigne nommément, Harvey appelle ouvertement à la résistance : « Je vous demande simplement de savoir prendre des risques et de vous tenir débout. Quand vous possédez une vérité et que vous croyez que cette vérité doit être dite, vous n'avez pas le droit de la remplacer par un mensonge intéressé. ²⁸⁵ » Et, en conclusion de son exposé, il rappelle que la guerre qui s'est terminée la veille en Europe constitue le lourd tribut qu'il faut parfois se montrer prêt à payer pour garantir à chacun l'exercice des libertés fondamentales:

Nous sommes, en ce moment même, à la fin d'une guerre où des millions de jeunes hommes, les plus braves, les plus sains, les plus généreux, ont donné leur vie pour garder aux survivants à chacun de nous, la liberté de penser, de croire, d'agir, de parler. C'est grâce à leur sacrifice que j'ai pu user, ce soir, de la liberté de dire tout haut ce que vous pensez tout bas. En revendiquant cet honneur, j'ai non seulement exercé un droit sacré, mais j'ai accompli un devoir envers des millions de héros et de saints qui viennent de mourir pour nous.²⁸⁶

²⁸³ Jean-Paul de Lagrave, *Liberté et servitude de l'information au Québec (1867-1967)*. Longueuil : Éditions de Lagrave, 1978, p. 185.

²⁸⁴ Ibid., p. 188.

²⁸⁵ Jean-Charles Harvey, La Peur, Montréal: Boréal, 2000, p. 43.

²⁸⁶ Ibid.

La Peur montre une fois pour toutes que ce qui distingue Harvey de la plupart des intellectuels canadiens-français de son temps est son opposition farouche à toute idéologie autoritaire, de même que sa lutte contre l'emprisonnement des esprits par l'imposition de dogmes immuables, et par lesquels les tenants du cléricalisme et leurs alliés traditionalistes veulent enfermer les Canadiens français. D'où le vibrant appel d'Harvey à faire tomber la puissance cléricale et à combattre l'idéologie potentiellement totalitaire qu'elle recèle : « Le phénomène de la puissance excessive se produit chez tous les peuples et dans toutes les sociétés où existe une caste jouissant de tous les privilèges, exerçant tous les droits et existant non pas en marge de la loi, mais au-dessus de la loi commune. La présence d'une telle caste est à la base même de tous les fascismes du monde. 287 »

De fait, c'est avec l'avènement de la Révolution tranquille, à partir du début des années 1960, que la laïcité s'est mise à devenir peu à peu un trait marquant de la société québécoise contemporaine. Sur cet enjeu, du moins à nos yeux, Harvey aura fait œuvre de précurseur important.

4.6 L'éducation gratuite et obligatoire

L'importance de l'œuvre de précurseur de Harvey se mesure également dans le domaine de l'éducation, pour la modernisation de laquelle nous l'avons vu combattre avec persistance tout au long des années du *Jour*, au point d'en faire son principal cheval de bataille. Comme le signale Pascale Guimont, « sous le thème de l'éducation, *Le Jour* a véritablement joué un rôle de pionnier. Ardent défenseur de la démocratisation de l'enseignement, il a cherché à sensibiliser la population à la désuétude du système d'enseignement au Québec. ²⁸⁸ » En effet, dans presque chacun des 459 numéros du *Jour*, Harvey martèle sa dénonciation des retards subis par la société canadienne-française à cause d'un système d'éducation contrôlé par l'Église et que soutiennent les traditionalistes. Harvey a même l'audace d'en appeler clairement à la séparation de l'Église et de l'État en soutenant que celle-ci doit d'urgence commencer dans le domaine

²⁸⁷ Jean-Charles Harvey, La Peur, Montréal: Boréal, 2000, p. 37.

²⁸⁸ Pascale Guimont, « *Le Jour (1937-1946)* », in *Idéologies au Canada français 1930-1939*, Fernand Dumont (sous la dir.), Montréal : Boréal, 1971, p. 141.

de l'éducation, puisque la fréquentation scolaire obligatoire, acquise sous le gouvernement Godbout, ne demeure à ses yeux qu'un pas encore bien insuffisant :

Le niveau de l'instruction ne s'élèvera vraiment, dans notre province, qu'à compter du jour [...] où un acte de séparation de l'Église et de l'État aura laïcisé, du moins partiellement, les écoles, et où les manuels scolaires en histoire, géographie, science et lettres, seront autre chose que des traités d'apologétique. Jusque-là, la fréquentation obligatoire nous causera de profondes désillusions.²⁸⁹

Sur cette question également, Marcel-Aimé Gagnon reconnaît d'emblée les mérites de la contribution d'Harvey : « Si aujourd'hui, nous avons la volonté collective d'accepter la démocratisation de l'enseignement, et même d'en payer la note, c'est que les parents, les hommes politiques et les pédagogues de la génération d'Harvey ont subi son influence. On ne répète pas cent fois les mêmes vérités sans qu'elles finissent par pénétrer l'intelligence et le cœur du peuple. Et aussi : « La campagne entreprise par Harvey en 1937 a porté des fruits avant et depuis 1960. Après trente années, la société canadienne-française, en autorisant Paul Gérin-Lajoie à la pourvoir d'un ministère de l'éducation, a donné raison au directeur du Jour, sans toutefois lui accorder le mérite de son œuvre. Paul Gérin-Lajoie à la pourvoir d'un mérite de son œuvre.

Malgré cette absence de reconnaissance pour sa contribution, le fait que les Canadiens français ont par la suite reconnu la nécessité de moderniser leur système d'éducation, constitue l'une des principales réussites d'Harvey. Avec l'avènement de la Révolution tranquille, il put notamment être témoin de la mise en œuvre de bon nombre des changements pour lesquels il s'était tant battu, et qui étaient à ses yeux si nécessaires au développement global de la société qui était la sienne. Cette victoire d'Harvey a également eu des répercussions certaines sur l'investissement du champ économique par les Canadiens français, autre thème de prédilection du directeur du *Jour*. En effet, dès à partir du moment où le système scolaire est finalement modernisé, de nombreux québécois francophones se sont alors mis à se hisser jusqu'au niveau de la haute direction

²⁸⁹ Paul Riverin (pseudonyme de Jean-Charles Harvey), « Une loi pour faire semblant : Fréquentation des écoles », *Le Jour* (Montréal), 4 mai 1946, p. 1.

²⁹⁰ Marcel-Aimé Gagnon, *Jean-Charles Harvey, précurseur de la Révolution tranquille,* Montréal: Beauchemin, 1970, p. 143.

²⁹¹ Ibid., p.145.

des grandes entreprises, jusque-là chasses-gardées de la communauté anglophone. En cela aussi, Harvey avait donc vu juste.

4.7 La modernisation de l'économie

Malgré ses combats contre les dogmatismes religieux et idéologiques, Jean-Charles Harvey ne fut toutefois pas exempt d'un certain aveuglement idéologique, et cela au nom de son adhésion au libéralisme économique.

Il s'oppose notamment à la nationalisation de l'énergie hydroélectrique. Celle-ci, lancée en 1944 lors de la création d'Hydro-Québec par le gouvernement libéral d'Adélard Godbout, et poursuivie avec plus d'ampleur par le gouvernement de Jean Lesage au début des années 1960, fut pourtant l'un des grands succès économiques du Québec. Harvey, en bon adepte du libéralisme économique, perçoit dans la nationalisation de l'hydroélectricité une menace posée à l'initiative individuelle : « Il serait bien inutile, croyonsnous, de récriminer aujourd'hui contre la mesure provinciale de la nationalisation de la *Montreal Light Heat & Power*. Nous avons dénoncé plus d'une fois la tendance actuelle qui vise à rétrécir de plus en plus le champ de l'initiative individuelle et qui, dans l'avenir, pourrait nous conduire au trust de l'État.²⁹² »

Toutefois, Harvey reste un progressiste. D'abord, la création d'Hydro-Québec par le gouvernement Godbout ne l'empêche pas d'appuyer résolument sa réélection lors des élections de 1944. Aussi, tout en exhortant les Canadiens français à s'investir dans le champ économique et à faire preuve de l'esprit d'initiative requis pour y parvenir, il conserve, comme nous avons pu le remarquer jusqu'ici, des préoccupations assez poussées en matière de justice sociale. Victor Teboul résume d'ailleurs – fort bien à nos yeux – le sens qu'il faut donner au libéralisme économique d'Harvey, tout en mettant en relief son impact sur l'évolution ultérieure de la société canadienne-française :

Alors que le libéralisme de l'époque suivait docilement le grand courant conservateur prédominant au Québec, *Le Jour* entreprend une véritable réorientation des mentalités. Bien avant *Parti-pris* et le nouveau nationalisme québécois, *Le Jour* pratique déjà, par la profondeur et l'étendue de sa recherche, une analyse totalisante du réel et annonce, en même temps, une nouvelle mentalité. En effet, malgré leurs partis-pris idéologiques ou, devrait-on dire,

²⁹² J.-C. Harvey, « Revers de la médaille », *Le Jour*, 8 avril 1944, p. 1.

grâce à eux, Harvey et ses rédacteurs, au moyen de leurs appels répétés à la lutte compétitive, entreprennent de rehausser des esprits imprégnés d'un conservatisme de soumission. Avec *Le Jour*, s'amorce la fin d'une mentalité défensive, repliée sur elle-même, et se profile une vision du monde axée sur la conquête économique.²⁹³

4.8 Le combat pour la langue française

Aux yeux des traditionalistes, Harvey fait figure de « traître » à cause de sa promotion des idéaux de tolérance et de liberté, qui relèvent selon eux de valeurs anglosaxonnes. Non seulement il est ainsi accusé de s'en prendre aux valeurs de sa propre société, mais son opposition aux valeurs traditionalistes fait de lui un renégat, voire un pestiféré dans sa propre société. Cependant, Harvey ne s'en formalise guère : « Sa démarche [...] ne s'embarrasse pas de froisser les esprits en comparant le degré de développement du Canada français, sous tous ses aspects, à celui du monde anglosaxon. ²⁹⁴ » Il commet ainsi une hérésie suprême aux yeux des traditionalistes, pour qui « la bourgeoisie anglo-saxonne représente un véhicule de valeurs étrangères menaçant le mode de vie traditionnel des Canadiens français. ²⁹⁵ »

Dans ces circonstances, certains –dès l'époque du *Jour* et aussi après – ont tenté d'établir un faux lien entre la position d'Harvey en faveur de politiques modernisatrices inspirées des sociétés anglo-saxonnes et sa campagne pour favoriser l'enseignement de l'anglais *comme langue seconde*. Les sociétés anglo-saxonnes ne sont que des références parmi d'autres dans les écrits de Harvey. Dans les faits, les valeurs et les idées progressistes et démocratiques provenant de France sont elles aussi mises de l'avant dans *Le Jour* et d'ailleurs, durant la guerre, il les opposait constamment à celles des traditionalistes qui célébraient la gloire de Pétain et de son régime collaborateur et réactionnaire.

Si Le Jour fait campagne pour accroître l'enseignement de l'anglais dans les écoles, c'est surtout dû au fait que son directeur et son équipe appellent les Canadiens

²⁹³ Victor Teboul, Le Jour : Émergence du libéralisme moderne au Québec, Montréal: Hurtubise-HMH, 1985, p. 152.

²⁹⁴ *Ibid.*, p. 151.

²⁹⁵ Ibid., p. 26.

français à prendre en compte la réalité géopolitique qui les environne. Pour Harvey, les Canadiens français, s'ils veulent enfin se lancer à la conquête de l'économie nord-américaine, doivent se doter d'une bonne maîtrise de l'anglais *comme langue seconde*. Cependant, il est vrai qu'aux yeux d'Harvey, cette meilleure connaissance de l'anglais qu'il appelle de tous ses vœux représente aussi un moyen susceptible de favoriser le rapprochement entre Canadiens français et anglais.

De fait, contrairement aux affirmations des traditionalistes et de ceux qui, depuis, répercutent leurs propos en l'accusant d'avoir été un nationaliste canadien-anglais, la lutte pour la langue française demeure un enjeu central dans la pensée de Jean-Charles Harvey. Sa promotion d'un apprentissage plus poussé de l'anglais ne se traduit donc pas, loin s'en faut, par un appel à l'abandon de la langue française. Pour lui, la langue française, à cause de son statut minoritaire sur le continent, doit devenir un signe d'audace culturelle et intellectuelle, faute de quoi elle risque de disparaître :

Plus d'une fois, j'ai écrit que les descendants des Français en Amérique, infime minorité perdue au milieu d'une population de 145 millions d'anglophones, ne pouvaient espérer survivre sans apporter à ce continent des éléments de supériorité ou du moins d'originalité créatrice. Si les Canadiens de langue française continuent de ne rien créer ni en science, ni en littérature, ni en philosophie, ni en art, ni en politique, ils sont sûrement destinés à disparaître. C'est pourquoi je réclame, depuis plusieurs années, les réformes éducatives qui nous sont nécessaires pour nous adapter aux conditions nord-américaines²⁹⁶.

C'est en fait depuis toujours qu'Harvey défend l'importance de la langue française et qu'il fait campagne pour rehausser la qualité de son enseignement. Déjà en 1926, dans son livre *Pages de critique*, il évoquait la langue française dans des termes dépourvus d'équivoque quant à son attachement à la langue française :

Nous éloigner de la source-mère de notre verbe serait nous condamner à l'indigence intellectuelle, car il faudrait plusieurs siècles d'efforts pour rattraper la moitié de l'héritage perdu. Ces siècles eux-mêmes ne nous serviraient qu'à plonger davantage dans l'anglicisme et l'anarchie verbale, et nous aboutirions peut-être à un baragouin inférieur à l'iroquois que nous souhaitait l'infortuné Crémazie. [...] C'est cette langue si claire, si belle, si harmonieuse, si subtile et si riche, qui absorbe en elle-même toute l'humanité supérieure et qui rend dans ses nuances infinies toutes les conceptions de l'esprit, toutes les variations de l'âme, toutes les pulsations de l'être. Monument d'art et de vérité, cette langue a pris dix siècles à se fixer. Elle a subi toutes les vicissitudes avant d'en arriver à cette

²⁹⁶ J.-C. Harvey, « Les cris enfantins », *Le Jour* (Montréal), 15 août 1942, p. 1.

quasi-stabilité qui la fixe dans le temps et dans l'éternité à l'égal du grec d'Homère et du latin de Virgile et de Cicéron. 297

La position d'Harvey ne s'est en rien atténuée au moment où il lance *Le Jour*, en 1937. Dans *Art et Combat*, qu'il publie cette année-là, il pose directement la question : « Que faut-il refranciser? ». Sa réponse : « Tout.²⁹⁸ » Il déplore aussi le recours trop répandu à l'anglicisme : « C'est d'abord le vocabulaire qu'il faut franciser chez le plus grand nombre de Canadiens français.²⁹⁹ »

Que ce soit dans les pages du *Jour* ou à partir des tribunes dont il peut disposer, Harvey prône un enseignement plus rigoureux du français. De fait, sa lutte pour l'école obligatoire et gratuite et pour la modernisation de l'éducation est en grande partie motivée par cette même raison : « Dans la province de Québec, le français devrait être étudié sérieusement, comme langue de culture. La richesse du français est telle, les trésors d'art, de clarté, de logique, qu'elle renferme, sont tellement précieux, qu'il vaudrait la peine d'en livrer quelques parcelles à tous les Canadiens sans exception³⁰⁰. »

Toujours dans *Art et Combat*, il souligne son attachement à la langue française d'une manière qui, ici non plus, ne laisse place à aucune ambiguïté :

Faut-il se résigner à cette lente mort par anémie spirituelle? Je ne le crois pas. Nous avons des écoles que nous ne manquons pas de vanter avec une certaine fierté. Servons-nous en ! Dans tout pays, surtout dans un pays comme le nôtre, la première matière à enseigner à l'enfant, c'est la langue maternelle génératrice d'idées, de bon sens et de clarté. ³⁰¹

Néanmoins, les traditionalistes persistent à dépeindre Harvey comme un promoteur de l'assimilation des francophones à l'anglais, allant même, contre l'évidence même des choses – du moins lorsqu'on a sérieusement fréquenté son œuvre – jusqu'à l'accuser d'être un adversaire du bilinguisme. Harvey s'en défend vigoureusement :

²⁹⁷ Jean-Charles Harvey, *Pages de critique*, Québec : Compagnie d'Imprimerie du Soleil, 1929, pp. 42-43.

²⁹⁸ Jean-Charles Harvey, Art et Combat, Montréal : éditions de l'ACF, p. 168.

²⁹⁹ Ibid.

³⁰⁰ J.-C. Harvey, « De l'anglais de toutes nos écoles », Le Jour (Montréal), 17 avril 1943, p. 8.

³⁰¹ Jean-Charles Harvey, Art et Combat, Montréal : éditions de l'ACF, p. 172.

Vous m'avez accusé d'être contre le bilinguisme ! C'est faux. Les véritables adversaires du bilinguisme, c'est vous-même, et vous le savez bien. Seulement, vous n'avez pas la franchise de l'avouer. Quand je recommande l'usage général, non pas exclusif⁹⁰², de la langue anglaise, c'est moi qui suis pleinement dans le principe bilingue. Mais vous, vous en êtes au français de la désunion et du camp de concentration racique (sic). Quant à moi, je veux le français de l'union et de l'amitié, et celui qui devra s'allier à l'anglais, sous peine de souffrir lui-même de toutes les décrépitudes particulières aux peuples inadaptés à leur milieu. Car, dans la nature, chez les végétaux, les animaux et les hommes tous les inadaptés périssent.³⁰³

Harvey réclame également une présence francophone nettement accrue au sein de l'État fédéral, en plus de revendiquer la bilinguisation de ce dernier. En ce sens, comme le souligne Victor Teboul, Harvey annonce l'ère du bilinguisme qui sera institué dans les organismes fédéraux, ainsi que l'arrivée au pouvoir central de l'équipe de Cité libre³⁰⁴. » ³⁰⁵

4.9 Unité canadienne c. Ethno-nationalisme

Dans les convictions fédéralistes de Harvey, l'idée de bonne entente entre les deux principaux groupes linguistiques du Canada s'avère, comme nous l'avons vu, centrale. Mais ses convictions individualistes toutes libérales y sont également pour beaucoup : « Le Jour exprime, en effet, ce courant de pensée canadienne-française qui a

³⁰² C'est nous qui soulignons.

³⁰³ J.-C. Harvey, « Êtes-vous contre l'anglais? », Le Jour (Montréal), 5 octobre 1940. p. 1.

³⁰⁴ Victor Teboul, *Le Jour : Émergence du libéralisme moderne au Québec*, Montréal: Hurtubise-HMH, 1985, p. 12.

Même si le programme mis de l'avant par Harvey en cette matière ressemble en plusieurs points à celui qui sera adopté par les adeptes de *Cité libre* durant les années 1950, nous pouvons noter l'absence totale de références à l'œuvre de Harvey dans les écrits de Pierre Trudeau et de Gérard Pelletier, animateurs principaux de *Cité Libre*. Ainsi, ces derniers semblent avoir eux aussi leur part dans l'oubli de l'héritage d'Harvey. Il ne nous a pas été possible de trouver à ce phénomène une explication fondée sur des faits vérifiables pour qu'elle puisse être formellement incluse dans notre texte. Nous nous limitons donc à exprimer notre opinion toute subjective, à l'effet que Trudeau et Pelletier avaient peut-être ainsi voulu laisser croire qu'ils furent les principaux, sinon les seuls précurseurs du bilinguisme et de la conquête de l'État fédéral par les francophones.

opté pour des pouvoirs individuels accrus sur le plan de l'appareil fédéral, plutôt que pour des pouvoirs collectifs étendus sur le plan étatique. ³⁰⁶ »

Partisan d'un gouvernement central fort, Harvey ne cède toutefois en rien sur le terrain des compétences provinces provinciales. La responsabilité première qu'il attribue au gouvernement fédéral consiste à encourager un plus grand esprit de coopération entre les deux principales communautés linguistiques qui forment le Canada. Pour cette raison, le bilinguisme revêt une importance cruciale aux yeux d'Harvey, qui affirme d'ailleurs que si le gouvernement fédéral se mettait à œuvrer contre la langue et la culture canadiennes-françaises, il se mettrait lui-même dans les premiers rangs du combat contre ce même gouvernement :

Autant je suis pour l'union entre les divers groupes ethniques de ce pays, et désire une coopération amicale et bienveillante entre le fédéral et le provincial, autant je dénonce les méfaits du supranationalisme des deux côtés de la barricade³⁰⁷, autant je déplorerais et combattrais un excès de centralisation de pouvoirs qui pourrait devenir une menace ou un affaiblissement pour une culture, une langue et des traditions qui me sont chères.³⁰⁸

Dans les faits, Harvey prône surtout une vision universaliste fondée sur l'identification de l'individu à l'humanité avant celle de son groupe culturel d'origine, et c'est cette vision qui colore son choix en faveur du fédéralisme canadien :

Nous sommes ici pour réaliser l'unité humaine que l'Europe ne saurait espérer avant un siècle ou deux. Nous n'avons pas, nous, les habitudes acquises par des faits géographiques, par l'isolement millénaire, par cette vie refermée à laquelle nos ancêtres européens étaient condamnés. Nous avons un monde nouveau qui sort, fort et vigoureux, du creuset magnifique où sont venues volontairement se fondre toutes les races du globe. Notre mission tend donc vers l'unité, c'est-à-dire l'humanité.³⁰⁹

 $^{^{306}}$ Victor Teboul, Le Jour : Émergence du libéralisme moderne au Québec, Montréal : Hurtubise-HMH, 1984, p. 12.

³⁰⁷ C'est nous qui soulignons.

³⁰⁸ J.-C. Harvey, « La centralisation fédérale et nos droits provinciaux », *Le Jour* (Montréal), 11 décembre 1943, p. 8.

³⁰⁹ J.-C. Harvey. « Nids de chicanes », Le Jour (Montréal), 7 octobre 1939, p. 1.

Harvey souligne aussi la nécessité pour les anglophones résidant au Québec d'apprendre le français, et souhaite même que tous les Canadiens puissent parler les deux principales langues de leur pays³¹⁰:

Au cours de ma dernière tournée dans l'Ouest et la Colombie-Anglaise (sic), j'ai proclamé partout la nécessité de garder et perfectionner le français dans notre pays, de conserver la culture latine avec ses incontestables ferments de supériorité, de respecter trois siècles d'histoire et de songer sérieusement à ce que représente, pour l'humanité entière, la civilisation française. Mais je repousse énergiquement toute tentative de multiplier partout, sur cette terre, les particularismes raciaux, les antagonismes religieux, les traditions d'un autre temps et d'un autre monde³¹¹.

D'ailleurs, Harvey ne se gêne pas pour critiquer les anglophones lorsqu'il prononce des causeries dans les autres provinces. Il leur rappelle que le Canada anglais avait, à de nombreuses reprises, donné l'impression que la langue et les traditions canadiennes-françaises n'étaient au mieux que tolérées. Il déplore aussi le fait que même cette tolérance faisait parfois défaut, faisant ici référence aux luttes des minorités francophones des provinces de l'Ouest et de l'Ontario pour leurs droits scolaires. Les Anglo-Canadiens, affirme Harvey, « ont trop souvent nié aux descendants des pionniers du Canada leur droit de garder leur personnalité. 312 » Ils se sont aussi trop souvent montrés insensibles à la nécessité du bilinguisme dans la fonction publique fédérale, allant jusqu'à y maintenir – de même que dans les industries importantes – les francophones dans des postes inférieurs 313.

Nous pouvons ainsi, en toute rigueur, constater que l'attachement de Harvey pour le Canada n'est en rien synonyme d'une prétendue adhésion à un *nationalisme canadien anglais*, ce dont l'accusent pourtant les traditionalistes et ceux qui, depuis, ont retenu leur conception de l'histoire. De fait, comme nous l'avons souligné à l'aide de maints exemples, Harvey, en plus d'avoir promu une plus grande qualité de l'enseignement du

 $^{^{310}}$ J.-C. Harvey, « Aux bons ententistes, salut! », Le Jour (Montréal), 13 novembre 1937, p. 1.

³¹¹ J.-C. Harvey, « Qui sème le vent... », Le Jour (Montréal), 24 mars 1945, p. 1.

³¹² J.-C. Harvey, « Culte de l'encens ou de la vérité », Le Jour (Montréal), 4 février 1939, p. 1.

³¹³ Ibid.

français ainsi qu'un plus large rayonnement de ce dernier, a pris la défense d'une place plus importante pour les Canadiens français au sein du pouvoir fédéral.

Conclusion

Jean-Charles Harvey: quel héritage?

Un homme simple qui n'a que la vérité à dire est regardé comme le perturbateur du plaisir public. On le fuit, parce qu'il ne plaît point ; on fuit la vérité qu'il annonce, parce qu'elle est amère ; on fuit la sincérité dont il fait profession parce qu'elle ne porte que des fruits sauvages ; on la redoute, parce qu'elle humilie, parce qu'elle révolte l'orgueil, qui est la plus chère des passions, qui nous fait voir aussi difformes que nous le sommes.

- Montesquieu

Dans notre premier chapitre, nous nous étions penchés sur l'influence marquante des mouvances traditionalistes sur la société canadienne-française des années 1930 et 1940. Pour mieux illustrer le contraste saisissant qui distingue l'idéologie traditionaliste de la pensée de Jean-Charles Harvey, nous avions particulièrement souligné le rôle de sa principale figure de proue, Lionel Groulx, dont la vision s'oppose à l'avènement de la modernité au Canada français.

De nos jours encore, on en trouve certains qui tentent d'expliquer – sinon de justifier – cette même dimension de la pensée de Groulx en appelant à prendre en compte le *contexte* de son époque. Ainsi, on voudrait à toutes fins utiles laisser entendre que Groulx n'aurait pu mettre de l'avant des positions moins réactionnaires, étant donné que le *contexte* de son époque ne s'y serait pas prêté. Donc, en d'autres termes, Lionel Groulx n'aurait pu penser autrement, ayant été entièrement conditionné par son époque. Dans un numéro récent de la revue *Liberté*, Olivier Kemeid évoque d'ailleurs ces tentatives de justification de Groulx : « Les écrits de Lionel Groulx sont évoqués avec une certaine tendresse, suivi du sempiternel et toujours suspect "il faut remettre ça dans le contexte". 314 »

Face à cette logique, nous devons souligner le fait que Harvey était lui aussi un contemporain de Groulx. En ce sens, il était issu du même *contexte* que Groulx. Ce fait ne l'empêchait pourtant en rien de s'opposer radicalement à idéologie promue par Groulx.

³¹⁴ Olivier Kemeid, « Ne vengeons pas la mort de nos pères » in *Liberté*, vol. 49, n.1-2, mars 2007, p. 7.

Il est vrai que ce dernier affichait des tendances antisémites à une époque où l'antisémitisme était en vogue – et pas seulement qu'au Canada français. Mais Harvey, de son côté, s'opposait catégoriquement à l'antisémitisme, et cela dans la même conjoncture historique : « Seul parmi les journaux francophones, *Le Jour* de Jean-Charles Harvey osait s'élever contre l'antisémitisme ambiant.³¹⁵ »

À lui seul, ce fait parmi bien d'autres indique selon nous que non seulement les différences idéologiques entre Harvey et Groulx sont significatives, mais également – comme toute étude de l'histoire de la défense des libertés, tant au Québec qu'ailleurs, permet de le vérifier, qu'un défenseur des libertés ne se laisse jamais réduire au *contexte* qui l'environne ; au contraire, c'est en réagissant à ce même *contexte* qu'il se bat pour les libertés, qu'il mène en fait ce combat à l'encontre de tout contexte oppressif ou réactionnaire, et cela en tout temps et en toute circonstance.

Jean-Charles Harvey, quant à lui, s'opposait fortement à toutes les tendances traditionalistes. Le *contexte* d'une société dominée par le traditionalisme ne l'en empêchait en rien : tandis que les élites traditionalistes affichaient une attitude antisémite, Harvey, non seulement n'hésitait pas à dénoncer l'antisémitisme, mais il soutenait par surcroît que celui-ci avait un lien direct avec l'érosion de la démocratie et des libertés :

Pourquoi cet acharnement des pays fascistes contre les juifs? C'est simple à expliquer: les Juifs sont les soutiens naturels des libertés démocratiques et les ennemis nécessaires des régimes totalitaires et tyranniques. La raison? La voici: ce peuple a tout à perdre sous les tyrans aryens, vivant de l'exploitation du nationalisme; il a tout à gagner par la démocratie, qui respecte non seulement la personne humaine, mais aussi toute l'humanité, sans distinction de races. [...] Nous sommes des démocrates. Pour sauver la démocratie, nous sommes prêts à tout. Nous ne voulons pas retourner à la barbarie. C'est pourquoi, sentant que les coups portés contre les juifs sont dirigés surtout contre l'inhumanité des farouches destructeurs des libertés humaines et des droits de l'individu. Nous les dénonçons à l'opinion de l'univers³¹⁶.

Il est vrai toutefois que la doctrine de Groulx est bel et bien dépassée de nos jours, et que le nationalisme québécois d'aujourd'hui ne ressemble en rien à celui qui prévalait à l'époque de Harvey, et qui, à nos yeux, doit surtout être désigné par le terme

³¹⁵ Jean-Paul de Lagrave, *Liberté et servitude de l'information au Québec (1867-1967)*, Longueuil: Éditions de Lagrave, 1978, p. 79.

³¹⁶ J.-C. Harvey, « Vatican et question juive », Le Jour, Montréal, 6 août 1938, p. 4.

de traditionalisme. Malgré cette modernisation visible du discours nationaliste, Groulx reste néanmoins toujours une figure respectée, voire respectable dans la mémoire collective. Face à cette réalité, on peut se demander pourquoi le nom de Jean-Charles Harvey n'est-il pas attaché ne serait-ce qu'à une petite ruelle, et cela dans l'entièreté du territoire québécois ? Selon l'historien Yves Lavertu, c'est parce que Harvey a été occulté de l'histoire du Québec : « Si le silence entoure toujours Harvey, si son passé dort dans quelque recoin de la mémoire québécoise, c'est en grande partie parce que le rappel de sa pensée, de ses actions, de ses écrits dérange encore, des décennies plus tard. 317 »

Et, de son côté, parlant des figures émancipatrices de ce même *contexte* historique des années 1930 et 1940 – et dans lesquelles il inclut Jean-Charles Harvey – Olivier Kemeid cerne très bien le défi posé aujourd'hui à la mémoire historique des Ouébécois :

Au-delà donc du découpage du temps en grandes périodes idéologiques, retrouvet-on l'action d'hommes et de femmes en lutte contre leur époque, annonciatrice de temps nouveaux, de changements de donne, de bouleversements. De ces subversifs-là, nous n'entendrons jamais trop parler; le devoir de mémoire nous pousse à les honorer, du moins à rappeler leur passage. Or, de la même manière qu'en littérature on a tendance à cautionner les grands canons du roman national au détriment des voix discordantes, l'histoire officielle tend à mettre de côté les précurseurs de la réforme au profit des « grands chefs de l'État ». La déraison prônée par les précurseurs dérangeait, et dérange encore.³¹⁸ »

Malgré le fait qu'Harvey ait eu, comme l'histoire subséquente l'a démontré, raison sur de nombreux fronts et, surtout, malgré le fait que les réformes dont il fut l'un des plus vigoureux revendicateurs ont, pour une bonne part, finalement été adoptées par la société québécoise, il reste effectivement évacué de la mémoire collective.

Une différence nettement caractéristique entre Harvey et une large partie de l'intelligentsia canadienne-française de son temps était qu'il s'affichait ouvertement en tant que *canadien*, et cela sans suffixe ou préfixe. Pour cette raison, Gérard Bouchard prétend que « comme idéologue, sa position était intenable au Québec, non pas à cause de

³¹⁷Gérard Bouchard, La pensée impuissante : Échecs et mythes nationaux canadiens-français (1850-1960), Montréal : Boréal, 2004, p. 393.

³¹⁸ Olivier Kemeid, « Ne vengeons pas la mort de nos pères » in *Liberté*, vol. 49, n.1-2, mars 2007, p. 10.

son internationalisme, mais parce qu'ayant rejeté en bloc le nationalisme canadien français. ³¹⁹ »

Le politologue George Burdeau nous indique le prix que peut payer un esprit libre qui s'exprime ouvertement à l'encontre des dogmes dominants de son temps – ou plutôt, sommes-nous tenté de dire, du *contexte* idéologique qui l'environne :

Qu'importe que l'homme soit libre de penser, si l'expression de son opinion l'expose à un ostracisme social, qu'il soit libre de discuter les conditions de son travail, si sa situation économique l'oblige à se plier à la loi de l'employeur, qu'il soit libre d'organiser ses loisirs, si le souci du pain quotidien absorbe tout son temps qu'il soit libre d'épanouir sa personnalité par la culture et la contemplation d'un univers offert à tous, s'il manque matériellement du minimum vital ?³²⁰

Comme nous l'avons vu, Harvey a effectivement subi de son vivant l'ostracisme dû à la domination du cléricalisme et de l'idéologie traditionaliste. Sylvianne Savard-Boulanger souligne qu' « il fut boycotté et plusieurs dépositaires furent intimidés au point de leur interdire de distribuer le journal qui est d'ailleurs banni des collèges. Les raisons de cette opposition sont dans l'essence même des deux grandes luttes qu'il mena : la lutte en faveur d'une réforme de l'enseignement et la lutte en faveur de l'unité canadienne. ³²¹ » Cette forme particulière d'ostracisme peut d'ailleurs expliquer, du moins en bonne partie, la chute du tirage du *Jour*, qui était d'environ 25 000 exemplaires au départ, pour se retrouver à 10 000 en 1940, et à seulement quelques milliers vers la fin ³²². Ce fait reflétait la forte emprise du clergé et de l'idéologie traditionaliste sur la société canadienne-française, et cela, même Gérard Bouchard l'admet : « En plusieurs points, et comme en contrechamp, la carrière de Harvey fait aussi ressortir tout le pouvoir que détenait le clergé québécois dans les années 1920-1940. ³²³ »

³¹⁹ Gérard Bouchard, La pensée impuissante : Échecs et mythes nationaux canadien-français (1850-1960), Montréal : Boréal, 2004, p. 214.

³²⁰ George Burdeau, La démocratie, Paris : Seuil, 1966, p. 21.

³²¹ Sylvianne Savard-Boulanger, *La pensée politique de Jean-Charles Harvey journaliste*, Thèse de doctorat, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 1985, p. 141.

³²² Victor Teboul, *Le Jour : Émergence du libéralisme moderne au Québec*, Montréal: Hurtubise-HMH, 1985, p. 38.

³²³ Gérard Bouchard, La pensée impuissante : Échecs et mythes nationaux canadien-français (1850-1960), Montréal : Boréal, 2004, p. 208.

Dans les faits, *Le Jour*, en plus de porter le stigmate de journal anticlérical, était réduit pour survivre à compter sur l'appui financier d'entreprises anglophones:

À partir de novembre 1937, l'Aluminium Company réserve chaque mois au *Jour* la somme de 1000 dollars. D'autres compagnies suivent cet exemple et versent autant d'argent régulièrement: la Bell Telephone Company of Canada, la Canadian Industries Limited, la Quebec Power, la Shawinigan Water and Power, la Canadien Pacifique, la Dominion Blank Books. La plupart de ces entreprises tiennent à ce que leurs dons soient anonymes. Le déficit annuel d'environ 18 000 dollars a toujours été comblé par des sociétés anglophones. ³²⁴

Certains, comme Gérard Bouchard, n'hésitent pas à en déduire que Harvey aurait ainsi vendu sa plume au Canada anglais : « Les sollicitudes des financiers ne se limitaient pas à l'économie : leurs capitaux venaient avec des idées que *Le Jour* et son directeur épousaient sans sourciller. ³²⁵ » Les accusations de Bouchard nous semblent très graves, particulièrement lorsqu'on tient compte du fait qu'Harvey et *Le Jour* revendiquaient pourtant le titre de journal le plus libre du Canada français.

Certaines réticences face à Harvey peuvent certes être attribuées à ses prises de position contre la nationalisation de l'hydro-électricité par le gouvernement Godbout en 1944, et, plus tard, à son aversion pour un syndicalisme trop revendicateur – mais qui était peut-être aussi trop catholique à ses yeux, sans oublier son appui à la participation canadienne à la Deuxième Guerre mondiale. D'où la conclusion, que certains semblent s'être empressés de tirer, que Harvey se soit ligué avec la grande entreprise anglophone pour bloquer les tentatives d'ascension sociale des francophones.

Cependant, outre le fait qu'Harvey prônait résolument l'investissement du champ économique par les Canadiens français, il est selon nous très probable que l'opposition de Harvey à la nationalisation de certains secteurs de l'économie, et notamment de l'hydro-électricité, s'inscrivait à l'intérieur du libéralisme économique auquel il adhérait clairement, et cela très tôt dans son engagement intellectuel. En effet, Harvey, longtemps avant même de concocter le projet du *Jour*, était déjà convaincu de la valeur du libéralisme économique. Jean-Paul de Lagrave résume bien de quoi il s'agissait en réalité

³²⁴ Jean-Paul de Lagrave, *Liberté et servitude de l'information au Québec (1867-1967)*. Longueuil: Éditions de Lagrave, 1978, p. 142.

³²⁵ Gérard Bouchard, La pensée impuissante : Échecs et mythes nationaux canadiens-français (1850-1960), Montréal : Boréal, 2004, p. 211.

au sujet de l'appui d'entreprises privées anglophones au *Jour* : « D'autres avaient mis l'argent mais il fut toujours maître de son journal. ³²⁶ »

Harvey a aussi été taxé d'avoir été, comme n'hésite pas à le prétendre Gérard Bouchard, « épris d'une anglophilie sans réserve. 327 » Une telle affirmation nous semble non seulement fortement exagérée, mais sans fondement sérieux. Harvey était effectivement ouvert à une plus grande maîtrise de l'anglais par les Canadiens français. Mais, comme nous l'avons vu, c'était surtout pour que les Canadiens français se mettent enfin à conquérir l'économie nord-américaine qui les environnait. Jamais il n'a prôné la marginalisation du français ou des francophones, ce que laisse pourtant sous-entendre l'épithète « sans réserves » que Bouchard accole à l'anglophilie qu'il prête à Harvey. Bien au contraire, Harvey a toujours, avant, pendant et après *Le Jour*, promu l'importance de la langue française, et cela sur toutes les tribunes qui lui étaient offertes.

Mais l'héritage d'Harvey est ainsi noirci parce qu'il s'inspirait – en bonne partie quoique non exclusivement – des valeurs démocratiques et libérales qu'il percevait au Canada anglais, ce contre quoi se formalisait l'intelligentsia traditionaliste :

[...] il avait revendiqué les droits humains, la liberté de pensée, de conscience et de parole, essence même de la vie démocratique. À quoi lui avait servi sa guerre sainte en faveur d'une religion de liberté? À lui susciter des adeptes, mais plus d'ennemis encore. Il avait couru le risque de s'opposer à toute forme de nationalisme pour prêcher l'unité canadienne. Aux yeux des fanatiques, il était un renégat. Il devait aussi payer cher la campagne qu'il avait menée pour dénoncer le système d'éducation. Il s'était placé dans une situation précaire en donnant trop souvent les Canadiens anglais en exemple. Ses pairs ne lui pardonnèrent jamais ce qu'ils jugèrent comme une trahison.³²⁸

Le souvenir de Harvey est donc réduit par certains à celui d'un vendu aux élites anglophones. Toutefois, à la lumière des combats qu'il menait, nous ne pouvons pas concevoir comment il aurait pu trouver le soutien financier nécessaire à son journal du côté d'institutions traditionalistes comme la Société de Saint-Jean Baptiste, l'Église

³²⁶ Jean-Paul de Lagrave, *Liberté et servitude de l'information au Québec (1867-1967)*. Longueuil: Éditions de Lagrave, 1978, p.141.

³²⁷ Gérard Bouchard, La pensée impuissante : Échecs et mythes nationaux canadiens-français (1850-1960), Montréal : Boréal, 2004, p.212.

³²⁸ Marcel-Aimé Gagnon, Jean-Charles Harvey: Précurseur de la Révolution tranquille, Montréal: Beauchemin, 1970, p. 267.

catholique ou de toute institution dominante au Canada français de l'époque. Gérard Bouchard semble quant à lui suggérer que Harvey est rien de moins qu'un *traître*: « L'attitude de Harvey était dictée par ses convictions démocratiques, mais aussi par son sentiment pro-anglais, qui le rendait peu sensible à la cause canadienne-française. 329 » Bouchard va même jusqu'à ajouter, dans un jugement à peine nuancé, que Harvey se comporta en ennemi de sa propre nation: « Sous prétexte d'universalisme, il se comporta quasiment en ennemi de sa nation, sembla même la répudier, ne plus croire en son avenir (ni en son existence), en se réfugiant comme par dépit, comme par démission, dans une anglophilie sans réserve. 330 »

Pourtant, comme nous l'avons amplement souligné, le combat de Harvey contre le traditionalisme n'était pas un combat contre la nation à laquelle il appartenait à part entière. Il rappelait essentiellement à celle-ci qu'il existait un monde à l'extérieur du Québec, et à l'égard duquel il appelait les Canadiens français à s'ouvrir. Il voulut aussi abattre les formes de mysticismes et les tendances racistes que les traditionalistes accolaient à l'époque au nationalisme canadien français.

L'héritage de Harvey ne devrait donc pas être complètement effacé pour le simple fait qu'il n'était pas un nationaliste de type traditionaliste, ou même, au nom de sa défiance contre le nationalisme tout court. Il a légué à sa société un profond attachement à la liberté, et il porta l'étendard du libéralisme contre les traditionalistes afin que ceux-ci ne réussissent pas à empêcher l'avènement de la modernité au Canada français. Son esprit intrinsèque de dissidence ne l'a peut-être pas amené à saisir la profondeur de l'attachement national des Canadiens français, mais il reste selon nous important de souligner qu'Harvey a pu toutefois exposer les excès bien réels du nationalisme traditionaliste des années 1930 et 1940. Il était aussi parmi les seuls au Canada français à appuyer l'immigration, à prêcher la tolérance à l'égard des minorités et à prôner le relèvement de la société canadienne-française par la modernisation de l'éducation et par la conquête de l'économie. Ce ne sont pas là, il nous semble, les traits d'un ennemi de sa nation, qui l'aurait répudiée, ou qui encore n'aurait plus cru en son avenir ou en son existence, pour reprendre les termes que Gérard Bouchard accole à Harvey.

³²⁹ Marcel-Aimé Gagnon, Jean-Charles Harvey : Précurseur de la Révolution tranquille, Montréal: Beauchemin, 1970, p. 196.

³³⁰ Gérard Bouchard, La pensée impuissante: Échecs et mythes nationaux canadien-français (1850-1960), Montréal: Boréal, 2004, p. 219.

Ces faits nous amènent d'ailleurs à nous demander s'il faut absolument être nationaliste pour assumer pleinement sa langue et sa culture, et aussi pour aimer la société dans laquelle on vit, voire pour croire en son avenir. C'est certes là ouvrir un débat épineux – et qui par surcroît est rarement dépourvu d'émotivité, mais, pour avoir parcouru en profondeur l'œuvre intégrale de Jean-Charles Harvey, et pour avoir ainsi constaté son attachement viscéral à la culture et à la langue françaises, de même que sa passion pour le relèvement général de la société canadienne-française, nous nous risquons à affirmer – sans toutefois oser prétendre en détenir la réponse, qu'une telle question devrait pouvoir être examinée.

Harvey fut, sous plusieurs angles, un précurseur de la Révolution tranquille. Ses victoires à ce titre sont celles d'une société devenue émancipée du cléricalisme, mieux éduquée et plus moderne. Marcel-Aimé Gagnon l'a amplement souligné dans la biographie qu'il lui a consacrée : « Harvey a été, [...] le véritable père de la « Grande charte » de l'éducation, et plus encore, le précurseur de la Révolution tranquille. C'est lui aussi, avec Jean-Marie Nadeau, mais avant Georges-Émile Lapalme, qui a tracé par ses écrits le programme électoral des libéraux grâce auquel Jean Lesage s'est hissé au pouvoir³³¹. » Pascale Guimont souligne elle aussi ce même fait :

L'étude du *Jour* est particulièrement intéressante parce qu'elle reflète la personnalité d'un homme éveillé aux lacunes de son temps. En effet, Jean-Charles Harvey a été un pionnier dans certains domaines, et plus particulièrement dans celui de l'éducation. Un des premiers à dénoncer la désuétude de notre système d'éducation, il a cherché à implanter l'idée de l'instruction obligatoire et gratuite pour tous. Il a aussi amorcé la critique sur l'abus de pouvoir exercé par le clergé dans la province de Québec.³³²

Mais aussi, Harvey reste important à nos yeux parce qu'il a rappelé qu'une collectivité est avant tout composée d'individus, et que, dans une démocratie digne de ce nom, leurs libertés et leurs droits fondamentaux doivent être protégés et respectés. Selon lui, le rôle de la collectivité consiste à bien former ses citoyens pour qu'ils puissent d'eux-mêmes faire le meilleur usage possible de leur liberté et, ainsi, contribuer au

³³¹ Marcel-Aimé Gagnon, Jean-Charles Harvey: Précurseur de la Révolution tranquille, Montréal: Beauchemin, 1970, p. 268.

³³² Pascale Guimont, *Le Jour (1937-1946)*, in *Idéologies au Canada français 1930-1939*, Fernand Dumont (sous la dir.), Montréal: Boréal, 1971, p. 161.

relèvement de leur société. Il voulait en finir avec le fait qu'au Canada français de son temps, « c'est d'abord sa pensée que le Canadien français ne possède plus. Il n'a ni la liberté de conscience, ni la liberté d'expression. Il est dupe de ses élites traditionnelles³³³. » Il souhaitait aussi faire progresser le Canada français vers la même modernité qu'il percevait à l'œuvre dans les autres provinces canadiennes et dans les pays de régime démocratique et libéral.

Dans l'éditorial qu'il signa dans la dernière édition du *Jour*, le 29 juin 1946, Jean-Charles Harvey exprimait l'espoir qui restait malgré tout le sien quant à l'avènement futur du règne des libertés au Québec :

Quand nos lecteurs liront ces lignes, *Le Jour* aura suspendu sa publication pour une période indéfinie. Malgré nos efforts pour épargner à tous les esprits émancipés de cette province l'éclipse de la lumière qu'ils jugent nécessaire à leur foi libérale, imposée par les conditions d'après-guerre. Les idées que nous avons nourries du meilleur de nous-mêmes, en ce premier chapitre d'un drame où se heurtent violemment deux conceptions incompatibles de la vie, auront, dans un avenir rapproché, tellement d'adeptes qu'elles auront l'appui pratique non pas de quelques-uns, mais d'une masse agressive et invincible.

Cela ne mourra pas, croyez-le. Cela vivra et grandira. Nous avons fait des semailles. Il y a de la terre qui fume au soleil. Il y a des pointes vertes qui jaillissent de l'humus chaud et riche. Il y a, dans de milliers de cerveaux jeunes, des germes qui éclatent de la chaleur et de la rosée que nous leur avons prodiguées; il y a dans les cœurs une sensibilité qui se détourne des faux dieux et qui reçoit désormais, de l'air immense, peuplé de rumeurs, les premières ondes de vérités et de la nature. 334

La suite de l'histoire aura démontré que Harvey, malgré certains errements et aveuglements idéologiques, avait eu raison contre les traditionalistes, et que, pour l'essentiel de l'espoir qu'il exprimait dans ces lignes, ses vœux se seront réalisés.

Parmi les errements et aveuglements idéologiques d'Harvey que nous venons d'évoquer, nous pouvons notamment évoquer son ultralibéralisme et sa critique sans concessions du nationalisme. Mais notre recherche, particulièrement la lecture des pages du *Jour*, nous aura amené à saisir le fait que lorsque Harvey écrivait ses articles les plus durs contre le nationalisme, le monde pouvait en même temps entendre les bruits

³³³ Jean-Paul de Lagrave, *Liberté et servitude de l'information au Québec (1867-1967)*. Longueuil: Éditions de Lagrave, 1978, p. 29.

³³⁴ J.-C. Harvey, « Le grain va lever », Le Jour (Montréal), 29 juin 1946, p. 1.

assourdissants des bottes nazies et fascistes menacer les démocraties européennes, pour ensuite les attaquer. Les régimes nazi et fascistes se revendiquaient eux-mêmes des formes les plus exacerbées et funestes du nationalisme, tandis qu'au Canada français, les traditionalistes, dont les sympathies pour le fascisme et le régime ultraréactionnaire de Vichy se faisaient très sonores, se prétendaient les uniques porte-étendards de la nation canadienne-française. Devant quoi, on devrait, il nous semble, admettre que le *contexte* qui environnait Harvey l'amenait, en tant que penseur résolument libéral et démocrate, à afficher une réticence certaine face au nationalisme. En fait, qu'il ait été de cette manière marqué par le *contexte* de son époque ne nous apparaît donc ni choquant, ni surprenant.

En ce sens, nous croyons légitime de nous demander pourquoi le *contexte* pourrait être évoqué lorsqu'il s'agit d'excuser, voire de justifier un Lionel Groulx dont pourtant les positions combattaient l'avènement de la modernité au Québec, tandis que Harvey, lui, parce qu'il aurait critiqué une certaine forme, traditionaliste, du nationalisme, se voit carrément évacué de la mémoire collective, malgré le fait qu'il fut un aiguillon appelant les Canadiens français à non seulement embrasser la modernité, mais aussi à s'émanciper de la tutelle cléricale et à investir le champ économique. Si certains se croient de nos jours autorisés à faire preuve d'une indulgence généreuse pour un Lionel Groulx, parce que, pour reprendre une expression populaire, « il ne faudrait pas jeter le bébé avec l'eau du bain », pourquoi donc alors ne pas faire preuve de la même attitude à l'égard d'un Jean-Charles Harvey et de son œuvre?

Bien entendu, Jean-Charles Harvey n'a pas été le seul de son temps à combattre pour l'avènement de la modernité au Canada français et, aussi, à s'opposer au traditionalisme. De fait, même des clercs étaient opposés à ce dernier : par exemple, le dominicain Georges-Henri Lévesque, fondateur de l'École des sciences sociales de l'Université Laval et bête noire de Duplessis au cours des années 1950, ainsi que Mgr Joseph Charbonneau, évêque de Montréal et défenseur de la cause ouvrière, auquel Duplessis s'est opposé jusqu'à le faire contraindre à la démission par Rome. Nous pouvons aussi évoquer le *Devoir* sous la direction de Gérard Filion durant les années 1950, ainsi que Paul-Émile Borduas et son manifeste du *Refus global* en 1948, et bien d'autres encore. Mais tous ceux-là, Harvey les aura précédés, et, aussi, rares sont ceux qui, comme lui, auront mené leurs combats d'une manière aussi soutenue et persistante que lui.

Notre étude de l'apport de Jean-Charles Harvey à la société québécoise nous fait considérer qu'il est désormais temps de lui reconnaître la place pleine et entière qui devrait être la sienne dans la mémoire collective : celle d'un défenseur des libertés, d'un démocrate, d'un penseur qui fut un aiguillon contre le traditionalisme qui entravait le développement de la société québécoise – un aiguillon certes virulent, mais qui n'en mérite pas moins d'être pleinement reconnu pour le caractère à la fois significatif et bénéfique de sa contribution à la modernisation de la société québécoise.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages techniques

Blay, Michel (sous la dir.). Dictionnaire des concepts philosophiques. Paris: Larousse, 2006, 839 p.

Didier, Julia (sous la dir.). Dictionnaire de la philosophie. Paris: Larousse, 2001, 302 p.

Gélédan, Alain (dir.). Dictionnaire des idées politiques. Paris: Sirey, 1998, 405 p.

Lalande, André (sous la dir.). *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*. Paris: Quadrige/PUF, 2002, 1280 p.

Mesure, Sylvie et Patrick Savidan (sous la dir.). Le dictionnaire des sciences humaines. Paris: Quadrige/PUF, 2006, 1236 p.

Philippe Boudreau et Claude Perron. 350 mots clés de science politique. Montréal: La Chenelière-McGraw-Hill, 1998, 140 p.

Ouvrages sur le libéralisme

Asselin, Olivar. 1970. Trois textes sur la liberté. Montréal: HMH, 195 p.

Burdeau, Georges. 1979. Le libéralisme. Paris: Seuil, 296 p.

Burdeau, Georges. 1986. La démocratie. Paris: Seuil, 185 p.

Constant, Benjamin. 2006. Principes de politique. Paris: Hachette, 427 p.

Fichte, Johann Gotlieb. 2002. Revendication de la liberté de penser. Paris: Livre de Poche, 144 p.

Kant, Emmanuel et Moses Mendelssohn. 2006. *Qu'est-ce que Les lumières?*. Paris: Mille et une nuits, 59 p.

Locke, John. 1995. Lettre sur la tolérance. Paris: Quadrige/PUF, 105 p.

Manent, Pierre. 1997. *Histoire intellectuelle du libéralisme*. Paris: Hachette littératures, 250 p.

Mill, John Stuart. 1990. De la liberté. Paris: Gallimard folio essais, 242 p.

Spinoza, Éthique. 1965. Paris: GF Flammarion, 378 p.

Histoire du Québec, nationalisme québécois

- Archibald, Clinton. 1983. Un Québec corporatiste?, Montréal: éditions Asticou, 428 p.
- Bouchard, Gérard. 2004. La pensée impuissante : échecs et mythes nationaux Canadiens Français (1850-1960). Montréal: Boréal, 319 p.
- Charron, François. 1997. *La passion d'autonomie : Littérature et nationalisme*. Montréal: Les Herbes Rouges, 110 p.
- Clift, Dominique. 1981. Le Déclin du nationalisme au Québec. Montréal: Libre expression, 195 p.
- Delannoi, Gil et Pierre-André Taguieff (dir.). 2001. in *Nationalismes en perspectives*, Paris: Berg international éditeurs, 407 p.
- Gaboury, Jean-Pierre. 1968. *Le Nationalisme de Lionel Groulx : Aspects idéologiques*. Ottawa: Presses de l'Université d'Ottawa, 225 p.
- Giguère, Simon. 2005. « La pensée politique de Lionel Groulx des années 1935-1939 ». Mémoire de Maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, p. 115.
- Hébert, Pierre. 2004. Censure et littérature au Québec (1920-1959). Montréal: Fides, 229 p.
- Lacoursière, Jacques. 1997. *Histoire populaire du Québec (1896-1960)*, 4 t. Sillery: Septentrion, 399 p.
- Lagrave, Jean-Paul de. 1980. Histoire de l'information au Québec. Montréal: éditions de La Presse, 245 p.
- Lagrave, Jean-Paul de. 1978. Liberté et servitude de l'information au Québec (1867-1967). Longueuil: éditions de Lagrave, 365 p.
- Lamonde, Yvan. 2004. Histoire sociale des idées au Québec (1896-1929). 2 t. Montréal: Fides, 278 p.
- Lamonde, Yvan et Esther Trépanier. 2007. L'avènement de la modernité culturelle au Québec, Québec: Les éditions de l'IQRC, 313 p.
- Linteau, Paul-André, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard. 1989.

 Histoire du Québec contemporain : Le Québec depuis 1930. 2 t. Montréal: Boréal, 814 p.
- Marquis, Dominique. 2005. Un quotidien pour l'Église, L'Action catholique, 1910-1940. Montréal: Leméac, 156 p.
- Meisel, John et Guy Rocher. 1999. Si je me souviens bien, as I recall: Regards sur l'histoire, Montréal: IRPP, 491 p.

- Michaud, Ginette, et Élisabeth Nardout-Lafarge (dir. Publ.). 2004. Construction de la modernité au Québec, Montréal: Lanctôt éditeur, 380 p.
- Piotte, Jean-Marc, Les Neuf clés de la modernité, Montréal: Québec Amérique, 2001, p.236.
- Pomeyrols, Catherine. 1996. Les intellectuels québécois : formation et engagements (1919-1939). Paris: L'Harmattan, 537 p.
- Roy, Fernande. 1993. Histoire des Idéologies au Québec aux XIXe et XXe siècle, Montréal: Boréal, 125 p.
- Rumilly, Robert. 1940. *Histoire de la province de Québec*. 10 t. Montréal: Éditions Bernard Valiquette, 350 p.
- Ryan, Pascale. 2006. Penser la nation : La ligue d'action nationale 1917-1960. Montréal: Leméac, 309 p.
- Saint-Denys Garneau, Hector. 1996. Journal. Montréal: Bibliothèque québécoise, 477 p.
- Somerville, John et Santoni, Ronald E. *Social and political philosophy*. Toronto Doubleday, 1963, 545 p.
- Taguieff, Pierre-André. 2007. Les Contre-Réactionnaires : le progressisme entre illusion et imposture. Paris: Denoël, 620 p.
- Wade, Mason. 1963. Les Canadiens-Français : de 1760 à nos jours, tome II (1911-1963). 2 t. Ottawa: Le Cercle du Livre de France, 540 p.

Ouvrages de Jean-Charles Harvey

Harvey, Jean-Charles. 1922. <i>Marcel Faure</i> , Montmagny: L'imprimerie de Montmagny 213 p.
. 1926. Pages de critique. Québec: Compagnie d'imprimerie le Soleil,
1934. Les Demi-civilisés. Québec: éditions du Totem, 174 p.
1935. Sébastien Pierre. Lévis: éditions du Quotidien, 225 p.
1937. Art et Combat. Montréal: éditions de l'ACF, 229 p.
1943. Les grenouilles demandent un roi. Montréal: Les éditions du Jour, 123 p.
1953. Les paradis de sable. Québec: Institut littéraire du Québec, 242 p.

1958. La fille du silence. Montréal: Orphée, 127 p.
1962. Pourquoi je suis antiséparatiste. Montréal: Les éditions de l'Homme, 123 p.
. 1965. Des bois, des champs, des bêtes. Montréal: Les éditions de l'Homme, 130 p.
2000. La Peur. Montréal: Boréal, 58 p.
Journal Le Jour
Jean-Charles Harvey. « Un peu de franchise et de courage ». Le Jour (Montréal), 16 septembre 1937, p. 1.
. « M. Lionel Groulx, Premier ministre ». <i>Le Jour</i> (Montréal), 16 septembre 1937, p. 8.
« Quand se taira le cri de la race ». <i>Le Jour</i> (Montréal). 25 septembre 1937, p. 1.
« La vie dure ou l'école de rang ». Le Jour (Montréal), 25 septembre 1937, p. 4.
. « Mystique fasciste ou exploitation des masses ». Le Jour (Montréal), 2 octobre 1937, p. 2.
. « À nous les jeunes ». Le Jour (Montréal), 9 octobre 1937, p. 5.
. « Nos écoles, une pitié ». Le Jour (Montréal), 16 octobre 1937, p. 1.
. « En lettres, en art, être libre ou ne pas être ». Le Jour (Montréal), 23 octobre 1937, p. 2.
« Aux bonnes ententistes, salut! ». <i>Le Jour</i> (Montréal), 13 novembre 1937, p. 1.
« Quand cadenassera-t-on le pilon sans vapeur ». <i>Le Jour</i> (Montréal), 20 novembre 1937, p. 8.
. « Le droit démocratique de la femme ». <i>Le Jour</i> (Montréal), 27 novembre 1937, p. 6.
« Les directives de l'abbé Groulx ». <i>Le Jour</i> (Montréal) 11 décembre 1937, p. 1.
. « Nos sectaires et nos maîtres chanteurs ». Le Jour (Montréal), 18 décembre

. « Instruction obligatoire ». <i>Le Jour</i> (Montréal), 8 janvier 1938, p. 1.
Jules Riverin (pseudonyme de Jean-Charles Harvey). « Les salaires raisonnables ». <i>Le Jour</i> (Montréal), 8 janvier 1938, p. 6.
« Des écoles sans boussole ». Le Jour (Montréal), 15 janvier 1938, p. 1.
. « Écoles sans histoire ». Le Jour (Montréal), 5 mars 1938, p. 1.
Paul Riverin (pseudonyme de Jean-Charles Harvey). « Responsabilités du Capital ». <i>Le Jour</i> (Montréal), 2 avril 1938, p. 6.
. « La nécessité de l'Anglais ». Le Jour (Montréal), 18 avril 1938, p. 6.
Paul Riverin (pseudonyme de Jean-Charles Harvey). « Le plaidoyer des femmes ». Le Jour (Montréal), 21 mai 1938, p. 1.
« Des salaires raisonnables ». Le Jour (Montréal), 28 mai 1938, p. 1.
« Le Canada ne se battra que pour lui-même ». Le Jour (Montréal), 4 juin 1938, p. 1.
. « Le paradis des illettrés ». Le Jour (Montréal), 9 juillet 1938, p. 1.
« Vatican et question juive ». Le Jour (Montréal), 6 août 1938, p. 4.
. « L'échappatoire ». Le Jour (Montréal), 10 septembre 1938, p. 1.
. « Le Jour et son programme ». Le Jour (Montréal), 17 septembre 1938, p. 1
. « Encore des rengaines ». Le Jour (Montréal), 24 septembre 1938, p. 4.
. « La semence maudite ». Le Jour (Montréal), 1 octobre 1938, p. 1.
« Parlons-nous le français ». Le Jour (Montréal) 8 octobre 1938, p. 1.
« Bravo, Marie-Victorin! ». Le Jour (Montréal), 22 octobre 1938, p. 1.
« Après Marie Victorin, Victor Barbeau ». Le Jour (Montréal), 19 novembre 1938, p. 8.
« La Mission féminin ». Le Jour (Montréal), 10 décembre 1938, p. 5.
. « L'épouvantail : À propos l'École gratuite et obligatoire ». Le Jour

« Culte de l'encens ou de la vérité ». <i>Le Jour</i> (Montréal), 4 février 1939, p. 1.
« Le doigt sur la plaie ». Le Jour (Montréal), 18 mars 1939, p. 3.
« Paul Gouin va-t-il nationalisé l'Église », <i>Le Jour</i> (Montréal), 3 juin 1939 p. 8.
« La Révolution française ». Le Jour (Montréal), 15 juillet 1939, p. 1.
« Les séparatistes manquent d'intelligence ». <i>Le Jour</i> (Montréal), 30 septembre 1939, p. 8.
« Duplessis agent de haine de banqueroute ». Le Jour (Montréal), 7 octobre 1939, p. 1.
. « Nids de chicanes ». Le Jour (Montréal), 7 octobre 1939, p. 1.
. « L'honneur canadien français enfin vengé ». <i>Le Jour</i> (Montréal), 28 octobre 1939, p. 1.
. « Aurons-nous enfin un ministre de l'instruction publique? ». Le Jour (Montréal), 4 novembre 1939, p. 1.
. « Notre maître, la bêtise ». Le Jour (Montréal), 25 novembre 1939, p. 1.
« Peuple sain et riche de tous les dons ». <i>Le Jour</i> (Montréal), 20 janvier 1940, p. 1.
« On confie aux morts la direction de la vie ». <i>Le Jour</i> (Montréal), 20 janvier 1940, p. 8.
. « Quelques mots à un imbécile ». Le Jour (Montréal), 20 janvier 1940, p. 8
« Nous nous battons pour nous-même ». <i>Le Jour</i> (Montréal), 6 avril 1940, p. 1.
« La confédération des honnêtes gens ». Le Jour (Montréal), 20 avril 1940, p. 1.
. « Notre Bouffon est en voyage ». Le Jour (Montréal), 10 août 1940, p. 1.
. « Il n'y a pas de races ». Le Jour (Montréal), 20 juillet 1940, p. 1.
. « Vers l'alliance du monde britannique ». <i>Le Jour</i> (Montréal), 24 août 1940

. «La Pétainie n'est pas la France ». Le Jour (Montréal), 14 septembre 1940,
p. 1.
. « Les demi-vérités de l'abbé Groulx ». Le Jour (Montréal), 28 décembre
1940, p. 8.
. « Littérature Nationale : Texte d'une causerie prononcée le 7 novembre dernier, au club Kiwanis de Montréal et le 26 novembre dernier au Club Rotary de Sherbrooke ». <i>Le Jour</i> (Montréal), 28 décembre 1940, p. 7.
. « Son Éminence veut l'école pour tous ». Le Jour (Montréal), 15 février 1941, p. 8.
. « Le Massacre de notre langue par l'élite ». Le Jour (Montréal), 5 avril 1941, p. 8.
. « Être libre ou esclave ». Le Jour (Montréal), 23 août 1941, p. 1.
. « L'idée ne meurt pas ». Le Jour (Montréal), 13 septembre 1941, p. 8.
. « Endoctrinement qui paralyse la pensée ». Le Jour (Montréal), 8 novembre 1941, p. 8.
« Le Ku Klux klan du Canada ». <i>Le Jour</i> (Montréal) 15 novembre 1941, p. 1.
« Ce peuple est-il menacé de mort ». Le Jour (Montréal) 21 février 1942, p. 8.
« L'État démocratique de l'instruction ». <i>Le Jour</i> (Montréal), 4 avril 1942, p. 8.
« Supprimez le Devoir ». Le Jour (Montréal), 25 avril 1942, p. 1.
« Enseigner, c'est la fonction de l'État ». <i>Le Jour</i> (Montréal), 25 avril 1942 p. 8.
« Tout libéralisme absent de nos écoles ». <i>Le Jour</i> (Montréal), 27 juin 1942 p. 8.
. « Les cris enfantins ». Le Jour (Montréal), 15 août 1942, p. 1.
« Le capital est l'ennemis numéro un ». Le Jour (Montréal), 7 novembre

. « L'instruction obligatoire en 1943 ». <i>Le Jour</i> (Montréal), 19 décembre 1942, p. 8.
. « Le chantage par la Grève ». Le Jour (Montréal), 30 janvier 1943, p. 1.
Paul Riverin (pseudonyme de Jean-Charles Harvey) « Ère démocratique, ère de lumière ». Le Jour (Montréal), 20 février 1943, p. 8.
« De l'anglais de toutes nos écoles ». Le Jour (Montréal), 17 avril 1943, p. 8.
« Entreprise privée, entreprise d'État ». Le Jour (Montréal), 22 mai 1943, p. 1.
. « 7 ^{ième} année, numéro I ». <i>Le Jour</i> (Montréal), 11 septembre 1943, p. 1.
« Fanatisme nationaliste ». Le Jour (Montréal), 4 décembre 1943, p. 8.
. « La centralisation fédérale et nos droits provinciaux ». Le Jour (Montréal), 11 décembre 1943, p. 8.
. « Revers de la médaille ». Le Jour (Montréal), 8 avril 1944, p. 1.
. « Le Laïcisme et l'école neutre ». Le Jour (Montréal), 8 avril 1944, p. 8.
« Nation et race ». Le Jour (Montréal), 13 mai 1944, p. 1.
« Abus de la politique ». Le Jour (Montréal), 17 juin 1944, p. 1.
. « Pas le poteau, la liberté ». Le Jour (Montréal), 30 septembre 1944, p. 1.
. « Les dollars de la liberté ». Le Jour (Montréal), 28 octobre 1944, p. 1.
« Les Beaux parleurs ». Le Jour (Montréal), 23 décembre 1944, p. 1.
. « Réponse à une question ». Le Jour (Montréal), 24 février 1945, p. 3.
« Le Drame national ». Le Jour (Montréal), 3 mars 1945, p. 1.
. « Lâches et cabotins ». Le Jour (Montréal), 24 mars 1945, p. 1.
« Qui sème le vent ». Le Jour (Montréal), 24 mars 1945, p. 1.
. « Les Canadiens d'origines juives ». Le Jour (Montréal), 21 avril 1945, p. 1
. « Apôtres à vendre ». Le Jour (Montréal), 9 juin 1945, p. 1.

p. 8. Resterons-nous un siecle en retard ». Le Jour (Montreal), 26 juillet 19-	45,
. « Neuvième anniversaire de la fondation d'une œuvre d'émancipation humaine et nationale : On à la vie dure ». <i>Le Jour</i> (Montréal), 1 septembre 1945 p. 1.	5,
« Produire d'abord ». Le Jour (Montréal), 8 septembre 1945, p. 1.	
. « Crois ou meurt! ». Le Jour (Montréal), 15 septembre 1945, p. 1.	
« Humanité et race ». Le Jour (Montréal), 22 décembre 1945, p. 1.	
« Le rêve de 1946 ». Le Jour (Montréal), 29 décembre 1945, p. 1.	
. « Excès de zèle en mensonge ». Le Jour (Montréal), 5 janvier 1946, p. 1	
. « Mort au succès ». Le Jour (Montréal), 26 janvier 1946, p. 1.	
. « Parade et principe : un mot d'explication – L'esprit de race doit-il prévaloir sur le sentiment humain? – Le jugement faussé ». Le Jour (Montréal), 29 juin 1946, p. 1.	, le
. « Le grain va lever ». Le Jour (Montréal), 29 juin 1946, p. 1.	

Études sur Jean-Charles Harvey et Le Jour

- Bégin, Yves. 2001. « Raison et sentiment : Nationalisme et antinationalisme dans le Québec des années 1935-1939 ». Mémoire de Maîtrise, Montréal, Université de Montréal, 135 p.
- Gagnon, Marcel-Aimé. 1970. Jean-Charles Harvey, précurseur de la Révolution tranquille. Montréal: Beauchemin, 365 p.
- Gonzalo-Francoli, Yvette. 1983. « Jean-Charles Harvey romancier : Institution littéraire et réception critique ». Mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Sherbrooke, 130 p.
- Guimont, Pascale. 1971. « Le Jour, 1937-1946 ». *Idéologies au Canada français 1930-1939*, sous la dir. de Fernand Dumont, pp. 131-161. Montréal: Boréal.
- Lavertu, Yves. 2000. Jean-Charles Harvey: Le combattant. Montréal: Boréal, 401 p.
- Rousseau, Guildo. 1969. *Jean-Charles Harvey et son œuvre romanesque*. Montréal: Centre éducatif et culturel, 198 p.

- Teboul, Victor. 1984. *Le Jour : Émergence du libéralisme moderne au Québec*. Montréal: Hurtubise-HMH, 436 p.
- Savard-Boulanger, Sylviane. 1982. « La correspondance étrangère de Jean-Charles Harvey ». Mémoire de maîtrise, Université de Sherbrooke, 158 p.
- Savard-Boulanger, Sylvianne. 1985. « La pensée politique de Jean-Charles Harvey journaliste ». Thèse de doctorat, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 281 p.

Autres articles

- Héroux, Omer. « La province fera la lutte au communisme même si d'autres autorités hésitent ». Le Devoir (Montréal), 18 mars 1937, p.1.
- Héroux, Omer. « Long débat sur le fascisme et le communisme ». Le Devoir (Montréal), 3 mars 1938, p.1.
- Héroux, Omer. « Revue de la situation politique québécoise ». *Le Devoir* (Montréal) 16 mars 1938, p.2.
- Kemeid, Olivier. 2007. « Ne vengeons pas la mort de nos pères ». *Liberté*, vol. 49, n°1-2 (mars), pp.4-20.
- Morazain, Jeanne. 1990. « De l'isoloir au pouvoir », *La Gazette des femmes* (Montréal), 11, n° 6 (mars-avril), pp.11-15.
- Pelletier, Georges. « Le duel des démocraties et des dictature ». Le Devoir (Montréal), 17 mars 1938, p.1.

Articles sur Internet

Le mouvement laïque de la Belgique, La laïcité de A à Z : Cléricalisme, Centre d'action laïque, 2003, http://www.ulb.ac.be/cal/laiciteAZ/clericalisme.html.